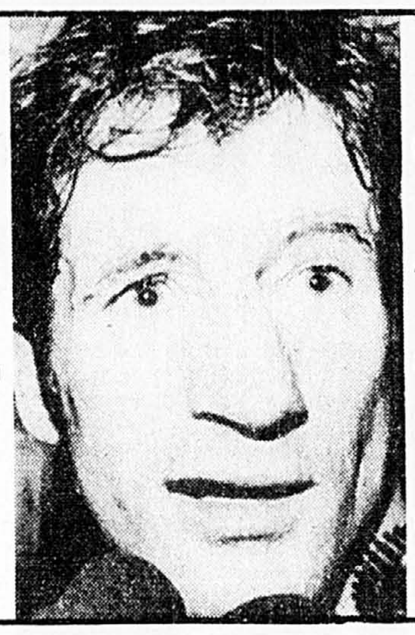
LA GRÈVE DU BASEBALL RETARDÉE

JOUEURS ET PROPRIOS S'ENTENDENT JUSQU'AU 4 JUIN

page 2

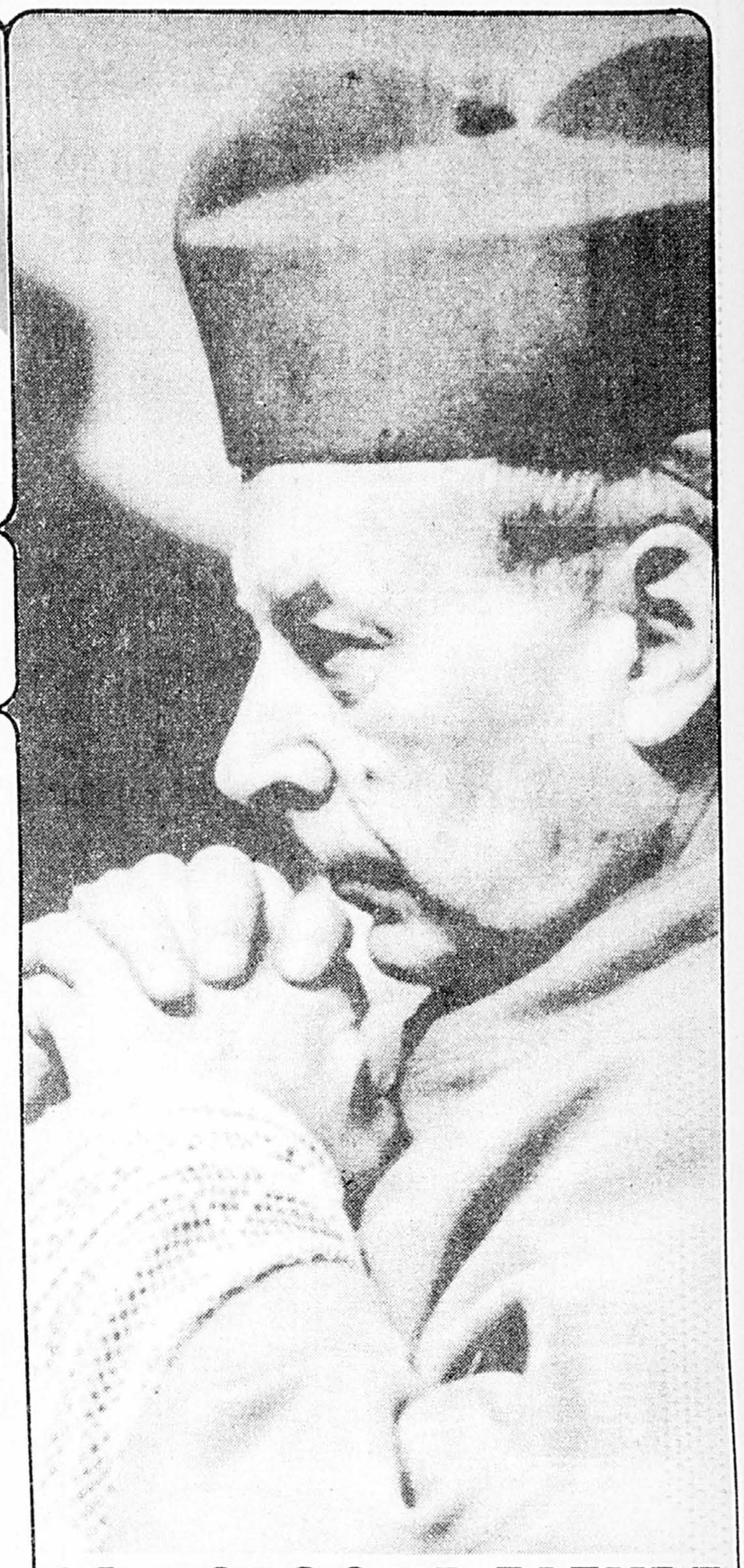


IL ASSISTERA CHEEVERS À BOSTON

JEAN RATELLE MET FIN À UNE BRILLANTE CARRIÈRE

TABLOÏD SPORTS

page 24



25 cents MONTRÉAL, VENDREDI **29** MAI 1981, 97e ANNÉE, no 127, **70** PAGES, **4** CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus



EN RAISON DU JUGEMENT SUR L'ILLÉGALITÉ DE LA RÉGIE DU LOGEMENT DE L'ONTARIO

TARDIF CRAINT QUE LA RÉGIE NE SOIT CONTESTÉE AU QUÉBEC

■ Au moment même où la Cour suprême du Canada déclarait inconstitutionnelle la loi ontarienne créant une commission des loyers, un propriétaire québécois était reconnu coupable d'outrage au tribunal pour avoir fait fi d'une ordonnance de la Régie du logement. Et le juge Claude Benoit, de la Cour supérieure du Québec, rejetait par ailleurs une demande d'outrage au tribunal logée contre un autre propriétaire, en déclarant douter que la Régie ait le pouvoir d'émettre des ordonnances. Toutefois, pour M. Guy Tardif, le jugement de la Cour suprême ne met aucunement en cause l'existence de la Régie, même s'il se pouvait qu'elle soit contestée. page A 4

LA POLOGNE PLEURE LE CARDINAL WYSZYNSKI

page B 10

RADIO-CANADA

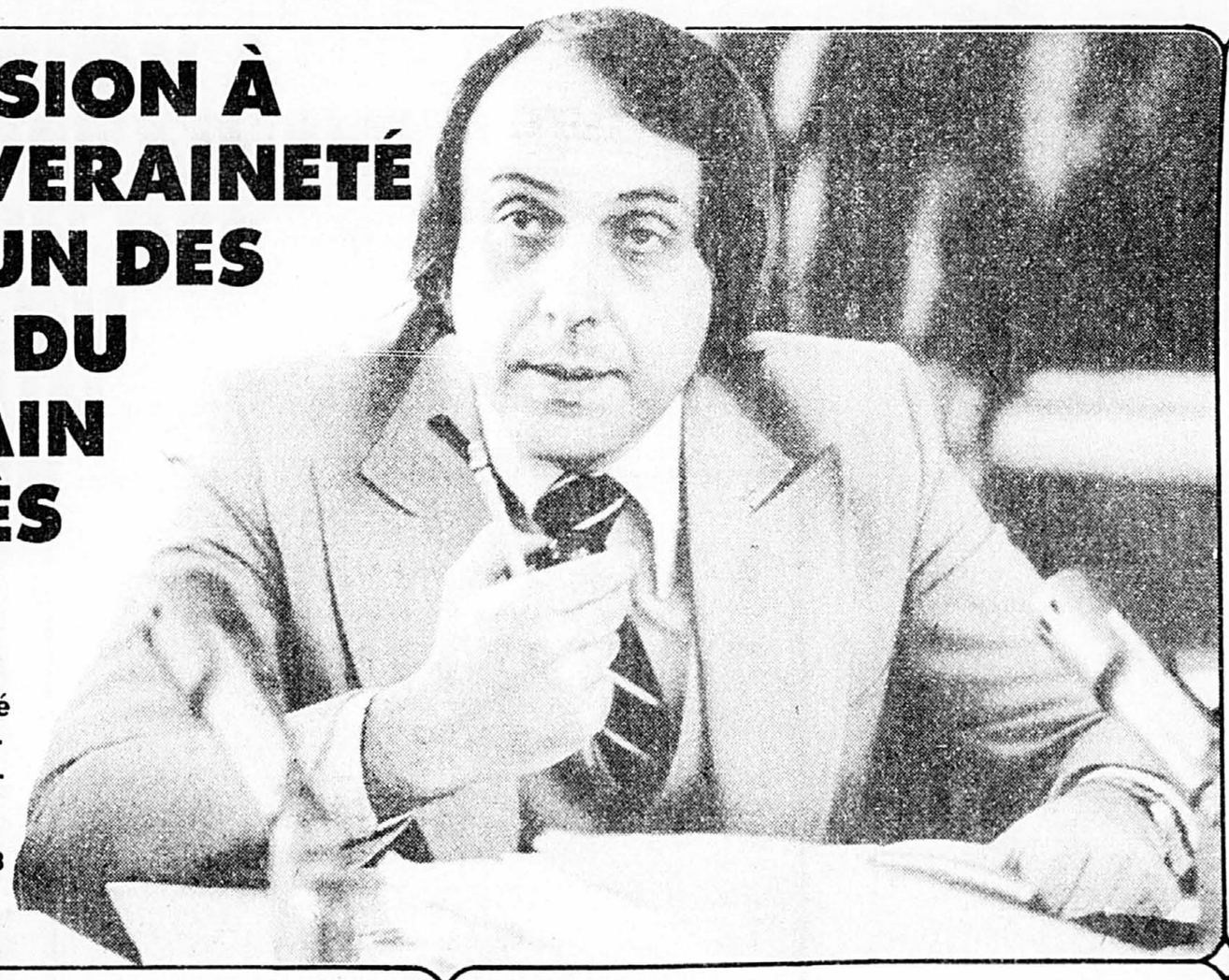
Fox pense que le conflit durera tout l'été

page A 13

L'ACCESSION À LA SOUVERAINETÉ SERA L'UN DES THÈMES DU PROCHAIN CONGRÈS DU PQ

■ Une entrevue de LA PRESSE avec le député Gilbert Paquette, membre du comité d'organisation du congrès du PQ.

page A 8





Parizeau coupe les subventions aux écoles privées

page A 2

ÉDITO

L'OPEP A DÛ TENIR COMPTE DE L'INFLATION

PAR IVAN GUAY

page A 6

ÉDUCATION SEXUELLE : PAS AVANT 1983



ÉCONOMIE

- LE TAUX D'ESCOMPTE BAISSE MAIS LES BANQUES NE RÉAGISSENT PAS
- RECHERCHE SCIENTIFIQUE: LE QUÉBEC EST MOINS FAVORISÉ QUE L'ONTARIO
- ACCORD DE PRINCIPE ENTRE LE CANADA ET LE JAPON SUR L'IMPORTATION DES AUTOS

page B 1 et B 3

LE MONDE

MAGGIE VISITE BELFAST ET DÉNONCE L'IRA

ISRAËL REPREND SES ATTAQUES AU LIBAN

page B 10

SOMMAIRE

Annonces classées: C 4 à C 14
Arts et spectacles: A 10 à A 13
Carrières et professions: B 7
Décès, naissances, etc.: C 15
Économie: B 1 à B 6
Êtes-vous observateur? C 7
FEUILLETON: C 5
Horoscope: C 6
Jardinage: C 12
Météo: A 2
Mots croisés: C 9
Mot mystère: C 9
Télé-câble: B 12
Télévision: A 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
—Horaires: 16, 17
—Télévision: 17
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18
Quoi faire aujourd'hui: 16

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

17%

Intérêts versés annuellement.
Période de 1 an. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Montréal 866-9641
Sept-Îles 968-1830
Chicoutimi 549-6490
Alma 668-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7286
Outremont 739-32665
Québec 668-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900

Filiale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Carrefour de l'Estrie 563-3331
Place Belvédère 563-3447

DANS LE CADRE DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

Baisse des subventions aux écoles privées

■ QUÉBEC — Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a annoncé hier, dans le cadre des compressions budgétaires, un resserrement des règlements relatifs à l'aide sociale et une baisse des subventions aux écoles privées.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Dans un projet de loi qu'il a déposé pour donner suite à la politique budgétaire du gouvernement, M. Parizeau stipule que la loi sur l'aide sociale sera modifiée pour favoriser le remboursement des prestations versées à ceux qui n'y ont pas droit ou à titre d'avances. Le gouvernement élargit également son pouvoir réglementaire quant aux critères d'admissibilité aux prestations.

Par ailleurs, selon le porte-parole du ministre de l'Éducation Camille Laurin, Robert Filion, les compressions au financement des écoles privées correspondront aux restrictions qui sont imposées au secteur public, ce qui se traduira selon lui par une baisse des subventions de l'ordre de 4 p. cent. Ainsi, les écoles reconnues d'intérêt public recevront 76 p. cent du coût moyen par élève au secteur public l'année précédente au lieu de 80 p. cent.

La loi sur l'aide sociale stipulera que des intérêts pourront s'ajouter au remboursement des prestations versées à ceux qui n'y ont pas droit, qui sont utilisées à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été accordées ou qui ont été versées à titre d'avance.

Par ailleurs, le percepteur des pensions alimentaires devra verser au gouvernement les montants qu'il perçoit lorsque ces derniers représentent des arrérages de pensions alimentaires dus pour une période où le bénéficiaire recevait de l'aide sociale.

Sur un autre plan, la Régie de l'assurance-automobile devra déduire des indemnités un montant équivalent aux prestations d'aide sociale reçues en attendant que ces indemnités soient versées.

SALVADOR

La junte refuse le plan de Ed Broadbent

d'après AFP, UPI, Reuter

■ Rejetant les propositions de médiation internationale visant à ouvrir un dialogue entre les factions rivales en vue de parvenir à un règlement pacifique de la crise politique et militaire que connaît le Salvador, — propositions qui lui avaient été faites la veille par M. Ed Broadbent, chef du Nouveau Parti démocratique canadien (NPD) et vice-président de l'Internationale socialiste —, le président Duarte a déclaré que le seul moyen de parvenir à la paix au Salvador était au moyen d'élections libres et équitables.

«Je suis tenu par ma charge, a précisé le président salvadorien, à ne pas tolérer d'intervention étrangère dans les affaires du Salvador et accepter la médiation d'autres pays dans nos affaires intérieures reviendrait à accepter une intervention étrangère.»

C'est la deuxième fois que la junte rejette une proposition de l'Internationale socialiste visant à mettre fin à la violence qui déchire le Salvador et a fait plus de 22,000 victimes en 16 mois de conflit entre les forces de gauche opposées aux extrémistes de droite et aux troupes de l'armée.

M. Ed Broadbent a fait escale au Salvador pour une brève visite dans le cadre d'un périple dans la région destiné à examiner les possibilités de négociations directes entre la junte au pouvoir au Salvador et le Front démocratique révolutionnaire, qui regroupe les forces d'opposition. Le chef du NPD doit se rendre au Costa Rica, au Venezuela, au Nicaragua, à Cuba, au Mexique et aux États-Unis, pour essayer de persuader les dirigeants de ces pays de faire pression sur les parties pour les amener à la table de négociations.

Le chef du NPD a refusé pour l'instant de commenter les résultats de sa mission, affirmant simplement que les dirigeants salvadoriens prenaient «très au sérieux» les démarches de l'I.S. Cependant, le ministre salvadorien des Affaires étrangères, M. Chavez, qui, lui aussi, a rencontré M. Broadbent, a affirmé qu'une «chose est d'accepter la coopération et l'assistance, une autre est de permettre l'intervention de groupes ou secteurs étrangers dans nos affaires intérieures. La solution de nos problèmes sera l'oeuvre des Salvadoriens eux-mêmes, et ce sera une solution purement interne».

SELON LAZURE

L'abolition de la retraite obligatoire répond aux voeux d'un peu tout le monde

■ QUÉBEC — Le ministre Denis Lazure a déposé, hier, à l'Assemblée nationale, son projet de loi sur l'abolition de la retraite obligatoire, si la loi 15 était adoptée avant le 19 juin, comme le gouvernement s'y attend, cela signifierait que dès à partir du mois prochain il sera interdit à tout employeur de mettre à la retraite un de ses employés pour le simple fait qu'il vient d'atteindre un certain âge.

Le projet de loi 15 prévoit toutefois une exception pour les travailleurs des secteurs régis par les lois du travail fédérales; on évalue à environ 180,000 personnes le nombre de ces travailleurs, soit un peu plus de sept pour cent de l'ensemble des travailleurs du Québec.

Selon le ministre d'État au développement social, ce droit nouveau répond parfaitement aux demandes répétées de plusieurs organismes, dont le Conseil du patronat, la CSN, la Fédération de l'âge d'or et la Commission des droits de la personne. Et cette réforme n'ouvrirait pas, soutient-il, la porte «à une multitude de personnes âgées qui voudront s'accrocher à leur emploi».

Les experts ont en effet calculé qu'autour de 28,000 personnes seraient éventuellement touchées, chaque année, par cette réforme, mais que seulement 2,500 à 3,000 voudraient se prévaloir de leur droit nouveau de continuer à travailler au-delà de 65 ans. Et si le comportement des Québécois est semblable à celui des Américains, des Suédois et des Norvégiens, où l'on a déjà éliminé cette discrimination à l'endroit des sexagénaires, le nombre de ceux qui tiennent à travailler au-delà de 65 ans va en diminuant considérablement dans les deux ou trois années qui suivent. «D'après les expériences vécues ailleurs, et notamment aux États-Unis, très peu de gens continuent à travailler après 70 ans, c'est d'ailleurs ce qui nous a incité à éliminer tout plafond pour l'âge de la retraite», précise M. Lazure.

D'autres dispositions du projet de loi 15 stipulent aussi que «toute personne qui occupe un emploi après qu'elle a atteint ou dépassé l'âge ou le nombre d'années de service à compter duquel, selon le régime de retraite, elle aurait été mise à la retraite obligatoire, continue de cotiser au régime qui lui est applicable». Et, le cas échéant, l'employeur continue de contribuer.

Enfin, tout travailleur qui estimera que son employeur a enfreint la nouvelle norme concernant la retraite pourra avoir recours à un commissaire du travail; le fardeau de la preuve incombera à l'employeur.

Au cours d'une brève rencontre avec la presse, au sortir de la Chambre, hier, le ministre Lazure a rappelé que cette loi sur l'abolition de l'âge de la retraite n'est qu'une partie de l'engagement pris par le PQ envers les gens du Troisième âge, au cours de la dernière campagne électorale et que «tout le reste viendra à l'automne».

ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

La SHQ en charge du programme

■ QUÉBEC — Le programme gouvernemental d'accès à la propriété, dont les modalités précises ne seront pas connues avant plusieurs semaines, sera administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et sera rétroactif au premier mai.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Le projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale ne donne pas, contrairement à ce qui était attendu, les détails de cet engagement électoral péquiste et ces précisions seront présentées, selon un porte-parole du leader du gouvernement, Claude Charron, sous forme d'un décret du conseil des ministres.

M. Charron a cependant promis hier à l'opposition libérale que ces modalités feront l'objet d'une commission parlementaire.

Christian Chouinard, du cabinet du ministre responsable de la SHQ, Guy Tardif, a pour sa part déclaré que les modalités ne seront probablement pas connues avant la fin de la session le 19 juin et qu'aucune date n'a encore été fixée pour l'entrée en vigueur du programme.

Le projet de loi déposé hier stipule cependant qu'il sera rétroactif au début de mai et, outre que de confier à la SHQ la mise en oeuvre de ce progamme, il élimine certains empêchements à la concrétisation du programme de restauration résidentielle connu sous le nom de Loginove.

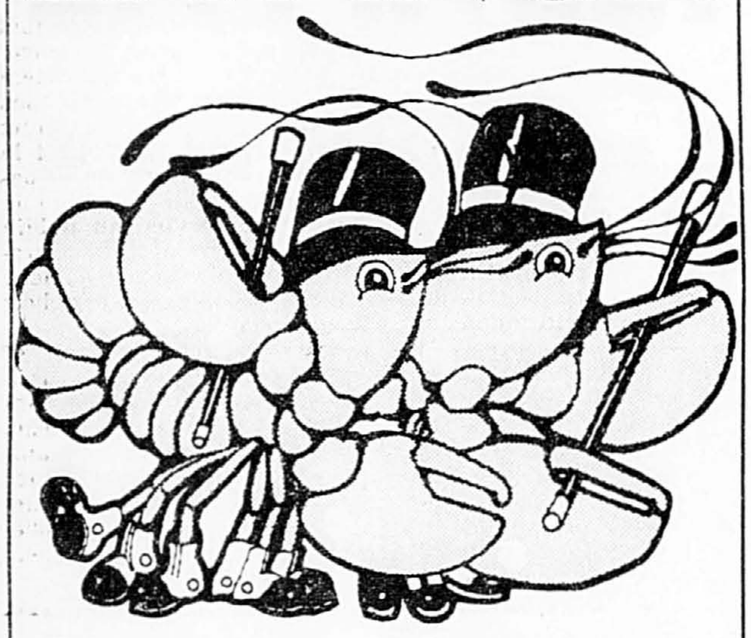
Ouverture à un compromis

■ OTTAWA — La présidente de la Chambre des Communes, Mme Jeanne Sauvé, a ouvert la porte hier à un compromis dans le débat entourant son refus de témoigner devant le comité mixte sur les Langues officielles.

Mme Sauvé a déposé aux Communes un compte rendu des actions prises par son administration pour remédier aux problèmes relevés par le commissaire aux langues dans son rapport sur la Chambre.

Elle a du même coup indiqué que la Chambre pourrait, si elle le jugeait approprié, référer ce compte-rendu à tout comité parlementaire. Elle a précisé qu'elle accepterait alors, si tel est le voeu des Communes, de se présenter devant ledit comité pour discuter de son document.

ON SE SERT LA PINCE!



Et il y aura de quoi serrer et surtout déguster.

Du homard frais en pleine saison, bouilli ou grillé selon votre choix avec bar de salade à volonté.

1 homard $8.45
2 homards $14.95

Venez, ça n'arrive qu'une fois par année.
Du 21 mai au 6 juin
C'EST LE FESTIVAL DU HOMARD

LES RESTAURANTS Holiday Inn DE MONTRÉAL

De 12:00 à 14:00 et de 18:00 à 22 heures.

Cardinal Richelieu	Le Troubadour	El Castillo	Le Chateaubriand	La Seigneurie	Le Séville
935 est, Sherbrooke	Place Dupuis 1415, St-Hubert	420 ouest, Sherbrooke	6500, Côte de Liesse	7300, Côte de Liesse	4545 ouest, Côte Vertu
842-8581	842-4881	842-6111	739-3391	731-7751	332-2720

Propriété de/Administré par ATLIHC INC

السيدان فهد القواسمة ومحمد ملحم
رئيسا بلديتي الخليل وحلحول بفلسطين المحتلة

LES HONORABLES MM. MELHEM ET KAWASMEH À MONTRÉAL

1976:	MM. Melhem et Kawasmeh sont élus maires de Halhoul et de Hebron en Cisjordanie occupée.
2 mai 1980	Ils sont expulsés manu militari, en pleine nuit sans préavis et sans qu'aucune accusation ne soit portée contre eux.
19 déc. 1980:	Le Conseil de sécurité de l'ONU, convoqué d'urgence, adopte une résolution (15 voix pour, 0 contre) demandant le retour des maires. Les déportations sont qualifiées de «violation de la Convention de Genève de 1949,» dont Israël est signataire, concernant le traitement des civils dans les territoires occupés militairement.

Depuis 1967, Israel pratique une politique d'expulsion systématique dans les territoires occupés (plus de 1,700 personnes sur une population de 1,100,000 ce qui, proportionnellement, équivaudrait à la disparition de plus de 33,000 Canadiens ayant des positions de leadership dans toutes les sphères d'activité sociale).

Jusqu'aujourd'hui les maires Melhem et Kawasmeh sont en exil et ne peuvent pas retourner auprès de leurs familles. Nous vous invitons à venir écouter MM. Melhem et Kawasmeh le

SAMEDI 30 MAI 1981 à 20h30

HOLIDAY INN (coin Saint-Hubert et Sainte-Catherine)
au 4e étage, Salle 420
Conférence organisée par l'association Québec-Palestine
1015 est, rue Sainte-Catherine
Montréal



GRATUITEMENT

avec toute commande de $25 ou plus 1 géranium en pot pour la maison et le jardin

TERRE EN SACS
SABLE EN SACS
Plantez nos conifères en pot dès maintenant



Pommier, prunier, cerisier, gadellier, vignes à raisins, poirier, framboisier, fraisier, rhubarbe

30% DE RÉDUCTION
sur fumier de montons et vaches (organique, sans odeur, en poudre). Fertilisant parfait pour pelouses, jardins et semis. Achetez-en un sac dès aujourd'hui. Utilisez-le sur terre ou gazon. Résultats sensationnels.

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE POUR PLANTES DE ROCAILLE ET VIVACES
Des plants qui fleuriront durant de nombreuses années, plusieurs variétés. Belle touffes.



Ne préférez-vous pas cette plante de chez Paul? à cette plantule fragile?

Des années de satisfaction garantie $1.25 seulement
Prix courant $1,75 à $3,95
pour la plupart des variétés.

PÉPINIÈRE PAUL
9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS 684-3049

CHARGEX VISA

Nous avons des centaines de plants de légumes et de plantes annuelles à repiquer en boîte.
** VENEZ NOUS VOIR **

... Direction: de la route Transcanadienne, est ou ouest prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.

Nous avons reçu des centaines de superbes épinettes bleues.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

LA MÉTÉO

à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
4-9-5

AUJOURD'HUI
Minimum: 15 Maximum: 22
Brumeux en matinée, ciel variable

DEMAIN
Quelques averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	20	Quelques averses	Peu de changement
Outaouais	—	22	Ensol., pass. nuageux	Quelques averses
Laurentides	—	20	Ciel variable	Quelques averses
Cantons de l'Est	—	24	Dégagement partiel	Quelques averses
Mauricie	—	20	Ciel variable	Quelques averses
Québec	—	20	Pluie passagère	Quelques averses
Lac-Saint-Jean	—	20	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Rimouski	—	15	Averses	Quelques averses
Gaspésie	—	15	Averses	Quelques averses
Baie-Comeau	—	13	Nuageux, éclaircies	Quelques averses
Sept-Îles	—	13	Nuageux, éclaircies	Quelques averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	9	17
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	8	22
Saskatchewan	Pass. nuageux	Regina	10	20
Manitoba	Averses	Winnipeg	12	18
Ontario	Ensoleillé	Toronto	12	24
Nouveau-Brunswick	Averses	Fredericton	8	25
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	8	22
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	8	16
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	6	12

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	32	Miami	23	30	Pittsburgh	17	23
Buffalo	15	21	New York	13	25	San Francisco	11	25
Chicago	8	19	Nlle-Orléans	20	32	Washington	21	30

vers les capitales

Amsterdam	8	16	Hong Kong	27	30	Oslo	9	19
Athènes	—	—	Le Caire	—	—	Paris	9	14
Berlin	8	20	Lisbonne	10	20	Rome	—	—
Bruxelles	7	15	Londres	9	16	Séoul	17	29
Buenos Aires	11	16	Madrid	8	20	Stockholm	8	16
Copenhague	10	13	Moscou	17	27	Tokyo	15	21
Genève	7	14	Mexico	13	23	Vienne	18	27

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	19	23	San Juan	24	32
Barbade	26	30	Nassau	20	31	Trinidad	25	33

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

la presse

Une cigarette serait à l'origine d'un troisième incendie mortel à Outremont

■ Un incendie survenu au cours de la nuit hier au 6120 Hutchison à Outremont a causé la mort d'un jeune homme âgé de 31 ans, Philippe Bourgie.

Un mégot de cigarette échappé sur un sofa serait à l'origine de ce sinistre. L'enquête, menée par les pompiers d'Outremont au cours de la journée hier, a permis de déterminer que le foyer d'incendie se trouvait au troisième et dernier étage de l'édifice, où habitait la victime.

Plusieurs résidants de la rue Hutchison ont dénoncé le peu de dévouement des pompiers de la ville de Montréal qui ont été appelés sur les lieux. Les gens ont affirmé que les sapeurs de Montréal n'avaient pas fait le nécessaire pour sauver la vie de M. Bourgie. Interrogé à ce sujet, le chef des pompiers d'Outremont, M. Jean Leblanc, a apporté ces précisions: «Nous avons reçu l'appel à 3h 59 et ceux de Montréal à 4h 01. Il est évident que nous sommes arrivés les premiers sur les lieux. A leur arrivée, les pompiers de Montréal ont rebroussé chemin car ils n'ont pas à intervenir dans une telle situation. Nous avons fait le nécessaire pour aider le jeune homme immédiatement à notre arrivée, mais le feu couvait depuis longtemps et il était déjà asphyxié.» La version du chef Leblanc a été corroborée par le directeur des incendies de Montréal, M. Jean-Paul Moineau.

Les résidants de la rue Hutchison ont fait appel aux pompiers de Montréal et d'Outremont parce que la rue constitue une frontière de district.

Rappelons que c'est la troisième fois en autant de mois qu'un homme perd la vie au cours d'un incendie allumé par une cigarette.

Le 19 février Roger Leroux, journaliste à La Presse, perdait la vie dans sa résidance d'Outre mont. Deux semaines plus tard, un architecte trouvait la mort, rue Forest Hill à Côte-des-Neiges, dans des circonstances similaires.

LA MORT DE LYNE JOLIN

Le coroner tient Maxime responsable

■ Jean-Bernard Maxime, 29 ans, chômeur, a été tenu criminellement responsable par le coroner Roch Héroux de la mort de Lyne Jolin, une ménagère de 25 ans, survenue vers 8h30, le 20 mai dernier, en face du 2793 Terrasse Tracy, à Longueuil.

CONRAD BERNIER

Lors de la comparution de Maxime devant Me Héroux, jeudi dernier, les responsables de l'enquête policière avaient annoncé qu'une vingtaine de témoins seraient vraisemblablement assignés pour l'enquête du coroner. Or, hier, seulement trois témoins ont été assignés et interrogés. Il s'agit du Dr Jean Hould, de l'Institut de médecine légale du Québec, qui a pratiqué une autopsie sur le corps de Lyne Jolin, le 21 mai dernier, de Kathy Jolin, qui a raconté les circonstances de la mort de sa soeur, et du constable Michel Désormeaux, qui a procédé à l'arrestation de Maxime, le 20 mai, sur «le lieu même de la tragédie».

Le rapport d'autopsie versé au dossier par le Dr Hould fait état de «multiples fractures du crâne, d'hémorragies cérébrales et de contusions». Le médecin pathologiste conclue qu'il s'agit d'une mort violente.

Kathy Jolin a pour sa part raconté au coroner que c'est au moment où elle partait pour la Cour en compagnie de sa soeur Lyne que Maxime a surgi au volant de son auto et a foncé sur elles après une course démente au cours de laquelle les deux jeunes femmes, folles de peur, ont essayé d'échapper à leur agresseur. Un individu, armé d'une barre de fer, est alors intervenu pour défendre les deux femmes. C'est finalement Maxime qui a récupéré cette barre de fer qu'il a ensuite utilisée pour frapper Lyne Jolin. Quand Kathy est revenue sur le lieu de l'agression après avoir fait un appel téléphonique à la police, elle a vu sa soeur gisant par terre, inerte, ensanglantée, et Maxime assis près d'elle avec la barre de fer dans les mains.

Au cours de son bref témoignage, le constable Michel Désormeaux a identifié Jean-Bernard Maxime et affirmé qu'il était bel et bien l'individu qu'il avait vu assis près du cadavre de Lyne Jolin, le 20 dernier, en face du 2793 Terrasse Tracy, à Longueuil, et qu'il avait aussitôt appréhendé. Au dire du témoin, Maxime a tout avoué avant même d'être arrêté.



Jean-Bernard Maxime alors qu'il discutait avec son avocat. photo René Picard, LA PRESSE



Guy Pinard

Une loi sévère pour le meilleur ami de l'homme

■ La ville de Brossard adoptait en juin 1980 une loi très sévère à l'intention des propriétaires de chiens de la municipalité. Mais il aura fallu un an avant que les citoyens n'entreprennent de protester vigoureusement, comme ils l'ont fait au cours des quatre dernières séances du Conseil municipal, au point d'exaspérer le maire Alphonse Lepage.

Tout en reconnaissant que le règlement est très sévere, le maire Lepage le juge amplement justifié, puisqu'il donnait suite aux nombreuses plaintes reçues de citoyens dont un enfant s'était fait mordre par un chien sans laisse, ou qui étaient exaspérés par la malpropreté des parcs et autres lieux publics, imputable aux (traces) laissées par le meilleur ami de l'homme.

«Si nous abolissions ce règlement, la salle du conseil ne serait jamais assez grande pour contenir tous les citoyens désireux de protester», dit le maire Lepage, en précisant que le but visé par le règlement ne consistait pas à bannir les chiens de Brossard, mais plutôt à sensibiliser les propriétaires à la nécessité, pour le bien commun, de s'occuper de leurs bêtes. Et sur ce point, le maire affirme que le but visé a été atteint.

Mais le Conseil municipal de Brossard est allé très loin, car en plus de légiférer sur la nécessité de tenir les chiens en laisse et l'obligation pour les citoyens de ramasser les crottes de leurs bêtes, le conseil a décidé de porter le prix du permis à $25 pour le premier chien et à $50 pour le deuxième, en plus d'inviter les citoyens à se défaire de tous les chiens qu'ils possèdent au-delà de deux.

Ce sont ces deux derniers points qui ont soulevé l'ire des propriétaires de chiens, et le maire n'a guère aidé sa cause en invitant une dame de confier ses chiens «hors la loi» à des chenils qui peuvent en disposer.

Heureusement, l'administration municipale n'a pas encore mis en application l'article du règlement qui limite à deux le nombre de chiens par foyer, et il est permis de douter qu'elle le fasse un jour. D'ailleurs, le maire Lepage est le premier à reconnaître que le règlement est très sévère, et à admettre que les taxes seront réduites l'an prochain. Quant à la limite de deux chiens par foyer, le maire ne veut pas se prononcer sur le sujet pour le moment, mais il ne faudrait pas s'étonner de voir le conseil municipal faire marche arrière sur un aspect du règlement qu'il ne pourra jamais mettre en en vigueur.

A ce sujet, le maire a nié que ses collègues et lui avaient imaginé ce règlement dans le but d'inciter Brigitte Bardot à se porter à la défense des chiens de Brossard, et par conséquent à rendre une visite aux Brossardiens. Après en avoir bien ri, le maire Lepage a assuré que cette idée ne lui était pas venue à l'esprit. Ça lui aura au moins permis d'oublier, au moins pour un moment, les tracas que lui occasionne un règlement qui, tout en étant excessivement sévère dans sa forme actuelle, n'en aura pas moins sa raison d'être une fois les excès éliminés.

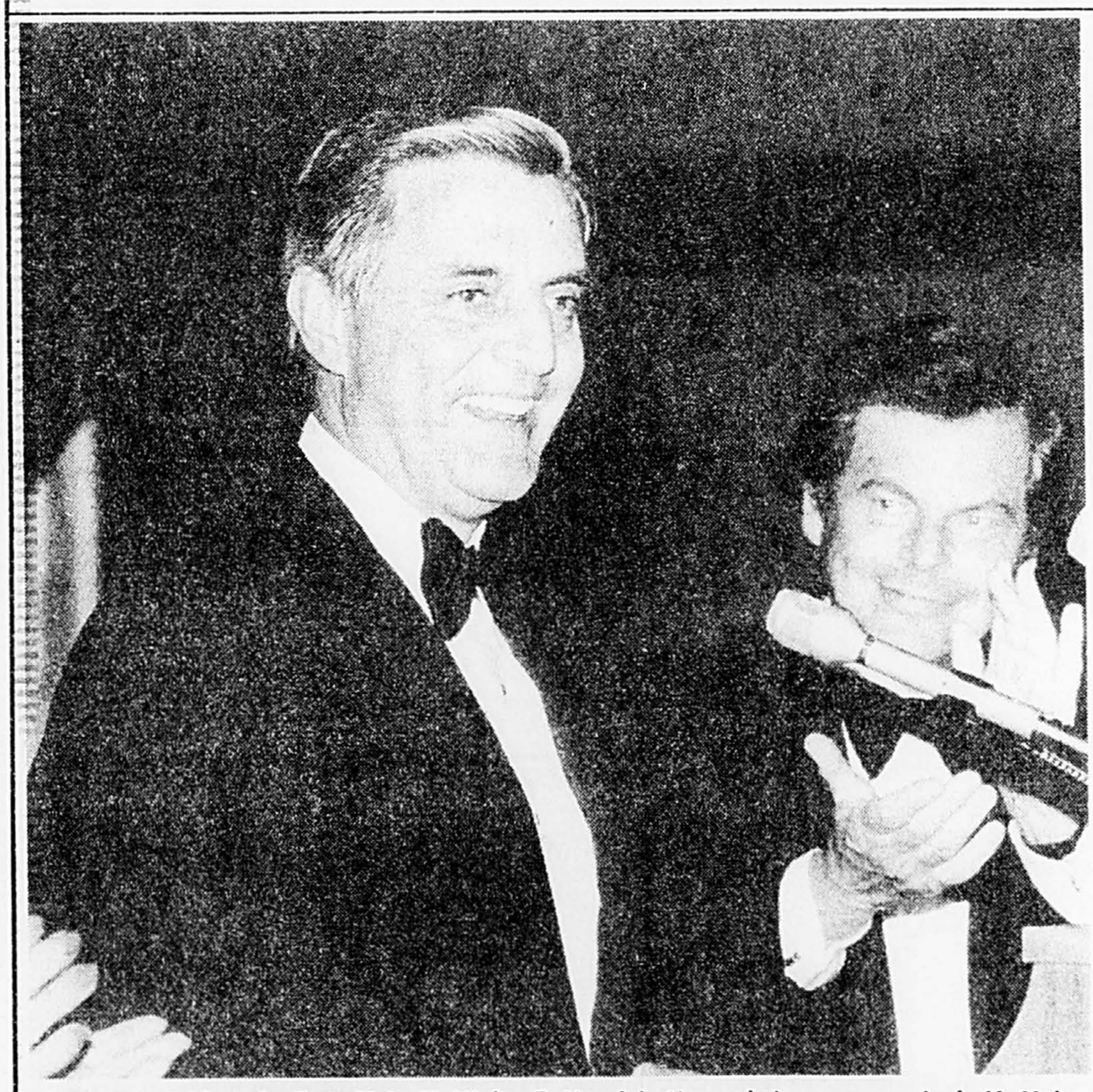
Des sociétés au service du gouvernement fédéral

Ne vous étonnez pas si vous trouvez, parmi les différents dépliants publicitaires qui accompagnent le compte d'une compagnie dont vous êtes un client, un feuillet publicitaire relatif au recensement du 3 juin. Il ne s'agit pas d'une erreur.

En effet, selon Guy Lefebvre, relationniste de la Compagnie pétrolière Impériale Limitée, pas moins d'une centaine de grandes entreprrises canadiennes (et la Compagnie pétrolière Impériale en est) ont accepté l'invitation de Statistique Canada d'inclure ce feuillet publicitaire dans l'enveloppe de compte qu'elles adressent à leurs clients.

Lefebvre assure que le tout repose sur de bonnes intentions. D'une part, le gouvernement souhaite que le recensement soit concrétisé avec le maximum d'efficacité, et d'autre part, la société pétrolière ne voyait pas de raison valable de refuser de rendre ce service au public même si elle devait le faire gratuitement (le gouvernement fournit évidemment les feuillets à encarter).

Aussi louable que soit ce geste, cette situation peut susciter certaines inquiétudes devant la tentation des gouvernements d'utiliser les mêmes canaux pour de la publicité partisane. Sur ce point, Lefebvre est catégorique: la Compagnie pétrolière Impériale aurait carrément dit non au gouvernement.



L'ex-vice-président des Etats-Unis, M. Walter F. Mondale (à gauche) en compagnie de M. Melvyn A. Dobrin, président de Steinberg, au dîner de gala donné hier à Montréal par l'Organisation des obligations de l'Etat d'Israël. photo Michel Gravel, LA PRESSE

DE PASSAGE À MONTRÉAL

L'ex-vice président Mondale plaide pour les droits humains

■ Prenant la parole hier soir à Montréal, l'ex-vice-président des États-Unis, M. Walter F. Mondale, a rendu au passage un vibrant hommage aux diplomates canadiens qui ont aidé les otages américains à sortir d'Iran et souligné l'importance, plus grande que jamais aujourd'hui, de défendre partout les droits de l'homme.

M. Mondale, qui était conférencier à un dîner de gala offert par l'Organisation montréalaise des obligations de l'État d'Israël en l'honneur de M. W. Earle McLaughin, ancien président du conseil de la Banque Royale du Canada, lauréat du Prix d'humanisme Eleanor-Roosevelt, a soutenu qu'il n'existe pas de différence entre le terrorisme de droite ou de gauche.

Après avoir affirmé qu'il faut condamner toutes les violations des droits de l'homme, qu'elles se produisent en Argentine ou en Union soviétique, entre autres pays, l'ancien collaborateur du président Carter a fait état de trois principes:

1—Il importe de partager la responsabilité de l'être humain pour autrui;

2—Il faut afficher publiquement son attachement au respect des libertés;

3—Les droits de l'homme doivent être universels.

Au sujet d'Israël, M. Mondale a fait observer que cet État, qui a connu plus de guerres qu'aucun autre dans sa courte existence, est assailli par le terrorisme, dont — a-t-il précisé — celui de l'OLP.

Il a lancé un appel en faveur des investissements en Israël, estimant qu'une telle aide est vitale pour la stabilité du Moyen-Orient, pour la nôtre et pour celle du monde civilisé.

Au début de sa brève allocution, l'ex-vice-président des Etats-Unis avait rappelé l'affaire des otages de Téhéran. «Je serai toujours fier, a-t-il dit, de ce qu'ont fait les diplomates canadiens pour la liberté et l'humanité.»

Quelque 1,000 invités participaient à ce dîner, tenu sous la présidence de M. Melvyn A. Dobrin, président de Steinberg. En l'absence de M. McLaughlin, qui a dû subir une intervention chirurgicale ces jours derniers, la médaille Eleanor-Roosevelt a été remise à sa femme, Ethel, par l'ambassadeur d'Israël au Canada, M. Yeshayahu Anug.

Dédié à la mémoire de la femme du président Franklin D. Roosevelt, et symbolisant son dévouement à la cause de la paix mondiale et de la compréhension entre les peuples, ce prix est décerné par l'Organisation des obligations d'État d'Israël, qui l'a fondé en collaboration avec la famille Roosevelt.

M. McLaughlin, qui a pris sa retraite en 1980, l'a mérité «en raison des services remarquables qu'il a rendus à la société». Avant lui, trois autres Canadiens avaient obtenu cet honneur: M. Ian Sinclair, président du conseil du Canadien Pacifique, ainsi que les premiers ministres Louis Saint-Laurent et Lester B. Pearson.

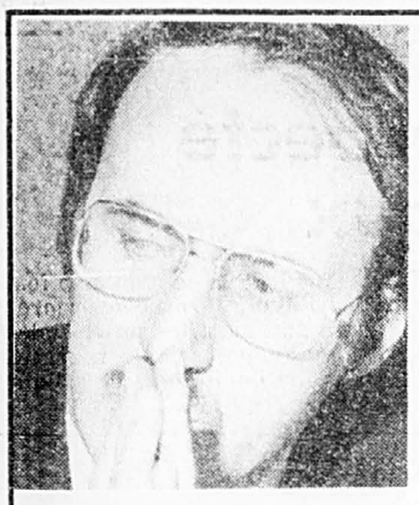
L'Organisation des obligations de l'État d'Israël assure depuis 1951 les fonds nécessaires au développement de l'infrastructure économique israélienne et a déjà recueilli plus de $5 milliards au moyen d'obligations, notamment.



SUPER MARATHON D'AUBAINES

VOYEZ NOS SPÉCIAUX SAMEDI LE 30 MAI EN PAGES A 12 et A 13

LE ROI DE LA Radio



Tardif craint de voir la Régie contestée

■ QUÉBEC — Même si le plus haut tribunal du pays vient de déclarer inconstitutionnelle une loi ontarienne créant une commission pour s'occuper des conflits entre propriétaires et locataires, le ministre délégué à l'Habitation du Québec, M. Guy Tardif, a déclaré hier que le jugement ne mettait pas en cause l'existence de la Régie du logement du Québec.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Le ministre a toutefois admis que la décision de la Cour suprême pourrait inciter une personne résidant au Québec et insatisfaite de la Régie du logement à en contester l'existence devant les cours de justice.

Selon lui, la décision de la Cour suprême montre à quel point l'Acte d'Amérique du Nord britannique est devenue archaïque et n'a point évolué au même rythme que la société moderne. En effet, l'article 96 de l'AANB empêche la création de tribunaux administratifs par les provinces et en confie l'initiative au gouvernement fédéral.

Comme le Québec a créé de nombreux tribunaux administratifs dans le passé, il va de soit que leur légitimité pourrait être mise en cause à tout moment. C'est ainsi que l'existence du tribunal des professions fait déjà l'objet d'une analyse à la Cour suprême et qu'une décision devrait être rendue incessamment.

Seuls les juges peuvent régler les litiges entre propriétaires et locataires, dit la Cour suprême

■ OTTAWA (PC) — Un jugement rendu hier par la Cour suprême du Canada signifie qu'en vertu de la constitution même, seuls les juges peuvent régler les conflits entre propriétaires et locataires.

Le tribunal a jugé en effet anticonstitutionnelle une loi ontarienne créant une commission qui s'occuperait de ces conflits. En vertu du Residential Tenancies Act, cette commission aurait pu émettre des ordres d'éviction touchant les locataires, et obliger les propriétaires à effectuer des travaux ou à fournir certains services.

Le juge Brian Dickson, appuyé par les six autres juges qui ont entendu la cause, a souligné que ces fonctions devaient en fait relever d'un tribunal, tel que stipulé par l'article 96 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Dans cette cause judiciaire, l'Ontario bénéficiait de l'appui du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

A l'instar de l'Ontario, ces provinces soutenaient qu'une commission aurait été moins officielle qu'un tribunal, aurait rassemblé tous les services sous le même toit et aurait servi de médiatrice dans les différends entre propriétaires et locataires.

Selon le procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry, la décision de la Cour suprême illustre le genre de problèmes qu'engendre une constitution désuète.

«La Cour suprême y a vu un objectif très louable, mais nous sommes frustrés par les dispositions de l'AANB», a dit M. McMurtry, en ajoutant que c'était l'une des nombreuses raisons pour lesquelles l'Ontario approuvait le projet de réforme constitutionnelle. «J'ai saisi M. Trudeau de la question lors de la conférence des premiers ministres, et il a admis que cet aspect de la réforme constitutionnelle était absolument prioritaire. Mais pour l'instant, nous sommes encore soumis aux dispositions d'une loi datant de 1867, et je ne pense pas que les choses changent avant que la constitution ne soit rapatriée avec, espérons-le, une formule d'amendement pertinente».

De son côté, le gouvernement de Colombie-Britannique se propose de réviser sa législation sur les rapports entre propriétaires et locataires à la lumière de la décision de la Cour suprême.

«La première chose à faire, a déclaré le ministre des Consommateurs Peter Hyndman, va être d'analyser les raisons qui ont motivé ce jugement en même temps que la décision prise par la Cour d'appel de Colombie-Britannique l'an dernier, pour déterminer s'il existe une distinction suffisante pour que le système en existence dans la province ne soit pas affecté.»

Le tribunal provincial avait décrété que la législature était habilitée à émettre des dispositions autorisant l'ombudsman à décider de l'expiration d'un bail.

Proprios heureux, locataires inquiets

■ (PC) — Encouragés par le jugement de la Cour suprême contre la commission ontarienne des loyers jeudi, la Ligue des propriétaires de Montréal se dit prête à affronter la Régie des loyers.

M. Pierre Aubry, président de l'organisme qui regroupe quelque 1,500 propriétaires d'immeubles à appartements, a annoncé que celui-ci comptait établir un dossier juridique afin de décider des mesures à prendre à l'encontre de la régie «détestée».

Le jugement de la Cour suprême a presque démantelé ce qui en Ontario est l'équivalent de la Régie des loyers, dont la loi constitutive a été amendée la dernière fois à l'Assemblée nationale, en octobre 1980.

Le plus haut tribunal du pays a statué que seuls les tribunaux judiciaires, et non des commissions administratives créées par les provinces, peuvent régler les conflits entre propriétaires et locataires. Suivant la constitution, ces commissions ne peuvent avoir les mêmes pouvoirs que la Cour supérieure.

Si une telle procédure obtient le même succès au Québec, a affirmé M. Aubry, toutes les décisions rendues par la régie depuis l'amendement étendant ses pouvoirs, l'automne dernier, seront illégales.

Mais les représentants des locataires sont inquiets à la pensée d'avoir à traiter avec les tribunaux au lieu de la régie dont les services sont gratuits et moins cérémonieux.

«Ce serait catastrophique, a affirmé Mme Anne Thibeault, coordonnatrice d'un comité de locataires du quartier Villeray. Elle conseille quelque 4,000 locataires par année.

A Montréal où 80 pour cent de la population est locataire, a rappelé Mme Thibeault, le transfert de juridiction submergerait les tribunaux déjà débordés.

«Ça prend des mois pour obtenir une décision de la régie. Ça pourrait prendre un an ou plus si les tribunaux devaient décider de toutes ces causes», a-t-elle ajouté.

D'autres spécialistes s'attendent cependant à ce que, dans le cas d'une invalidation de la Régie des loyers, le gouvernement fasse passer une loi rétroactive pour que des milliers de décisions d'expulsion, de réparations à effectuer et autres ne soient pas annulées.

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC

Propriétaire condamné pour avoir refusé d'obtempérer à une ordonnance de la Régie du logement

■ Pour la première fois au Québec, un propriétaire a été reconnu coupable, hier, d'un outrage au tribunal découlant de son refus d'obtempérer à une ordonnance de la Régie du logement et, par la suite, à différents ordres des tribunaux.

Toutefois, le juge Yves Forest, de la Cour de pratique, a préféré condamner le propriétaire récalcitrant en vertu du code de procédure civile et non pas, comme l'avait demandé le procureur du locataire, Me Gérard-R. Raymond, en vertu de la loi provinciale du logement.

DENIS MASSE

Selon la loi 107, l'intimé aurait été passible d'une amende variant entre $5,000 et $25,000, tandis que le code de procédure civile prévoit une amende ne dépassant pas $5,000.

Le propriétaire fautif, Mme Hélène Lemire, a donc été condamnée à une amende de $350 à acquitter dans les 30 jours, ou, à défaut de se conformer, à une incarcération de 21 jours.

Son procureur, Me Fernand Lévesque, a aussitôt annoncé son intention d'en appeler du jugement rendu contre sa cliente, avec d'autant plus de raison, selon ses propres termes, que la Cour suprême du Canada s'est prononcée hier contre l'inconstitutionnalité de la Régie ontarienne du logement calquée dans son ensemble sur celle du Québec.

De fait, dans une cause similaire, le juge Claude Benoit, de la Cour supérieure du Québec, a rendu hier par écrit une sentence rejetant la requête d'outrage au tribunal logée contre un propriétaire, la firme 94271 Canada Inc. et son administrateur, M. Jean Denis, un policier.

Dans son jugement, le juge Benoit se dit loin d'être assuré que la Régie du logement ait le pouvoir d'émettre des ordonnances. Mais la question de la constitutionnalité de la Régie n'avait été contestée par aucune des deux parties dans cette cause.

Dans la cause entendue hier par le juge Forest, le requérant, M. Vallier Lapierre, se plaignait d'avoir été privé de chauffage et d'eau chaude, bien que la propriétaire se fut engagée par bail à lui fournir ces services.

Une première décision rendue par la Régie du logement enjoignait la propriétaire, Mme Lemire, à rétablir le chauffage et à fournir l'eau chaude.

Par la suite, le locataire, constatant le manque de services (chauffage et eau chaude) avait obtenu d'un juge de la Cour provinciale une requête pour outrage au tribunal. Puis, un peu plus tard, un autre juge accordait une réquisition d'un bref d'exécution d'une ordonnance de la Régie du logement. Par ce bref d'exécution, le locataire obtenait le droit d'accès à la fournaise et de mettre l'appareil en marche.

Enfin, quelques jours plus tard, un autre juge de la Cour supérieure accordait une requête d'injonction interlocutoire lui permettant d'affecter le coût du loyer aux dépenses du chauffage et de l'eau chaude. Auparavant, soit depuis novembre, le locataire avait pris soin de déposer son loyer au greffe de la Régie du logement et c'est en vain que la propriétaire tenta de récupérer ces sommes.

Ces différentes procédures indiquent les multiples démarches judiciaires qu'a dû faire le locataire pour obtenir les services garantis par son bail.

Il lui reste encore à poursuivre la propriétaire pour dommages et intérêts car la sentence rendue pour outrage au tribunal ne lui procure pas le remboursement de ses frais.

Oui, mon p'tit bonhomme!

Le 3 juin, je vais penser à toi.

Le recensement, c'est confidentiel.

Le 3 juin, Statistique Canada fera le recensement de tous les citoyens du pays. D'ici là, chaque foyer recevra un questionnaire clairement identifié et portant le symbole du recensement du Canada de 1981 (le "p'tit bonhomme").
Il s'agit pour tous de bien répondre à chacune des questions posées en se souvenant que les réponses serviront à dresser des statistiques générales.
La plus stricte confidentialité est garantie à chaque citoyen par la loi.

C'est simple et ça rend service à tous.

Il ne vous faudra que peu de temps pour répondre au questionnaire du recensement. Pourtant, cette opération simple que chacun fera à travers le pays contribuera au mieux-être de toute la collectivité.
En sachant précisément qui nous sommes, nous aurons les outils nécessaires pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de chaque région du Canada. Il est donc important que chacun fasse sa part pour le recensement le 3 juin.

Soyez du nombre!



Canada

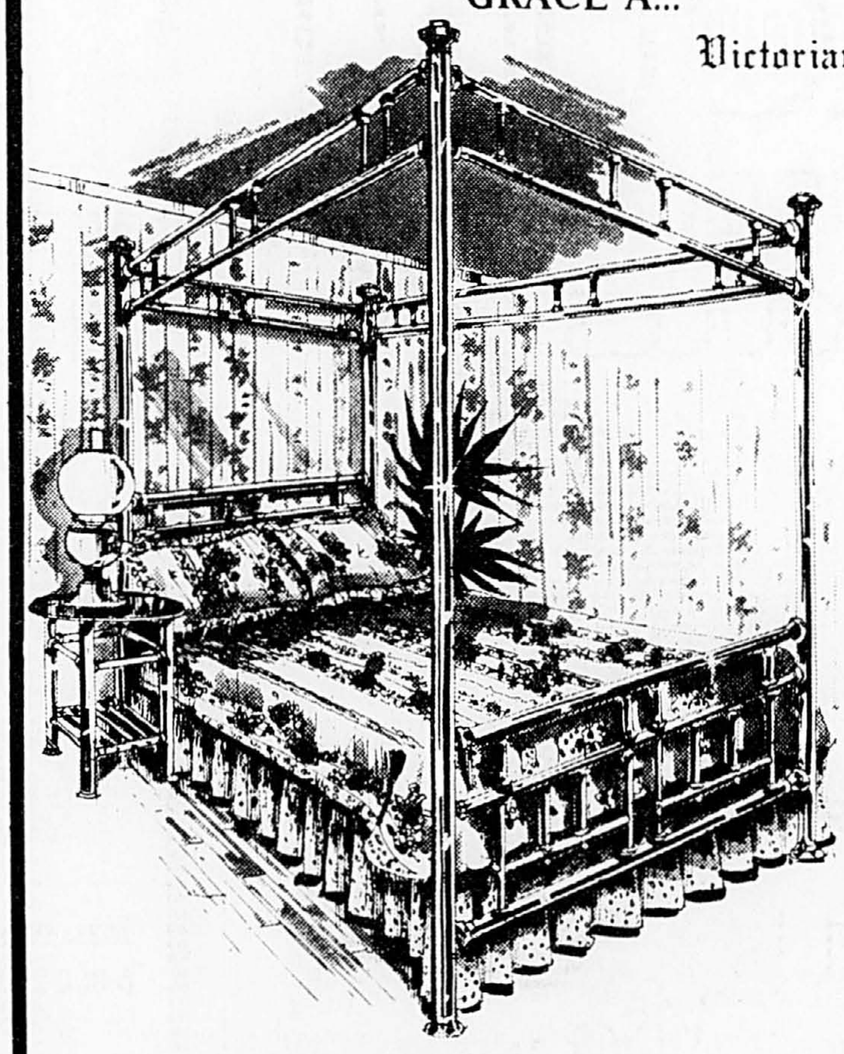
Statistique Canada Statistics Canada

BN

A Vous Le 7è Ciel!

TOUS LES RÊVES SONT PERMIS GRÂCE À...

Victorian Brass Works Ltée Ltd



LIT BALDAQUIN DES PLUS ROMANTIQUE! A PRIX FANTASTIQUE!

Pur laiton de la plus haute qualité. Incluant base spéciale sur roulettes pour plus de mobilité. Baldaquin à double-barre.

$1499
Livraison en sus

TABLE DE NUIT FORME RONDE

Dessus vitré solide, approx. 1/4 d'épaisseur. Base de pur laiton. Le bas peut servir d'espace rangement.

$289.
Livraison en sus

LA TOUCHE FINALE MAGNIFIQUE DOUILLETTE "PIQUE CONTOUR" DE

J. Diamond

Tissu imprimé de motif floral et ligné, 100% coton. L'ens. comprend, 2 cache-oreillers et un jupon de lit.

$479
Livraison en sus

BOUTIQUE nocturne

La source unique pour tous vos besoins en literie.
921 EST, RUE ST-CATHERINE
Tél: 849-6034
Stationnement municipal à l'arrière de la boutique

METRO
Seulement deux rues à l'est de la station métro Beni-Demontigny

APRÈS UNE COLLISION DE TROIS MORTS

Plus de transport au camp pour les jeunes handicapés

Depuis janvier dernier, c'est cinq fois la semaine, que les autobus Gaudreau de Joliette déplaçaient de Rosemère à St-Liguori une équipe de déficients mentaux en période de réadaptation.

Mercredi dernier, en fin d'après-midi, sous un ciel de pluie non loin du petit village de St-Alexis-des-Monts, une voiture conduite par un septuagénaire, Henri Lavoie (74 ans) percutait le mini-bus après avoir omis, selon la Sûreté du Québec, de faire un arrêt obligatoire.

Trois morts: Henri Lavoie, Joseph Lavoie (72 ans) et Cécile Rivest-Lavoie (79). Un groupe de jeunes traumatisés, dont l'un fut opéré dans la soirée pour fracture à un bras.

Ces jeunes déficients, provenant de la région de Lanaudière pour la plupart, faisaient partie depuis janvier d'un atelier protégé du Centre de rééducation de Rosemère (les Contreforts) et profitaient d'activités de plein air et d'hébergement au Camp Notre-Dame, à St-Liguori.

C'était une tâche cependant que de se déplacer ainsi. Tous les jours ou presque: 80 milles, aller-retour entre le Centre de la base de plein-air, avec des handicapés dont l'âge physique se situait entre 20 et 25 ans, mais l'âge mental à 8 ou 9 ans.

«Nous avons tenté par tous les moyens, indiquait hier à LA PRESSE, Michel Lippé, directeur du Centre de Rosemère de dénicher un endroit plus accessible. Nous n'avons rien trouvé dans la région de Ste-Thérèse et de St-Jérôme. Nous sommes conscients que c'est un problème, mais comme le projet se terminait en juin...»

Le directeur a fait remarquer que les adolescents de la région font quotidiennement près de 100 milles (aller-retour) entre leur polyvalente respective et leur domicile. Le Centre «Contreforts» subventionné par le ministère des Affaires sociales (MAS) aide les déficients dans l'apprentissage d'un métier. Dans leur cas, ce sont des notions d'imprimerie que l'on tente de leur inculquer.

Selon le directeur, il est peu probable que les jeunes déficients aient subi un quelconque traumatisme: «Dans la plupart des cas, ils ont la faculté d'oublier très vite.» Pour l'instant, toutes les activités touchant le Camp Notre-Dame, à St-Liguori, ont été suspendues. Lundi, de nouvelles dispositions seront mises en place. Le directeur ignorait, hier, si des poursuites allaient être entreprises par les parents des enfants. Entretemps, rappelons que onze (11) enfants ont été hospitalisés pour blessures mineures.

RECTIFICATION

Me Gilles Thouin a respecté la ligne des hautes eaux

«Dans le cadre de certains articles que LA PRESSE a publiés pour attirer l'attention de ses lecteurs sur des empiètements sur les rives du Saint-Laurent, elle a écrit, en date du 6 avril 1981, un article intitulé: Protection des berges à Repentigny. La Ville ne collabore pas et Québec hésite à agir. Cet article faisait nommément référence à un citoyen de Repentigny, Me Gilles Thouin, lequel a pris action devant la Cour supérieure reprochant à LA PRESSE de ne pas avoir rétabli les faits comme demandé dans une mise en demeure signifiée deux jours après la publication. Nous nous exécutons maintenant.»

— Il n'était pas exact d'écrire que Me Thouin s'était construit dans le lit du fleuve; il a construit au-delà de la ligne des hautes eaux tel que préalablement établi par les préposés du ministère des Richesses naturelles qui, à l'époque, étaient chargées de l'application de la Loi du régime des eaux.

Il n'était pas exact d'écrire que Me Thouin se soit construit «malgré les recommandations contraires du ministère de l'Environnement»: il n'y a pas eu de représentation de la part de qui que ce soit de ce ministère.

LA PRESSE n'est pas au courant de faits pouvant laisser croire que Me Thouin pourrait être poursuivi soit en vertu de la Loi du régime des eaux ou de la loi sur la qualité de l'Environnement.

LA PRESSE désire faire état également qu'il était parfaitement légitime pour Me Thouin, qui est avocat, d'accepter de défendre des personnes qui sont poursuivies par le ministère de l'Environnement: il ne fait alors que pratiquer sa profession, ce dont personne ne peut lui faire reproche.

LA PRESSE se croit bien fondée d'avoir adressé des reproches aux autorités provinciales et municipales mais regrette d'avoir impliqué Me Thouin comme elle l'a fait.

Le violeur-«plombier» repéré aussi ailleurs

Le maniaque sexuel qui se fait passer pour un plombier et qui, depuis un mois et demi, a volé puis violé au moins neuf femmes dans le centre-ouest de la métropole, opérerait aussi à Pointe-Claire et dans les Basses Laurentides.

En effet, selon les policiers, le bandit serait plus actif qu'on pensait. Il aurait été identifié à Rosemère et Boisbriand.

L'homme, qui se fait passer pour un plombier, se présente presque toujours dans de gros immeubles à logements et prétend à ses victimes qu'il doit vérifier le système de plomberie.

L'individu est âgé d'environ 25 ans, mesure 1,75 mètre, pèse 74,8 kg, a les cheveux foncés frisés et assez longs.

Toute personne pouvant fournir des renseignements à son sujet peut communiquer avec la police de la CUM à 934-2525 ou 934-2531.

LOTO-SÉLECT

Date 27-05-81

NUMÉRO GAGNANT 0029

Ventes 126 273,00$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	0	0*
dans n'importe quel ordre	56	1014,70$

* La cagnotte totale est répartie entre les gagnants de l'option «n'importe quel ordre».

LES RUES DE MONTRÉAL

CHA ANEL, rue (1912) et parc (1966)

A la mémoire de Noël Chabanel (1613-1649), jésuite et missionnaire en Nouvelle-France chez les Hurons, les Algonquins et les Pétuns. Tué par un Huron le 7 décembre 1649, il fut canonisé en 1930.

Ayant jadis porté les noms de 39e AVENUE, RUE TRINIDAD et PIE-IX, cette voie d'étend de Meilleur à Saint-Laurent, puis de Saint-Denis à Saint-Hubert, au nord de Legendre.

Adjacent à l'école Saint-Isaac-Jogues, le parc-école de 2,43 acres est situé en bordure nord de Chabanel, entre de Galinée et de Brentonviliers.

CHABOT, rue (?)

Précédemment connue sous les noms de LEESON et ROSSLAND, cette voie honore Jean-Baptiste-Napoléon Chabot, maire de l'ex-municipalité de de Lorimeir, annexée à Montréal le 29 mai 1909 et devenu le quartier de Lorimier. Axe sud-nord à partir de Mont-Royal, à l'est de Papineau.

CHAMBLY, rue de (?)

Voie ainsi nommée au plan de lotissement déposé au bureau d'enregistrement provincial en 1892-1893, en l'honneur de Jacques de Chambly, capitaine au régiment de Carignan, et devenu en 1672 concessionnaire de la seigneurie du même nom. Axe nord-sud à partir de Rachel, à l'est de Davidson.

Oups!

Une erreur d'inattention (et d'autant plus impardonnable que je rédige quotidiennement la chronique «Rues de Montréal»...) m'a amené à parler de la rue Vitré, ex-Viger, dans ma chronique d'hier. Les lecteurs (et certains me l'ont rappelé bien gentiment...) auront compris qu'il s'agissait du contraire!

Convertissez-vous au chauffage électrique.

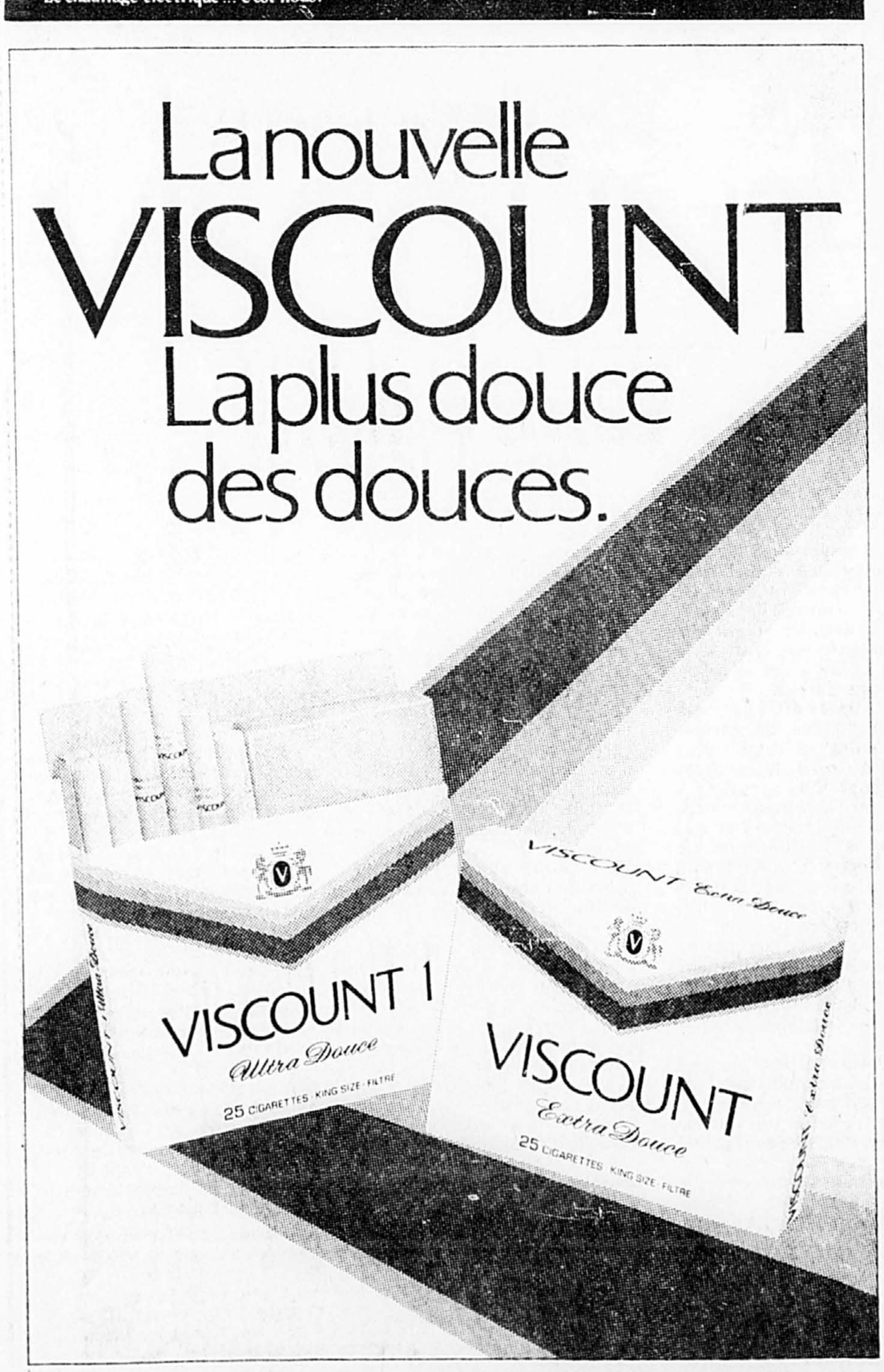
Sans changer votre entrée électrique, en utilisant notre fameux chauffe-air TH-18*. Nous offrons aussi une ligne complète d'appareils pour des maisons plus grandes et pour duplex chauffés à l'eau chaude ou à l'air chaud.

*Pour maisons pouvant aller jusqu'à 2,400 pi. ca. d'espace chauffé.



LES SYSTEMES CADMECH INC
Le chauffage électrique ... C'est nous!
2175 Boul. Thimens St. Laurent, H4R 1K8
Pour renseignements 337-3612

La nouvelle VISCOUNT La plus douce des douces.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage—éviter d'inhaler
Moyenne par cigarette: Viscount 1 Ultra Douce Régulier: Goudron 0.4 mg. Nicotine 04 mg./King Size: Goudron 0.7 mg. Nicotine 07 mg. Viscount Extra Douce et Menthol King Size: Goudron 3 mg. Nicotine 0.3 mg./Régulier: Goudron 5 mg. Nicotine 0.5 mg.

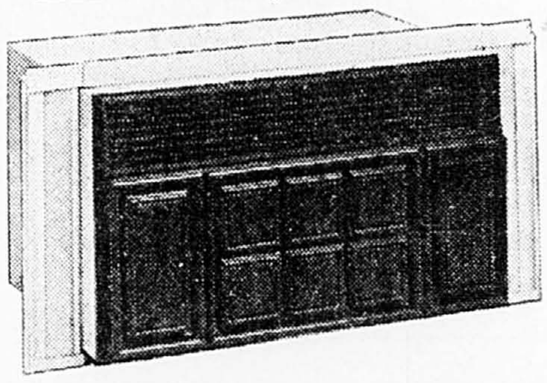
Le GRAND CHOIX en confort estival



Rabais d'avant-saison sur climatiseurs chez Pascal

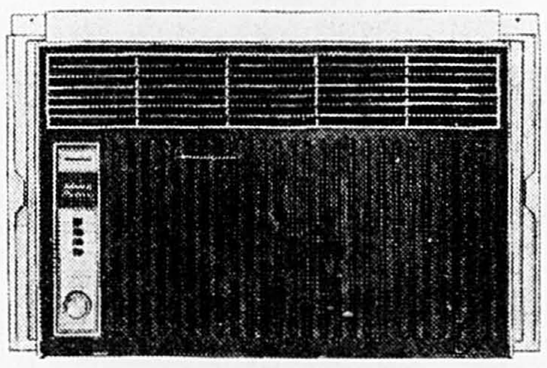
(Limite de 3 par client)

Hotpoint



5,000 BTU HC-055K — Rég. 269.95 Rabais 15.00 = 254.95
6,000 BTU HC-067K — Rég. 319.95 Rabais 20.00 = 299.95
7,800 BTU HC-087 — Rég. 389.95 Rabais 25.00 = 364.95
8,000 BTU HH-088 — Rég. 489.95 Rabais 25.00 = 464.95
10,000 BTU HH-110K — Rég. 509.95 Rabais 30.00 = 479.95
12,000 BTU HH-120 — Rég. 629.95 Rabais 35.00 = 594.95
6,000 BTU «SLIDER» HS-064 — Rég. 429.95 Rabais 20.00 = 409.95
8,000 BTU «SLIDER» HS-084 — Rég. 479.95 Rabais 25.00 = 454.95
10000 BTU «SLIDER» HS-104 — Rég. 519.95 Rabais 30.00 = 479.95

ADMIRAL



6,000 BTU 60P980 — Rég. 279.95 Rabais 20.00 = 259.95
8,000 BTU 800P127 — Rég. 294.95 Rabais 25.00 = 269.95
10,000 BTU 100P1280 — Rég. 399.95 Rabais 30.00 = 369.95
8,000 BTU «SLIDER» 805P1280 — Rég. 379.95 Rabais 25.00 = 354.95

Emerson
6,000 BTU — Rég. 279.95 Rabais 20.00 = 259.95
8,000 BTU — Rég. 333.95 Rabais 25.00 = 308.95
10,000 BTU — Rég. 399.95 Rabais 30.00 = 369.95
12,000 BTU — Rég. 479.95 Rabais 35.00 = 444.95

Carrier
6,000 BTU 51BK0061 — Rég. 289.95 Rabais 20.00 = 269.95
8,000 BTU 51BK1081 — Rég. 339.95 Rabais 25.00 = 314.95

La méthode d'achat Pascal
«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES
3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'OPEP a dû tenir compte de l'inflation

Les treize pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ont tenu au début de cette semaine à Genève leur réunion semi-annuelle pour arrêter leur politique pétrolière à court terme. L'objectif visé à cette rencontre-ci était la réduction de l'écart entre les prix que demande chacun des participants. Il y avait en principe deux façons d'atteindre cet objectif: soit de hausser tous les prix au niveau du plus élevé, soit d'ajuster tous les prix au niveau d'un prix moyen. Mais le problème est beaucoup plus complexe qu'une simple opération arithmétique.

Ces treize pays sont, en effet, très inégaux à la fois comme producteurs pétroliers et comme potentiels économiques. D'ailleurs l'Arabie Saoudite détient à elle seule 40 pour cent de toute la production pétrolière de l'OPEP. Ses décisions sont donc déterminantes pour l'orientation des politiques de cet organisme. Les pays consommateurs de pétrole, dont les principaux sont les pays industrialisés, considèrent l'Arabie Saoudite comme un membre «modéré» dans le groupe de l'OPEP. C'est un qualificatif dont le sens est tout à fait relatif, puisque ce pays depuis la crise pétrolière de 1973-74 a haussé ses prix d'environ 1200 pour cent. Mais comme les bénéfices énormes qui s'élèvent à des centaines de milliards de dollars sont en majeure partie investis dans les pays industrialisés, l'Arabie Saoudite a intérêt à ne plus trop hausser ses prix pour ne pas accélérer l'inflation et dévaluer d'autant ses investissements.

En outre l'OPEP a une préoccupation depuis environ un an. C'est la surabondance relative de pétrole sur le marché mondial. Les hausses astronomiques des prix du pétrole depuis sept ans ont forcé, en effet, les pays industrialisés non seulement à réduire le gaspillage du pétrole mais à l'économiser et ce qui est pire (du point de vue de l'OPEP) à chercher des sources d'énergie de rechange. L'OPEP, dont la plupart des pays n'ont que le pétrole comme source importante de revenus, n'a donc pas intérêt à assécher trop vite cette source. C'est pourquoi dix des pays de l'OPEP à la réunion de Genève ont décidé de réduire en moyenne de dix pour cent leur production et de ne pas hausser leurs prix d'ici à leur prochaine rencontre en décembre. Ils s'attendent à ce que le surplus de production évalué à environ 2 millions de barils par jour disparaisse au cours de la prochaine année.

L'Iran et l'Irak, qui sont encore en guerre l'un contre l'autre et dont la production est déjà réduite, n'ont pas cru bon de la réduire davantage. Quant à l'Arabie Saoudite, elle n'a pas voulu réduire sa production par crainte qu'une trop grande diminution de l'offre incite plusieurs autres pays de l'OPEP à relancer la hausse des prix. C'est d'ailleurs pourquoi les pays de l'OPEP n'ont pu s'entendre sur un prix moyen car aucun des pays dont le prix est supérieur à cette moyenne ne voulait abaisser le sien. Or c'est l'Arabie Saoudite avec $32 le baril qui a le prix le plus bas ou, si l'on préfère, le moins élevé de l'échelle qui va jusqu'à $41 le baril.

Même si le prix international du pétrole n'est pas censé bouger dans les prochains mois, le prix du pétrole canadien pourrait cependant augmenter. Il faut se rappeler, en effet, que l'Alberta, qui fournit 78 pour cent du pétrole consommé au pays, a menacé de réduire en trois étapes de 60,000 barils par jour chacune sa production de pétrole si elle ne s'entendait pas avec le fédéral sur le prix de son pétrole. L'Alberta a déjà réduit sa production en mars et sa prochaine réduction est prévue pour le 1er juin. C'est surtout le Québec, situé au terminus de l'oléoduc, qui en souffrira et devra utiliser du pétrole importé. Le prix du litre d'essence sera alors haussé en conséquence, puisque l'Arabie Saoudite, qui vend son pétrole le moins cher, ne fournit qu'environ 135,000 des quelque 400,000 barils importés par jour. Sans compter que ce pétrole rendu au Québec est environ $16 plus cher le baril que celui de l'Alberta.

La production du pétrole illustre bien l'interdépendance économique des pays et la pérennité des vieilles lois du marché, comme l'offre et la demande, en dépit des tentatives des gouvernements pour fausser celles-ci et parfois pour les abolir. Même un pays comme le Canada qui est pourtant autosuffisant, si l'on considère l'ensemble de ses ressources énergétiques, est encore dépendant de l'étranger pour son pétrole. Il est vrai que c'est surtout attribuable à la myopie, pour ne pas dire à l'incompétence, du gouvernement qui n'a pas su rendre une si petite population sur un aussi vaste et riche territoire autosuffisante en pétrole.

IVAN GUAY

Radio-Canada sans Télé 2: raisonnable et regrettable

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes vient de couper les ailes à Radio-Canada en lui refusant un permis pour sa deuxième chaîne. La décision est sans aucun doute raisonnable; et elle est pourtant regrettable.

On savait que Radio-Canada avait connu des coupures de budget importantes. On ne pouvait donc pas comprendre comment la Société d'État espérait ajouter des dépenses de $30 millions sans affecter sa programmation actuelle. Avant d'obtenir le permis du CRTC, il fallait l'aide gouvernementale. Et il semble que de ce côté, la Société compte surtout des adversaires, dont certains sont très agressifs.

De plus, le projet de la Société avait des faiblesses. Par exemple, celle de ne pouvoir s'adresser qu'à 17 pour cent de la population, c'est-à-dire à ceux qui profitent du câble. On ajoute alors à l'abondance de ceux qui ont beaucoup sans soulager ceux qui ont très peu. C'est une faiblesse.

Mais c'est dommage.

Radio-Canada utilise déjà, à la radio, la modulation de fréquence pour offrir une programmation spéciale, non accessible à tout le monde mais pourtant fort appréciée de plusieurs. Télé 2 et CBC 2 auraient pu jouer un rôle semblable à la télévision. Et le service aurait été fort appréciable.

Le principal mandat de la Société d'État consiste à préserver l'identité canadienne. Elle ne peut sûrement pas y parvenir facilement si ses émissions les plus importantes ne peuvent être présentées qu'une seule fois, s'il lui faut répondre à toutes les attentes de tout le monde en même temps, sur une chaîne unique, si l'on n'y trouve que bien peu de place pour une production originale de chez nous. Il y a longtemps que la France et d'autres pays ont compris que pour répondre aux besoins réels, la télévision d'État devait compter sur deux chaînes.

Le Canada a de plus grands besoins, mais moins de moyens.

Il est un peu paradoxal d'entendre le CRTC reprocher à Télé 2 la petitesse de son budget face à l'immensité de la tâche. Pourtant, c'est là que réside la solution: un budget si petit qu'il ne privera personne et des moyens nouveaux pour transmettre le plus grand nombre de productions.

Acceptons les critères de la raison; ils ne devraient pas limiter le travail de l'imagination.

JEAN-GUY DUBUC

La mort du prophète

Au départ, il était seul. Une voix dans le désert de la peur et de l'ignorance. Une voix claire, intrépide, gênante. On la voulut faire taire, mais ce fut peine perdue. On ne musèlle pas un prophète. Sa voix perce les murs des plus profondes geôles. Sa foi soulève les montagnes.

Le verbe du prophète a retenti durant 30 ans. Il a fait naître des millions d'autres voix. «Sans vous, je ne serais pas là», avait dit Jean-Paul II, lors de son intronisation. Lech Walesa en peut dire autant de ce vieillard de 80 ans qui, l'an dernier, déclarait que «l'homme a le droit de faire entendre sa voix en cessant de travailler». C'était percutant; c'était la voix de la Pologne. Elle ne s'éteindra pas. La victoire de Gdansk, la victoire de Solidarité, c'est la victoire de Stephan Wyszynski.

JEAN PELLERIN



Droits réservés

«Ils» risquent de tuer «Le Devoir», cette PME...

Pour produire un effet de conversation sur la solidité de certaines institutions «bien de chez nous», il m'est déjà arrivé de lancer: «Des institutions comme la maison Dupuis et Frères, la paroisse canadienne-française ou le journal *Le Devoir*, ce n'est pas tuable...» Je ne suis plus très fier de cette légèreté de langage depuis la faillite

GÉRARD BERGERON

du «grand magasin de l'est», et voici qu'à Québec l'établissement commercial correspondant, le complexe Paquet-Syndicat est en train de sombrer; aussi depuis que s'abolissent des conseils de fabrique et que disparaissent les marguilliers avec les paroisses elles-mêmes; enfin, depuis la longue grève en cours au *Devoir*...

S'il reste toujours à l'abri des puissances d'argent et des partis avec la récente nomination d'un directeur, indépendant de l'un et des autres, chaque jour qui vient va peser sur ses chances internes de survie autant que chaque semaine de grève jusqu'à maintenant.

Ce n'est pas à deux cents kilomètres de l'entreprise et du lieu des négociations, et bien insuffisamment informé de leur déroulement difficile et discontinu, qu'on pourrait aisément départager, en quadruple colonne, torts et raisons dans les arguments des deux parties. Le pourrait-on que ça ne serait pas, pour l'heure, l'opération la plus pratique. Elle consisterait plutôt à s'appliquer à détecter des interstices pour des compromis mutuellement honorables entre des parties si manifestement dévouées à l'intérêt vital de la maison. Ce qu'on peut voir d'évidence, même de très loin, c'est le fond du problème remontant à la surface de négociations si ardues. Il nous semble s'en dégager trois éléments majeurs: un manque de confiance générale, la légitimation en cours d'une nouvelle direction, une nécessité aiguë de modernisation administrative de l'entreprise.

* * *

Même pour le public assez sophistiqué du *Devoir*, ce type de conflit autour du traitement des textes, du comité de l'information et du choix des cadres semble ressortir peu ou prou à des «chicanes d'intellectuels». Pourtant, de plus en plus au Québec, nous observons qu'une certaine agressivité collective, ne s'engageant que peu ou que transitoirement dans des combats contre des pouvoirs politiques et économiques, trouve à s'employer plus naturellement dans des luttes internes à nos propres institutions culturelles: mondes de l'information, de l'enseignement et de la recherche et même certains groupes professionnels particuliers.

La somme d'idéalisme, latent mais réel, des journalistes du *Devoir* fut, ces dernières années, exacerbée par des frustrations qu'engendraient d'insoutenables délais comme conséquence de l'absence d'un directeur en un long intérim de trois ans au lieu de trois mois qui eussent bien suffi. Dans de pareilles circonstances, tout nouveau directeur allait se trouver en position peu aisée. A peine installé, il allait se sentir coincé ou testé par des journalistes qui, à tort ou à raison, gardaient l'impression que la partie patronale voulait ces dernières années, avoir à l'usure leur dynamisme syndical. C'est alors que s'éleva une lutte pour des pouvoirs de coresponsabilité dans l'entreprise. Aux arguments syndicaux marqués d'une certaine surenchère à la qualité professionnelle selon le nouveau directeur, celui-ci s'efforçait d'autre part de répondre par ses propres arguments pour un fonctionnement praticable et pour l'unicité de la direction.

Dès le départ ce fut la collision entre deux idéalismes institutionnels, ultimement convergents sans doute, mais s'affrontant dès le premier contact sur les voies possibles d'accès. Avec sa trentaine de journalistes et une demi-douzaine de cadres, *Le Devoir* est plus qu'une «famille», mais ce n'est pas plus qu'une PME de taille restreinte et qui doit rester à visage humain. Dans un circuit aussi court de relations de travail, les rapports interpersonnels sont multiples et quotidiens. Une dialectique générale du plus raisonnable doit pouvoir s'y dégager moins difficilement qu'une lutte sourde de rapports de force dans des décisions d'opération courante et combien bousculées par Sa Majesté de l'Heure de la Tombée!

Ce n'est pas donner dans le prêchi-prêcha que de soutenir que rien de durable ne puisse être acquis sans un retour d'un début de confiance mutuelle. Sans cette condition, ce qu'une des parties emporte, ce n'est pas l'autre qui le perd, mais l'entreprise même dont l'existence est si précaire. C'est des deux bords qu'on doit évaluer soigneusement la hauteur des crans d'arrêt qu'on se fixe et qu'on intime à l'autre négociateur.

En cette passe difficile, cela peut se dire en plus clair encore: que le syndicat ne semble plus consentir à l'esprit d'une grève qui fut longtemps ajournée à cause de circonstances exceptionnelles, ou encore à ce qui resterait de la tentation de mettre à l'épreuve la solidité du nouveau directeur; que la direction, n'oubliant pas les frustrations accumulées pendant les dites circonstances, accepte de bon gré que le syndicat n'ait pas d'autre arme que la convention collective pour moderniser les structures de fonctionnement de l'institution.

Si *Le Devoir* fut régi par une structure si clairement autocratique, c'était pour assurer sa sécurité envers les puissances extérieures, financières et politiques. Il survit encore grâce à cette protection statutaire qui l'a rendu inaliénable. Son indépendance est toujours celle de son directeur. Mais, au-delà de l'investiture qui lui est faite, chaque nouveau directeur doit fonder sa propre légitimation interne. Pour y arriver il ne fut pas accordé beaucoup de temps à l'actuel directeur. Il est au centre d'une rosace de responsabilités de fonctionnement qu'il doit assumer toutes en leur principe et responsabilité ultime.

Au-delà du cercle «maison», il ne faudrait pas oublier les lecteurs-clients. L'absence du produit met, pour l'heure, à dure épreuve leur fidélité, toute proverbiale soit-elle. *Le Devoir* mourra lorsque ses clients inconditionnels se seront conciliés avec l'idée de pouvoir s'en passer. Il n'y a pas de partie forte, ni patronale ni syndicale, dans cette affaire. La seule «force» c'est l'incompatibilité prolongée entre les deux parties qui pourrait tuer l'entreprise. Ce serait d'autant plus ironique que personne au *Devoir* n'est animé d'un instinct suicidaire, ni n'y poursuit l'absurdité comme objectif professionnel.

* * *

On fera l'économie d'un développement sur la spécificité du *Devoir* qui tiendrait en cette proposition: ce n'est pas un grand journal, mais c'est plus qu'un journal; et ce «plus» est toujours indispensable au milieu. La seule allegeance défendable absolument est à l'entreprise et non au niveau professionnel d'appartenance, patronal ou syndical. On perçoit ici deux positions maladroitement protectrices de la direction et des journalistes. Tandis que la direction a procédé à un doublement des cadres de rédacteurs en chef adjoints, de directeurs de l'information, le syndicat a tendance à proposer l'intervention de tiers-arbitres en diverses hypothèses de griefs et de litiges, à commencer par la situation créée par le présent conflit.

On observera d'abord, au sujet de ce que le syndicat appelait une «prolifération des cadres», que l'exactitude des termes, si non la précision des fonctions, n'y trouvait pas son compte. Etre «en chef» de quelque chose, c'est aussi être «en seul». Imagine-t-on un état-major avec trois généraux en chef adjoints? On peut être adjoint à.... assistant de..., codirecteur avec... Une pareille confusion de langage serait au moins le symptôme d'une imprécision des fonctions et d'une ligne hiérarchique plutôt brouillée. D'autre part, le recours institutionnalisé et fréquent à des arbitres extérieurs serait, pour toute entreprise, un aveu officiel d'impuissance à régler ses problèmes normaux de fonctionnement interne. L'arbitrage extérieur ne devrait être, de sa nature, qu'un recours extrême, ad hoc ou provisoire, pour une situation aiguë de détérioration ne devant plus se reproduire.

Un instinct de conservation doit interdire d'abuser du degré de résistance des institutions surtout quand elles manifestent une «fatigue» structurelle aussi compréhensible qu'évidente. Si *Le Devoir* est tuable ce ne peut être que de l'intérieur.

Je crois qu'«Ils» ne vont pas tuer *Le Devoir*. Qui «Ils»? Si je le savais, cet article aurait été plus court. On ne le saurait qu'une fois que *Le Devoir* serait mort. Il serait trop tard pour pointer les plus grandes responsabilités.

M. Bergeron est professeur à l'Université Laval.

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 29 MAI 1981

UNE MAISON ISOLÉE AU FORMALDÉHYDE-URÉE
«De quoi s'arracher les cheveux»

Madame Monique Bégin
Ministre de la Santé et
du Bien-être social
Ottawa

Madame,

Au cours des dernières années, les gouvernements provincial et fédéral ont investi des dizaines de milliers de dollars en publicité dans le but d'inciter les citoyens à mieux s'isoler afin d'économiser l'énergie. Le gouvernement fédéral mettait sur pied un programme de subvention pour aider le contribuable à défrayer une partie de ses travaux d'isolation (programme également subventionné par le gouvernement du Québec). Mais, pour obtenir une subvention, il fallait choisir STRICTEMENT parmi les matériaux isolants sélectionnés par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

En bon citoyen, à l'automne 1980, je répondais à l'invitation des gouvernements. C'est pourquoi, en septembre dernier, la compagnie Val Royal injectait dans tous les murs de ma résidence la mousse formaldéhyde-urée, l'un des matériaux isolants approuvés par la S.C.H.L. J'étais heureux de savoir que je réaliserais une économie appréciable de chauffage...

Trois mois plus tard, en décembre, la bombe éclate... Le gouvernement fédéral met le public en garde contre l'usage de la mousse formaldéhyde-urée. Selon un rapport américain, la mousse en question peut dégager des gaz nocifs pour la santé des humains. Les gaz peuvent être cancérigènes ou causer des troubles respiratoires et plus particulièrement provoquer l'asthme. Et, de décembre jusqu'à aujourd'hui, on ne cesse de publier toutes sortes d'informations négatives reliées à la mousse formaldéhyde-urée.


Monique Bégin

Pour en avoir le coeur net, je fais appel à un laboratoire chimique privé. La visite d'un chimiste pour analyser la quantité de gaz nocif qui pourrait se dégager de mes murs me coûte pour une journée la somme de $250. Le soir même, le chimiste me contacte pour m'informer que ma propriété renferme en moyenne un taux de .2 p. cent de gaz émanant du formaldéhyde-urée. Sachant que la Communauté urbaine de Montréal permet une norme maximale de .05 p. cent, ma demeure contient donc un taux quatre fois plus élevé que la limite permise. Ma famille et moi vivons dans un endroit DANGEREUX pour notre santé. Il est URGENT de trouver une solution.

Informé sur le ou les moyens d'enlever cette mousse de mes murs, je viens vite à la conclusion qu'il ne me reste qu'une seule et unique solution: enlever complètement toutes les briques, retirer la mousse, laver avec une solution chimique les parois extérieures et intérieures afin d'éliminer toute trace de gaz et, enfin, poser de la brique neuve. Coût des opérations: entre $15,000 et $20,000. Connaissant le taux actuel d'intérêt pour emprunter, je ris jaune, Madame le Ministre.

Par un curieux hasard, un mois et demi après l'installation de la mousse formaldéhyde-urée dans les murs de ma maison, mon fils de trois ans séjournait à deux reprises à l'hôpital Maisonneuve: on découvrait pour la première fois qu'il était bronchoasthmatique. Et, pour couronner le tout, dans une brochure publiée par la S.C.H.L. sur l'usage de la mousse formaldéhyde-urée, je découvrais que le gaz émanant de cette mousse était plus susceptible d'affecter les nourrissons. J'ai une petite fille de deux mois... De quoi pleurer et s'arracher les cheveux.

Il va falloir que quelqu'un en quelque part paye la note. Le SILENCE de votre gouvernement est intolérable. Ma situation est urgente parce que la santé des miens en dépend d'abord. (...)

Des enseignants qui coûtent cher!

M. Jean-Guy Dubuc
Editorialiste
Montréal

Monsieur,

Pour plusieurs, les enseignants seraient une sorte de monde difficile à comprendre qui empruntent des «détours torturants». Il y a au Québec 6000 employés du secteur de l'enseignement, dites-vous, dont les services ne sont plus requis. Mais 2000 seulement seront renvoyés et 4000 seront mis «en disponibilité», c'est - à - dire qu'ils auraient dû être remerciés comme les autres mais qu'ils ne le seront pas.

Parce que les enseignants à la dernière négociation s'étaient battus et avaient fait la grève pour obtenir la sécurité d'emploi et qu'ils avaient gagné, les commissions scolaires doivent aujourd'hui garder ces 4,000 employés à leur emploi et leur payer un plein salaire, de $15,984 à $40,050 pour 81-82 même si elles n'ont plus besoin de leurs services.

Comment M. Robert Gaulin, président de la C.E.Q., peut-il maintenant se scandaliser et les enseignants rouspéter? Un privilège comme ça, un cadeau qui coûtera quelque $100 millions aux Québécois, ne fait plus leur affaire; ils lèvent le nez là-dessus. Trouvez donc un patron au Canada qui va payer à plein salaire 4,000 employés dont il n'a plus besoin et qui devra les garder ainsi jusqu'à leur pension! C'est tout simplement scandaleux un tel contrat! Parce que les commissions vont essayer de les occuper à faire des suppléances, M. Gaulin n'est pas encore content parce qu'ils seront employés en deçà de leurs capacités professionnelles! Veut-il que le gouvernement les envoie chez eux avec la paye en plus?

Depuis la négociation de 76, les enseignants ont réussi à obtenir un horaire de vingt périodes de 54 minutes d'enseignement par semaine de six jours et quatre périodes de surveillance, un sixième de la tâche en surveillance. Cette fois-là les surveillances n'étaient pas «en deçà de leurs capacités professionnelles». Seulement pour cette année les surveillances de chaque professeur du secondaire coûtent plus de $4,000 par année, ce qui va chercher annuellement quelque $140 millions dans les poches de Baptiste et personne ne braille, c'est curieux!

Si le gouvernement voulait, comme M. R. Gaulin le réclame, employer ces travailleurs de l'enseignement selon «leurs capacités professionnelles», il leur enlèverait les 4 périodes de surveillance hebdomadaire qui peuvent coûter jusqu'à $40 la période et les remplacerait par 4 périodes d'enseignement pour ne pas gaspiller nos capacités professionnelles! Ainsi le gouvernement devrait remercier près de 5,000 autres enseignants. M. Dubuc, c'est vrai qu'on s'offre depuis longtemps «un luxe inouï» et (non pas ou) une administration déficiente. Si vous ou des journalistes curieux vouliez aller fouiller le dossier des écoles, des collèges, des universités et de l'enseignement aux adultes et dévoiler la vérité sur le fonctionnement financier et pédagogique de tout le réseau et aussi aller voir ce que veulent dire les mots «nombre effarant d'échecs» qu'a prononcés le ministre de l'éducation, même avant que nous parlions de coupures budgétaires dans l'éducation, je crois que vous seriez troublé en trouvant les réponses aux questions que vous vous posez dans votre éditorial du 9 m ai. Mais je doute que vous découvriez dans tout ça le souci du bien de l'enfant.

Gérard BERNATCHEZ
Ecole Fernand-Lefebvre
de Sorel

MacEACHEN, UN CYNIQUE

M. Trudeau et son pantin aux finances, M. MacEachen, déclarent à tout venant qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter des hauses records des taux d'intérêt, puisque, au même moment, la société canadienne profite d'un taux de chômage exceptionnellement bas en ces temps d'inflation. En outre, les salaires qui sont sans cesse indexés auront tôt fait de combler le déficit dans le budget des ménages. Cette réponse cynique aurait pu passer inaperçue si elle avait été formulée à l'endroit d'un club sélect de médecins millionnaires; mais comme elle s'adressait à l'ensemble de la population canadienne, elle incite à la réflexion.

M. Trudeau semble oublier que cette décision de la Banque du Canada affectera tout particulièrement les jeunes ménages et les quelques sans-emploi qui restent à caser. Encore là, les statistiques démontrent que ce sont les jeunes qui font les frais de ce sempiternel chômage. Il n'y a pas tellement longtemps, on nous rabrouait de sermons vantant les mérites de la scolarité. Résultat: un jeune finissant d'université de vingt-cinq ans vient presque immanquablement grossir le rang des chômeurs alors que son copain de la petite école travaille comme peintre et débosseleur chez G.M. depuis cinq ans à $12 l'heure. Diplôme nécessaire: 11e année.

Ce n'est que depuis fort peu de temps qu'on s'interroge sur les politiques d'admission dans les cégeps et les universités. Jusqu'à présent ces institutions se sont comportées comme la pire crasse des entreprises commerciales, en desservant à des milliers d'étudiants des cours trop souvent inutiles et n'ayant aucune valeur sur le marché de l'emploi. Ne reculant devant aucun effort, ces institutions ont utilisé pour ce faire le «cheap labor» le moins rémunéré qui soit, c'est - à - dire les chargés de cours.

Notre société est évidemment malade. Mais les pleurs et les grincements de dents n'y changeront rien: nous aurons été nos propres fossoyeurs. (...)

Pierre LAJEUNESSE
Montréal


Allan MacEachen

Les centres d'accueil pour jeunes

Je voudrais par la présente réagir à l'article de Mlle Nicole Beauchamps paru dans votre livraison du samedi 1er mai 1981.

A titre de psychologue clinicien, j'ai eu au cours des huit dernières années de multiples contacts professionnels avec divers centres d'accueil pour jeunes en difficulté ou en besoin de rééducation.

J'y ai constaté à maintes reprises toute la misère qui y existe. Et cette misère ne se mesure pas en dollars ou en nombre de places. Car s'en tenir à ces données, c'est oublier que FONDAMENTALEMENT Le Centre d'Accueil n'est NI UN HÔTEL NI UN PARKING MAIS UN LIEU DE TRAITEMENT. Or on constate que malgré certaines places libres, on a affaire à des intervenants déjà surchargés par la violence des jeunes, leur révolte, leur avidité, leur méfiance, leur besoin de s'opposer et de les mettre en échec, leur besoin de fuir, de mépriser, de s'évader dans la drogue et la prostitution. Quand on parle de chiffres, toute cette misère est balayée sous le tapis des normes; et à cet égard, les Centres d'accueil les plus «normaux» ne sont pas cliniquement les plus propres, ni les plus pleins, les plus efficaces.

Dans ce domaine, les ressources ne se comptent pas qu'en places, mais d'abord et avant tout en disponibilité affective et en compétence et cela ne se «programme» pas. Un jeune qui trouve une **place** libre quelque part n'y trouve pas pour autant **quelqu'un** sur qui compter. Et si pour sauver l'équilibre psychologique de 15 jeunes on décide de refuser ou de différer l'admission d'un seizième, qui peut se permettre de parler d'incurie? Et qui peut sérieusement blâmer l'institution qui refuse d'admettre un jeune présentant des handicaps multiples parce qu'elle sait pertinemment qu'elle ne lui offrira qu'une **place** et non les **services** auxquels il a droit? Pourquoi accepterait-elle de servir de voie d'évitement pour confirmer aux «décideurs» que les ressources actuelles sont suffisantes?

Certes il peut y avoir des abus, des inégalités et des tractations peu reluisantes, mais cela n'est-il pas aggravé par des politiques qui n'ont **rien de clinique.** Quand il est riche, le gouvernement centralise, quand il gratte les fonds de tiroirs, il décentralise et amène ainsi les Centres d'accueil à s'entre-déchirer pour obtenir des miettes. Si cela peut paraitre rentable financièrement à court terme, les effets néfastes sur le traitement des jeunes ne font que multiplier les problèmes à moyen terme. Lancer la Loi 24 et couper simultanément les ressources, cela relève de l'aberration la plus inconsciente et la plus irresponsable! Les familles se font leurrer dans leur quête d'assistance et se heurtent au vide, à l'incompétence, au manque de préparation à une planification ignorante des besoins réels, à l'engorgement des services et quoi encore.

Croire que les problèmes ne sont pas si graves ni si nombreux, cela peut nous donner bonne conscience. Mais de vouloir tailler des ressources à la mesure de ce mirage, cela équivaut à multiplier la misère déjà existante.

L'intervenant Sisyphe pousse un rocher de plus en plus lourd et la bureaucratie lui fait des crocs-en-jambe... dans le meilleur intérêt des jeunes...

Non, le ridicule ne tue pas.

Gérald LAJOIE, M.Ps.
Psychologue
Pierrefonds

Hommage à Gérard Dagenais

J'ai souvent rendu hommage à M. Gérard Dagenais de son vivant pour sentir le besoin de le faire après sa mort. Je tiens cependant à exprimer mon chagrin à la pensée qu'il n'est plus avec nous pour défendre la langue française qu'il aimait tant et connaissait si admirablement. Son dictionnaire témoignera toujours de sa compétence, de son intégrité et de son courage.

Pierre BEAUDRY
Montréal

Gardons le Centre Eureka

(Lettre adressée à M. Axworthy, ministre de l'Emploi et Immigration du Canada)

Monsieur le Ministre,

Je ne sais comment vous exprimer poliment et gentiment combien je suis sidérée en apprenant la fermeture prochaine du «Centre Eureka».

Je ne comprends rien à rien à cette décision (...) insensée et invraisemblable. Combien de gens de Laval qui ont plus de 40 ans ont de la difficulté à se trouver du travail? (...)

J'ai eu à maintes reprises l'obligation de les consulter et de demander de l'aide. Nous sommes des centaines et des centaines dans mon cas. (...)

Denise COMEAU
Chomedey, Laval

EN VRAC

Le PQ et les «liens du sang»

Dans votre édition du mardi 5 mai, M. Michel Joyal écrivait que le PQ, pour gagner les confrontations politiques à venir, devrait «réveiller un peuple léthargique» en invoquant «l'argument suprême», les «liens du sang»; et pour ce faire, le PQ devrait se choisir comme adversaire la minorité québécoise qui n'a pas ces liens du sang avec la majorité.

Peu importe, donc, si quelqu'un veut vivre en français. Peu importe s'il appuie la loi 101 ou même s'il vote pour le PQ. S'il n'a pas le bon sang dans les veines, il devrait être traité comme adversaire. Faire autrement, dit M. Joyal, serait «illogique et suicidaire pour le Parti québécois».

Quelle proportion de sang majoritaire devrait-on avoir pour faire partie de la «solidarité ethnique» dont parlait M. Joyal? Devrait-on interdire les mariages entre ceux qui ont le sang majoritaire et ceux qui ne l'ont pas, afin d'éviter des dilutions sanguines fâcheuses?

Heureusement qu'il y a des gens comme Mme Lysiane Gagnon auxquels répugnent les stratégies basées sur l'appel «aux liens du sang».

Philippe DEANE GIGANTES
Montréal

À la défense des Libanais

A l'hôtel Windsor, le vendredi soir 15 mai dernier, j'ai assisté à une conférence sur le problème du Moyen-Orient.

En tant que Québécoise vivant dans un pays démocratique, j'ai trouvé choquant qu'un homme tel que M. Lilienthal, conférencier de cette soirée, ne donne la parole qu'à ceux qui partageaient ses idées.

La salle était comble d'Israéliens, de Syriens, Palestiniens et de Libanais qui étaient abasourdis par ses propos mensongers. Entre autres, il osait affirmer que 90% des Libanais étaient du côté des Syriens, alors que c'est exactement le contraire. D'après ce que je lis dans les journaux, je ne crois pas que les centaines de milliers d'habitants de Zahlé assiégés depuis 46 jours, crevant de faim et voyant mourir chaque jour sous leurs yeux des amis et des parents, soient en faveur de l'occupation syrienne au Liban.

A la fin de cette rencontre, n'acceptant aucun avis contraire et ne laissant la parole qu'à ceux qui partageaient ses idées, il provoqua la colère de tous ces gens qui voulaient se défendre contre ses calomnies.

Je ne suis pas libanaise, mais j'étais de tout coeur avec eux. La situation au Liban attriste, choque et révolte tout être humain qui est motivé par un sentiment d'humanité quelconque. Je ne crois pas exagérer en disant qu'ils ont besoin de notre appui moral, et je suis une Québécoise qui veut le leur donner.

Ginette GRAVEL
Saint-Laurent

Vive «l'éducation» sexuelle!

Les évêques de la province de Québec ont posé les principes d'une véritable «éducation» sexuelle. Il faut les en remercier.

Le programme du ministère de l'Education sur l'éducation sexuelle ne présente aucun des principes énoncés par les évêques: il est faussement nommé «programme d'éducation sexuelle», alors qu'il n'est qu'un programme d'initiation à tous les dérèglements en sexualité.

Aussi, faut-il continuer de réagir contre ce faux programme d'éducation, demander qu'il soit retiré; demander que ce programme d'instruction et d'initiation aux dérèglements en sexualité soit remplacé (il n'est pas «améliorable») par un programme d'éducation sexuelle tel que demandé par les évêques.

Car l'intervention de nos chefs spirituels, loin de désapprouver ceux qui s'opposent au programme actuel du ministère de l'Education, ne fait que renforcer et encourager cette opposition.

Léo BLAIS
Evêque-curé

L'accès à la propriété

Le gouvernement devrait autoriser la vente d'appartements en condominium (actuellement gelée) aux locataires qui désirent devenir propriétaires, et cela à deux conditions:

1) que la somme totale de la vente des appartements n'excède pas la valeur marchande de l'immeuble;
2) que la majorité des locataires ne s'y oppose pas.

Ceci permettrait:

a) de faciliter l'accès à la propriété à un grand nombre de Québécois qui ne peuvent y songer actuellement;
b) de débarrasser les propriétaires d'un investissement qui n'est plus aussi attrayant depuis que la Régie du logement se substitue aux mécanismes du marché;
c) de diminuer le nombre de fonctionnaires de cette Régie pour les affecter à d'autres taches que celles d'arbitrer des conflits sans fin;
d) d'améliorer la vie du quartier, surtout à Montréal: les gens prendraient davantage soin de leur maison, de leur rue, etc.;
e) de donner un sérieux coup de pouce au secteur de la rénovation;
f) de combler l'écart qui nous sépare de l'Ontario en matière de propriété individuelle.

A. GUANICH
Montréal

AKRO ALUMINIUM

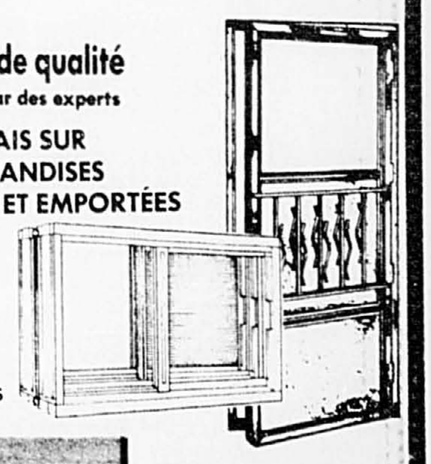
PRÉSENTE

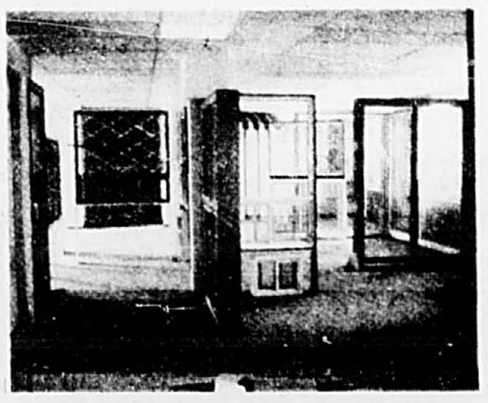
Une gamme complète de contre-portes et fenêtres de qualité

Mesurées et installées par des experts

30% DE RABAIS SUR MARCHANDISES PAYÉES ET EMPORTÉES

- Profitez de la réduction spéciale
- Fabrication hors série
- Estimation gratuite sur rendez-vous
- Installation garantie 5 ans





SPÉCIAL PORTE-PATIO
cadre entièrement en aluminium, serrure de sécurité, 4 panneaux, vitres trempées, moustiquaire inclus
$450.00
Installation en sus

4240, Côte-de-Liesse (V.M.R.)
(à l'est du rond-point Décarie)
Vaste stationnement
731-2744

Le prochain congrès du PQ reviendra sur le thème de l'accession à la souveraineté

QUEBEC — L'un des trois thèmes du prochain congrès du Parti québécois qui aura lieu les 4, 5 et 6 décembre prochain sera «l'accession à la souveraineté».

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

En faisant cette révélation lors d'une entrevue à LA PRESSE, le député Gilbert Paquette, qui est membre du comité d'organisation du congrès, sent le besoin de préciser, avec un sourire: «C'est bien de l'**accession** à la souveraineté qu'il s'agit, pas de la souveraineté comme telle, qui n'est pas remise en question dans le parti.»

Les deux autres thèmes seront «l'Etat et le citoyen» (la nécessité où on se trouve d'avoir un Etat qui intervient mais sans pour autant devoir être technocratique ou bureaucratique) et «La vie du parti», c'est-à-dire les relations entre le parti et le gouvernement.

Sur chacun de ces thèmes, le comité de préparation du congrès va écrire un document de réflexion qui sera remis aux membres et pourra servir aux discussions dans les congrès régionaux et à la préparation de résolutions.


photothèque LA PRESSE
Gilbert Paquette

Le thème de l'accession à la souveraineté est important, dans la mesure où l'engagement du gouvernement à ne pas tenir de référendum au cours de l'actuel mandat, et le fait que bien peu de gens au parti et au gouvernement croient encore à ce moyen comme point de départ du processus devant mener à la souveraineté - association, oblige le parti à revoir son programme sur ce point.

Certains voudraient qu'on en profite pour revenir au programme d'avant 75 et qu'une élection reportant le PQ au pouvoir suffise pour enclencher le processus. Gilbert Paquette est de ceux qui pensent que le référendum ne devrait plus servir que comme instrument de ratification.

Mais tous ne partagent pas ce point de vue et plusieurs, dont le ministre Claude Morin, s'opposent à l'idée même d'une élection référendaire. On doit donc prévoir un débat intéressant sur la question.

Le congrès sera également appelé à étudier une proposition de restructuration du programme qui a été préparée par M. Paquette et que les membres du Conseil national recevront lors de leur prochaine réunion, les 13 et 14 juin prochains.

L'exercice consiste, sans apporter de modifications au contenu, à changer la présentation et à l'élaguer de choses inutiles, de détails qui n'ont rien à faire dans un programme politique. Il est présentement divisé en quatre grands chapitres (vie économique, vie politique, etc), ce qui apparait à M. Paquette être une subdivision théorique.

Il propose une subdivision selon sept grands objectifs: souveraineté, développement démocratique de la société, égalité des chances, croissance économique, qualité de la vie, affirmation culturelle et pluralisme et ouverture sur le monde. Il sera divisé en sous-objectifs, puis en série de moyens pour les réaliser mais il évitera de faire des choix de détails, qui mettent le gouvernement dans l'embarras quand il ne se conforme pas à la lettre du programme mais trouve une solution tout aussi efficace.

La division par grands objectifs a aussi l'avantage d'être plus idéologique, d'avoir plus l'allure d'un programme de «mouvement» comme le souhaite Paquette, plutôt que d'un programme de gouvernement.

SELON GILBERT PAQUETTE

«Le PQ doit redevenir un parti idéologique»

QUÉBEC — «Il faut que le Parti québécois redevienne un mouvement, c'est-à-dire un parti plus idéologique, où discussions et débats tiennent une large place, un parti plus ouvert aux groupes extérieurs — mouvements de femmes, syndicats —, et où priorité est accordée à la promotion de la souveraineté et de notre projet de société.»

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

Gilbert Paquette, qui tient ces propos, est député péquiste de Rosemont, adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, membre de l'exécutif du PQ et membre du comité d'organisation du congrès de décembre prochain. Depuis l'éclatante victoire du 13 avril, il a beaucoup réfléchi à la situation du parti, particulièrement à ses relations avec le gouvernement et il a bien voulu faire le point lors d'une entrevue avec LA PRESSE.

«Le danger qui nous menace, poursuit M. Paquette, est que le parti, un peu comme au cours du premier mandat, soit à la remorque du gouvernement. Mais je pense que le danger est moins réel parce que l'impatience des membres est plus grande.»

Si les grands débats ne se sont pas faits depuis cinq ans au sein du PQ c'est, selon le député, parce que le parti n'a pas su s'adapter à la prise du pouvoir, au rôle de parti de gouvernement.

«Il s'est développé chez nous, explique M. Paquette, un certain culte de l'unanimité à tout prix qui a amené nos dirigeants à tout faire pour éviter les débats, de peur que le parti paraisse divisé. Car les endroits pour que les débats aient lieu ne manquent pas. Congrès, caucus, conseil nationaux sont autant d'instances où auraient pu se dérouler des discussions de fond sur notre option et notre projet de société.

«Il faut absolument lutter contre cette tendance, ajoute le député, et pour ça il faut d'abord qu'on accepte la nécessité d'un débat permanent et ensuite qu'on se donne les instruments pour qu'il puisse se faire dans les meilleures conditions.»

Ça veut dire, dans l'esprit de M. Paquette, que le parti devienne plus autonome par rapport au gouvernement, que les militants soient plus conscients des contraintes du gouvernement mais en même temps que les dirigeants prennent conscience que «débat à l'intérieur du parti» ne signifie pas dissidence et ne met pas en péril le gouvernement.

Quant aux instruments, c'est par exemple ce Centre d'animation politique que le parti vient de créer sous la direction du politicologue Robert Boily et dont M. Paquette est responsable à l'exécutif. En faisant circuler de l'information, des dossiers de fond dans le parti, en améliorant la formation des militants, la création de ce centre donnera aux membres cet appareil de support susceptible de hausser la qualité du débat et de permettre au PQ de redevenir un grand parti d'idées.

Mais il faut aussi, affirme le député, revoir les relations structurelles entre le parti et le gouvernement. Le congrès en discutera et M. Paquette ne veut pas prendre parti tout de suite quant aux modalités.

«Je ne sais pas s'il faut que le chef du gouvernement ne soit plus chef du parti (M. Lévesque lui-même s'est interrogé là-dessus avant l'élection), ou si le parti doit avoir un autre porte-parole, réfléchit M. Paquette. Mais il est certain qu'il faut dissocier les deux, que le parti ne doit pas être dirigé par le cabinet de Lévesque. Le problème a toujours été que pour toutes les opérations majeures du parti le premier ministre a insisté pour qu'il y ait quelqu'un de son bureau.»

Le député est confiant que les deux tendances qui semblent exister au parti, l'une plus souverainiste et plus à gauche, l'autre plus conservatrice, peut-être en raison des contraintes du pouvoir, vont pouvoir s'expliquer au congrès, que le débat nécessaire aura lieu.

«Je ne crois d'ailleurs pas qu'il y ait tant de différences entre les deux, conclut-il. Tout le monde est branché sur la nécessité de la souveraineté. Mais il faut absolument en parler, ne pas attendre trois mois avant la prochaine échéance pour le faire. D'ailleurs on a commencé, regardez le débat sur le message inaugural.»

QUÉBEC — De nos correspondants

Une commission parlementaire analysera les coupures budgétaires

D'ici à une semaine ou deux, les grandes centrales syndicales de même que les représentants d'administrations scolaires ou des services de santé seront invités à faire valoir leur point de vue sur les compressions budgétaires décidées cette année par le gouvernement.

C'est ce qu'a annoncé hier le premier ministre Lévesque à l'Assemblée nationale après que le député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, lui ait rappelé que les centrales syndicales et les commissions scolaires demandaient instamment un débat public sur la question. M. Lévesque estime que cette démarche devrait permettre un maximum de transparence et d'éclairage sur les gestes du gouvernement en matière de compression budgétaire.

M. Claude Charron, leader parlementaire, a exclu l'hypothèse que les groupes intéressés à faire connaitre leur opinion le fassent au moment de l'étude des crédits des ministères impliqués. Il s'agira donc d'une commission parlementaire spécifique devant englober tous les secteurs où il y a eu des coupures.

Pas question d'amender la Loi 101

Le premier ministre Lévesque a été formel hier. Il ne souhaite pas que la Loi 101 soit amendée afin de permettre à certains professionnels qui n'ont pas réussi à passer les tests de français malgré trois tentatives.

Pour sa part, le ministre Laurin qui était questionné par le député Rochleau de Hull, a indiqué qu'à la suite du dépôt d'une pétition de 600 travailleurs de la E.B. Eddy à l'Assemblée nationale, il avait demandé un rapport à l'Office de la langue française pour étudier le cas de Mme Lowrey.

Il ressort du rapport, que l'infirmière n'aurait consenti des efforts sérieux pour apprendre le français que la dernière année du renouvellement de son permis de pratique et que sa performance lors des examens se serait située bien en-deça des normes requises. Malgré ce verdict, le miinstre a néanmoins soumis son cas à un examen d'évaluation de la part du Service des relations professionnelles et du monde de l'enseignement.


Photothèque LA PRESSE
Gilles Rocheleau

Faut-il dire Mme la ministre ou Mme le ministre?

Mme Denise Leblanc-Bantey, ministre de la Fonction publique, s'est permise hier de reprendre le président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, qui l'avait présentée par les mots «Madame, le ministre».

Signalant que la grammaire française Grevisse avait permis depuis 1967 l'expression de «Madame la ministre», elle a en quelque sorte sommé le président de s'en tenir à cette nouvelle coutume beaucoup moins «phallocrate».


Photothèque LA PRESSE
Denise Leblanc-Bantey

Malheureusement pour Mme Leblanc-Bantey, après vérification dans la grammaire Grevisse, édition 1969, et dans le dictionnaire Robert, édition 1972, l'utilisation de «Madame la ministre» ne semble pas encore permise. Il en va de même pour le mot «député» mais le Robert concède dans des cas rarissimes l'ajout d'un «e» muet.

Faut-il en conclure que Mme Leblanc-Bantey veuille initier une nouvelle coutume?

C.-V. MARSOLAIS
LOUIS FALARDEAU

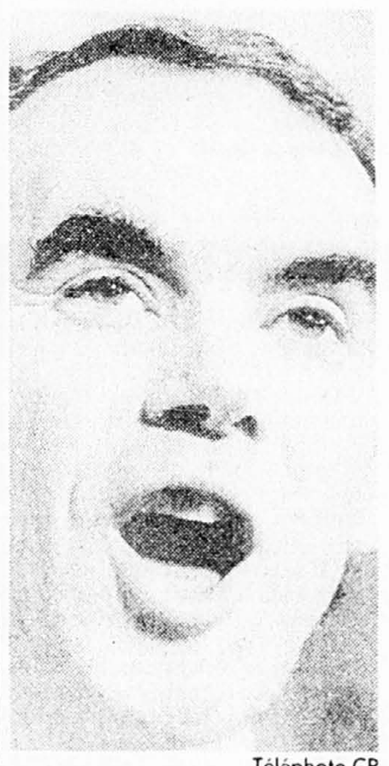


NOTES POLITIQUES

Les conservateurs en réflexion

Le président national du Parti progressiste conservateur du Canada, Peter Blaikie réunit aujourd'hui et demain son exécutif à Ottawa. Cette rencontre regroupe les 35 membres de ce Conseil de direction. L'un des principaux sujets de discussion sera de savoir quand aura lieu la prochaine assemblée générale du parti qui doit normalement avoir lieu tous les deux ans, comme cela est prévu dans les statuts et règlements.

C'est lors d'une réunion de ce genre, qui a eu lieu il y a quelques mois que le leader actuel du PC, Joe Clark, a dû affronter un vote sur son leadership. Il en était sorti passablement affaibli en récoltant un maigre 66 p. cent des voix.


Téléphoto CP
Peter Blaikie

Normalement, a souligné au cours d'une conversation avec LA PRESSE, le président de l'aile québécoise, l'avocat montréalais Marcel Danis, cette réunion devrait avoir lieu en février 1983. Mais s'il y avait des circonstances spéciales, elle pourrait toujours avoir lieu avant. Il reste aussi toujours la possibilité pour M. Clark ou pour les instances décisionnelles du PC de convoquer un congrès à la direction.

Dans les circonstances actuelles, évidemment, Joe Clark a tout intérêt à retarder le plus possible un autre «affrontement» avec ses militants, car le temps peut effectivement jouer en sa faveur. Au moment d'affronter le vote de ses militants au début de l'année, le Gallup lui donnait alors 28 p. cent de popularité. Le dernier sondage de l'opinion publique au sujet de la valeur de son leadership atteignait 37 p. cent il y a quelques jours, et l'on estime que la position constitutionnelle du premier ministre Trudeau favorise présentement une remonté de Joe Clark.

Réunion du PCQ à l'automne

Par ailleurs, l'aile provinciale du Parti conservateur tiendra son congrès les 6, 7 et 8 novembre, à Montréal. Le président actuel, Marcel Danis, n'a pas l'intention de solliciter un renouvellement de mandat.

C'est également à cette occasion que les 750 délégués des 75 comtés du Québec décideront si oui ou non l'on fondera un parti conservateur québécois. Ce dernier, s'il était fondé, aurait deux fonctions importantes au Québec. Dans un premier temps l'on tentera de ramasser ce qui reste de la clientèle de l'Union nationale en offrant par ailleurs une option aux électeurs qui ne voudraient plus voter pour les péquiste ou les libéraux. Ce parti aurait également un rôle important à jouer lors d'un éventuelle campagne électorale au pays.

Dans ce contexte, Marcel Danis a confirmé qu'il pourrait être très intéressé à prendre la direction de cette nouvelle formation politique. A compter du début de juillet, Marcel Danis entreprendra donc une tournée provinciale dans le but de préparer les travaux de ce congrès politique.

Élection dans Joliette

Marcel Danis espère en outre que les élections complémentaires dans le comté de Joliette en vue de remplacer le député conservateur démissionnaire, Roch LaSalle, auront lieu à l'automne.

Il est persuadé que le président de l'Iron Ore, Brian Mulroney, sera sur les rangs. Mais advenant le cas où ce dernier déciderait finalement de s'abstenir, Marcel Danis n'exclut pas qu'il pourrait alors lui-même porter les couleurs du parti conservateur. Le président n'exclut pas non plus que le chef démissionnaire de l'Union nationale, Roch LaSalle, soit tenté d'effectuer un retour sur la scène politique fédérale.

Par ailleurs, a souligné Me Danis, deux vedettes du parti au Québec, Marcel Masse et Robert de Cotret, maintenant vice-président de la Banque Nationale, ont formellement refusé d'envisager toute possibilité de candidature.

Un dîner bénéfice pour LaSalle

D'un autre côté les amis de Roch LaSalle ont décidé d'organiser un dîner bénéfice à son intention à la suite de sa déconfiture de la scène provinciale à la direction de l'Union nationale. Ce repas à $250 le couvert aura lieu le 18 juin, au «Mount Royal Stephen Club», de Montréal.

Geste intéressé ou pas, c'est Brian Mulroney qui sera l'hôte de cette réception. En clair, c'est lui qui va payer la facture, alors que les montants récoltés seront versés intégralement à Roch LaSalle, a souligné Marcel Danis.

Interrogé à ce sujet, M. Mulroney a déclaré à LA PRESSE, que c'était une réunion privée et sur invitation, dans le but de rendre hommage à Roch LaSalle pour le travail qu'il a accompli pour le Québec et le Canada comme représentant du comté de Joliette.

Au sujet de sa candidature éventuelle, il a précisé qu'il n'avait pris aucune décision, étant donné que ses responsabilités comme président de l'Iron Ore, avec la signature récente de 14 conventions collectives, ne lui avaient laissé aucun répit. Lorsque le moment sera venu, a-t-il ajouté, je vais m'asseoir avec mes amis et étudier la situation.

FONCTION PUBLIQUE

Denise Leblanc veut mettre fin aux «ghettos masculins»

QUEBEC (PC) — La loi sera modifiée de façon à permettre l'embauche d'un plus grand nombre de femmes, de non-francophones et d'handicapés dans la Fonction publique, a annoncé, hier, la ministre Denise Leblanc-Bantey.

Mme Leblanc-Bantey a présenté d'ailleurs à l'Assemblée nationale un projet de loi qui modifie l'ancienne loi de la Fonction publique, et qui vise à réaliser «l'égalité des chances» pour ces trois catégories de citoyens.

La nouvelle ministre de la Fonction publique entend mettre fin «aux ghettos et aux chasses gardées masculines, surtout dans les postes de cadres supérieurs».

Actuellement, la Fonction publique ne comprend que 36 p. cent de femmes, la plupart dans des postes inférieurs, et 2,7 p. cent de non-francophones, alors que cette classe de citoyens pourrait fournir 9,5 p. cent de fonctionnaires.

Un autre objectif est de hausser à 2 p. cent la participation de personnes handicapées à la Fonction publique québécoise. Le problème, selon Mme Leblanc-Bantey, est qu'il n'existe pas actuellement de définition légale de ce qu'est une personne handicapée.

L'Office des personnes handicapées du Québec a été invité à se pencher sur ce problème juridique, a-t-elle expliqué.

Selon la nouvelle loi, l'Office de recrutement et de sélection du personnel, qui embauche les nouveaux fonctionnaires, aura le mandat de privilégier ces trois catégories de personnes lors des concours publics pour combler les postes vacants.

Le Canada thème d'un bal de bienfaisance à New York

■ NEW YORK — Pour la seconde fois en deux mois, le Canada a fait l'objet d'un hommage particulier, à l'occasion d'une des grandes soirées-bénéfices annuelles de Manhattan. Mercredi, c'était au tour de l'American

ROBERT-GUY SCULLY
(collaboration spéciale)

Cancer Society de donner un bal aux thèmes canadiens.

D'un goût moins sûr que la fête au Metropolitan Opera Club à Lincoln Center, début avril, ce banquet au Waldorf-Astoria permettait mieux cependant, de voir évoluer les Guermantes et les Charluf de la société nord-américaine actuelle.

En effet, Proust n'aurait eu aucun mal à saisir ce mélange de prétention, de fausse et de réelle élégance, de gentillesse aristocratique et de naiveté étonnante, qui habite les milliardaires de New York, seigneurs parfois involontaires de leur époque.

L'hommage canadien du Metropolitan était impressionnant par sa spécificité: on y trouvait vraiment des citoyens éminents des deux pays (dont M. Trudeau), on évoquait concrètement la culture du voisin au nord de la frontière, et le participant se laissait convaincre et emporter par une élégante manifestation de fraternité binationale.

Avant-hier, au contraire, M. Trudeau n'est pas venu, malgré une rumeur à cet effet que des organisateurs complaisants ont bein voulu mousser, dans le *New York Times* et ailleurs, jusqu'à mercredi après-midi. La présence canadienne était bien plus mince qu'en avril: on apercevait Richard Hatfield, le premier ministre du Nouveau-Brunswick (qui est, comme son homologue fédéral, un amateur fervent de Manhattan), des membres de l'entourage Bronfman, une poignée de sénateurs et de ministres, et surtout, le nouveau consul à New York, Kenneth Taylor, qui recevait de l'ACS un obélisque en cristal, témoignage de reconnaissance pour le geste que l'on sait.

Cette différence s'explique par la nature des deux hommages: en soulignant l'apport d'un pays en particulier, le Metropolitan Opera souhaite obtenir des dons de sociétés et d'individus originaires de cette nation. Alors que la Cancer Society ne cherchait qu'à réunir ses bienfaiteurs new yorkais habituels: les Laurence Rockefeller, les Revson, les Gillette, les Kreizel et les Farkaf, sous le signe d'un thème qui serait original et respectable à la fois. L'an prochain on fera peut-être revivre le Paris d'Offenbach ou l'on évoquera la chasse à l'éléphant au Kenya. Et puis, ce dîner où chaque convive avait payé de deux cents à trois mille dollars, n'a-t-il pas rapporté 200 000$, tous frais acquittés?

C'est ainsi qu'au Waldorf, le gouverneur Carey et sa nouvelle épouse, de même que MM. Taylor, Hatfield et autres invités de marque, se virent confrontés, à leur sortie de l'ascenseur, par des mannequins masculins au sourire gêné, vêtus des uniformes écarlates de la Gendarmerie royale, qu'il aurait peut-être fallu ajustés davantage à leurs tailles de guêpe. Comme chez Ogilvy's) la fermeture, deux joueurs de cornemuse, arrivés à la dernière minute d'Ontario, annoncèrent le dîner par une très belle (mais fort peu canadienne) version de «Scotland the Brave».

Derrière la scène de cette énorme salle baroque, magnifique entre toutes, quelques sapins chétifs donnaient l'impression d'une vente d'arbres de Noël dans le parking d'un centre commercial. L'unique note d'authenticité, le bref tour de chant de Mme Diane Juster, qui joua son rôle avec sobriété, malgré une pièce musicale qui se révéla hélas trop stridente pour ce public et cette occasion. Somme toute, le célèbre orchestre Duchin, qui fit danser discrètement les invités, était davantage dans le ton.

Seule la parade de modes des cardinaux et des évêques, en patins à roulettes, telle que mise en scène par Fellini dans son «Roma», pourra permettre au lecteur d'imaginer l'événement qui suivit.

Le couturier new yorkais d'origine montréalaise, Arnold Scassi, avait préparé une série de créations.

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PART DE NOTRE NOUVELLE ADRESSE,

à partir du 1er juin

AGENCE DE VOYAGES AMERICAN EXPRESS

ÉDIFICE 2000 PEEL
1141 DE MAISONNEUVE OUEST
Tél.: 284-3300

«Ne partez pas sans nous» Permis du Québec — AMERICAN EXPRESS — Voyages Tourisme

ATTENTION...

Les bijoutiers Peoples organisent une vente de bijoux antiques et d'occasion

du 3 au 6 juin



Les bijoutiers Peoples sont fiers d'organiser la vente mémorable d'une splendide collection de fabuleux bijoux antiques et d'occasion. Vous ne manquerez pas d'admirer ces merveilles de la bijouterie.

Venez voir notre superbe exposition . . . c'est un évènement exceptionnel!

LES BIJOUTIERS DIAMANTAIRES PEOPLES
Les diamantaires par excellence

Centre D'Achats Fairview 695-5516



HUGO PANCO ET CLAUDETTE LAGACÉ À L'IMPRÉVU

Deux inconnus qui se révèlent une surprise fort agréable

Pour tout vous dire, je n'avais pas du tout l'intention d'aller voir le spectacle d'Hugo Panco et de Claudette Lagacé. Pourquoi? Nommez-moi quelqu'un, parmi les gens de votre entourage, qui déciderait, un soir, après le souper, de quitter la douceur du foyer pour aller voir un show d'Hugo Panco et de Claudette Lagacé? J'attends.

Personne, à Montréal, ne les connaît.



PIERRE BEAULIEU

Personne n'a jamais entendu prononcer leurs noms. Pas plus que vous, je ne savais s'il s'agissait d'un spectacle de chanson, de musique instrumentale ou de danse du ventre. «Hugo Panco et Claudette Lagacé». C'est complètement ridicule, mais j'avais l'impression de lire «Chiquita Tétreault et Rosita Robitaille». Le show ne m'attirait guère, puisque j'ai l'âme aux confidences, et j'avais décidé de me rendre ailleurs.

J'avais choisi en fait d'aller au Signal, une boîte relativement nouvelle, située sur la rue Ste-Catherine, complètement dans l'est, où l'on présente, jusqu'au 21 juin, le nouveau spectacle de Geneviève Mauffette.

Je m'y présente donc, à 20h30 précises, l'heure où doit justement commencer Geneviève. Petit problème cependant, il n'y a pas un chat dans la salle, absolument personne, c'est épouvantable. Il y a quelques années, j'étais allé voir, à l'Evêché, un show de Jeanne d'Arc Charlebois, un soir, je m'en souviens, où nous n'étions que quatre ou cinq dans la salle. C'était horrible. Le spectacle était excellent, mais l'atmosphère tout à fait insupportable. Je m'étais donc promis qu'on ne m'y reprendrait plus.

Pour faire une histoire courte, je n'entre pas au Signal et me dirige plutôt vers le Vieux-Montréal où j'irai voir le show que donnent Vic Vogel et son sextet. Arrivé au Transit, je constate cependant que, contrairement aux semaines précédentes, le spectacle que l'on nous offre cette fois-ci débute demain mercredi, plutôt qu'aujourd'hui mardi. Il ne me reste plus qu'un seul choix: traverser à l'Imprévu et aller voir Hugo Panco et Claudette Lagacé.

Je dois vous dire, maintenant que c'est fait, que je ne l'ai pas regretté. Au contraire. J'y retournerais les yeux fermés si c'était à refaire, car même s'il ne s'agit pas d'un grand show, rodé, avec toute la technique et tout et tout, on y passe une très bonne soirée.

Pour vous le situer un peu, Hugo Panco, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est le fils d'un ambassadeur de France qui a deux passions dans la vie: la musique (il en fait depuis toujours), de même que Panama, où il a choisi d'habiter, au soleil, sur le bord de la mer, pendant nos six mois d'hiver. Il y pêche, il y chante, il s'y baigne et regarde tranquillement pousser le gazon. Pendant les six autres mois, Panco vient au Québec où il donne des shows, avec sa femme Claudette Lagacé, une petite fille de chez nous, vous l'aurez deviné, shows qui lui permettent d'amasser suffisamment de sous pour vivre pendant le reste de l'année.

Lui joue de la harpe indienne, un instrument absolument envoûtant. Elle gratte la guitare et chante surtout admirablement bien, avec une finesse et une facilité absolument déconcertantes. Sans absolument aucune prétention, ils interprètent des airs du folklore sud-américain, des chansons françaises, américaines, lui joue du flamenco aussi (avec une guitare et non pas sa harpe), ils ne font, en fait, que la musique qu'ils aiment.

Tout, dans ce show, respire la fraîcheur, le soleil. Tout est décontracté, plaisant. «A les regarder, disait mon voisin de droite, on a l'impression, tellement ils sont beaux, que le couple est encore possible». Honnêtement, si vous cherchez un endroit plaisant où aller, un tour à l'Imprévu ne vous déplaira pas. Hugo Panco et Claudette Lagacé y seront jusqu'à dimanche.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Une importance accrue pour la seconde année

La deuxième édition du Festival international de jazz de Montréal, de beaucoup plus importante que la première, sera officiellement présentée du 2 au 12 juillet, simultanément à l'Expo-Théâtre, de même qu'au club Montréal.

C'est le groupe Weather Report, la nouvelle sera officiellement annoncée dans quelques jours, qui inaugurera l'événement. On pourra y voir également Dave Brubeck, Dizzy Gillespie, Gary Burton, Tom Waits aussi, que l'on devrait mettre sous contrat d'une journée à l'autre. En tout, une trentaine de groupes, comprenant plus de 100 musiciens, participeront au festival.

Le public sera sans doute intéressé d'apprendre que les billets, pour la très grande majorité des shows, seront gratuits, chacun des spectacles étant enregistré sur bandes magnétoscopiques par les producteurs du festival, la maison Spectra-Scène, qui compte ensuite en vendre les droits à plusieurs chaînes de télévision, un peu partout à travers le monde.

Nous vous donnerons l'horaire complet du festival dès qu'il sera officiellement disponible.

Offenbach au Forum le 4 septembre

Par ailleurs, le groupe Offenbach, qui vient tout juste de lancer *Coup de foudre*, son nouveau disque français, se remettra en juin à donner des spectacles. Le groupe se rendra d'abord dans l'Ouest canadien, puis à St-Pierre et Miquelon. A compter du mois d'août, Offenbach visitera ensuite la plupart des arénas du Québec. La tournée débutera le 11, au Colisée de la capitale, pour se terminer à Montréal, au Forum, le 4 septembre.

«La chanson québécoise, miroir d'un peuple»

Pascal Normand, que l'on connaît surtout comme chanteur de charme, est également professeur agrégé à l'Université Concordia, où il est chargé d'un cours portant sur la langue française et la civilisation québécoise. C'est d'ailleurs à ce titre, dans un but pédagogique, qu'il entreprenait, il y a deux ans maintenant, un travail sur la chanson de chez nous.

Au bout, de ses recherches, Normand a constaté qu'il avait suffisamment de matériel pour écrire un livre, bouquin qu'il lançait d'ailleurs cette semaine dans une librairie du Vieux Montréal. L'ouvrage, fort sérieux à première vue, s'intitule «La chanson québécoise, miroir d'un peuple». Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler sous peu.»

DANSE

Virage de Pointépiénu qui évoque l'entorse

LA TROUPE DE DANSE POINTÉPIENU. Direction artistique et chorégraphe: Louise Latreille. Les danseurs: Anthony Bouchard, Alexandre Bélin, Howard Richard, Marie-Josée Chartier, Nina Galea, Andrée Robert, Mireille Leblanc, Ginette Lorrain, France Bruyère. Direction des acteurs dans *L'Apparition*: Pierre-André Fournier.

Première mercredi, à la Comédie Nationale. Jusqu'à dimanche à 20h30.

PROGRAMME

Chorégraphies de Louise Latreille: *Hommage à un danseur* (1977), *Initiation* (1979), *Theme et Variations* (1980), *La Bottine souriante* (1979) et *L'Apparition* (création, 1981); et une oeuvre d'Alexandre Bélin et Anthony Bouchard: *Dédoublement* (création, 1981).



JEAN-PAUL BROUSSEAU

La troupe de danse Pointépiénu étrenne le plateau de la Comédie nationale (qui n'a pas encore un an) comme aire de danse, et il est visible qu'à part des dégagements à peu près inexistants sur les côtés, voilà une salle intéressante pour la danse, intimiste presque.

Son programme reprend, jusqu'à dimanche, des oeuvres du répertoire qui donne une bonne idée de l'évolution de Louise Latreille comme chorégraphe, évolution qui vient de prendre un drôle de virage avec *L'Apparition*, une oeuvre de 30 minutes utilisant la voix des danseurs, les percussions d'Andy Smith intercalées dans un découpage de *Regards* de Micheline Coulombe Saint-Marcoux.

La seule autre oeuvre qui ne soit pas de Latreille (et qui est aussi une création) est *Dédoublement*, conçue et dansée par Alexandre Bélin et Anthony Bouchard, un pas de deux très athlétique sur une musique de «Deep Purple» et où l'on voit que le «jean» appartient davantage à la discothèque.

Thème et Variations a subi l'addition de deux danseurs, mais c'est là-dedans que Louise Latreille, au demeurant très drôle en ballerine disloquée par les ralentissements de vitesse de l'enregistrement magnétique de la musique de Tchaikovsky (dans une version elle-même pour synthétiseur!) commence à montrer — et c'est pénible — l'ambivalence des rapports qu'elle entretient avec la danse.

Peut-être est-elle ici divertissante pour nous, en se moquant ainsi d'elle-même, ce qui est une tout autre affaire dans *L'Apparition*. Certes, voilà un morceau élaboré où la conjugaison de la partition de *Regards*, le découpage vocal et l'intervention des percussions d'Andy Smith, en ajoutant les costumes de Sylvain Labelle et Nicole Martinet, finit par donner un scénario où la montagne accouche d'une souris.

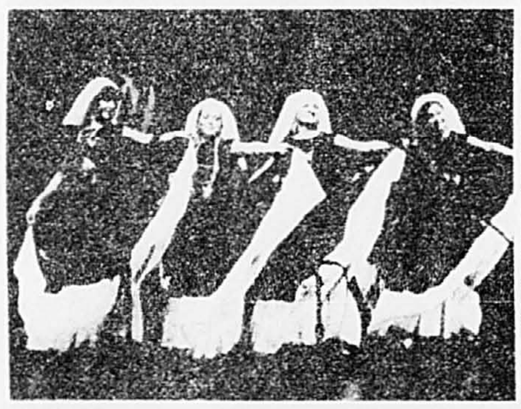
Même les notes au programme ne clarifient pas un propos chorégraphique marqué par l'amateurisme et l'immaturité, et les quelques moments d'efficacité théâtrale ne sont rachetés que par le décousu de la pensée. *L'Apparition*, c'est quelque chose entre la séance de *kung fu* et le grand opéra décadent. J'ai l'air antédiluvien de le rappeler, mais avant que l'inconscient du créateur serve vraiment son intention créatrice, il y a un certain travail d'organisation de la matière «spectaculaire» à faire, selon des lignes de forces le long desquelles le spectateur peut avoir cheminé auparavant. Pour *L'Apparition*, voilà une brillante fumisterie.

J'ai pris plus de plaisir à revoir *La Bottine souriante* (bien exécutée) et *Initiation*, un ballet auquel la participation des percussions de Michel Séguin en scène ajoute une dimension chatoyante.

Ailleurs, des danseurs aussi beaux et aussi racés que Sacha Bélin, Howard Richard et Anthony Bouchard donnent l'impression gênante d'être sous-employés.

Peut-être Louise Latreille vient-elle de faire dans l'avenir de la danse un saut quantique qu'il nous prendra un an à apprécier à sa juste signification. Pour l'instant, j'y vois un virage énigmatique proche de l'entorse.

La Poudrière
L'ENSEMBLE MADRIGAL
chants et danses d'Espagne et d'Amérique Latine
Décors: Guy Beauregard
24e SAISON
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
ÎLE STE-HÉLÈNE
Via Cité du Havre
le 13 juin
à 14h30
18h30
21h30
Billets en vente:
— Ticketron
— 1195 bis, Sherbrooke ouest
mar. au vend. 842.45.50
sam. et lun. 526.08.21
de 10h30 à 18h



CLUB 25-35 ans
Mademoiselle, si vous avez de 25 à 30 ans, si vous êtes diplômée de l'enseignement supérieur, et que vous êtes sérieuse et honnête, pour $25 nous pouvons facilement vous présenter 3 personnes distinguées ayant des affinités avec vous. 353-2236

NOTEZ BIEN
La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

La Poudrière
DIANE JUSTER
24e SAISON
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
ÎLE STE-HÉLÈNE
Via Cité du Havre
Du 2 au 6 juin
et 9 juin
20 h 30
Complet 2 et 4 juin
Billets en vente:
—Ticketron
—1195 bis, Sherbrooke ouest
mar. au vend. 842.45.50
sam et lun. 526.08.21
de 10h30 à 18h



Sept représentations exceptionnelles accompagnées de LUCIE GASCON Harpiste
ses plus belles chansons dans un spectacle intime et chaleureux
décors: Guy Beauregard



RAY CHARLES
les Raeletts et le Ray Charles Orchestra
9 et 10 juillet
$17, $14 et $10
Billets maintenant en vente
* B. B. KING * le 16 août
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CINÉ-PARCS
St-EUSTACHE: route 15, sortie 21, tél.: 472-6660 / 679-1707 / 430-9090
Mont St-HILAIRE: route 20, sortie 115, tél.: 467-3209 / 467-3533
REPENTIGNY: route 40, sortie 100, tél.: 581-7740 / 861-6641
3 FILMS DANS CHAQUE CINÉ-PARC







ATTENTION
CE SOIR 20h30
récital
JOHN LITTLETON
Église Saint-Jean-Baptiste
4237, rue Henri-Julien (coin Rachel)
Billets: $6, $8, $10 en vente toute la journée au Presbytère.
Renseignements: 842-9811

SALLE FRED-BARRY
Théâtre de création
4353 est, rue Sainte-Catherine
Rens.: 253-8974
Après le succès du «MIROIR DES JOURS»
le théâtre de LA CARRIERA
présente
«SAISONS DE FEMMES»
28-29-30 mai à 20h30

CINÉMAS UNIS
VOUS PRÉSENTE LE GUIDE DES MEILLEURS FILMS



Les Plouffe

un film de GILLES CARLE — d'après le roman de ROGER LEMELIN

ÉMILE GENEST • JULIETTE HUOT • DENISE FILIATRAULT
GABRIEL ARCAND • PIERRE CURZI • SERGE DUPIRE • ANNE LETOURNEAU
Une distribution CINÉ 360

HORAIRES: PARISIEN: 9:30 AM (excepté le dimanche), 2:00 et 7:30 p.m. LAVAL, VERSAILLES et GREENFIELD: Sam., dim.: 2:00 et 7:30 p.m. Sur semaine à 7:30 p.m. seulement.

PRIX D'ENTRÉE:
MATINS: ADMISSION 5.00 — ÂGE D'OR 1.25
MATINÉES: ADMISSION 6.00 — ÂGE D'OR 3.00
SOIRÉES UN SEUL PRIX 7.50
LAISSEZ PASSER NON VALABLES: ÂGE D'OR de CINÉMAS UNIS ACCEPTÉ MATIN ET MATINÉES.

Le PARISIEN 1 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson



un film de BERNARD QUEYSANNE — avec MIMSY FARMER — PASCAL SELLIER

L'Amant de Poche

Plus: 2e GRAND FILM en Couleur
AUJOURD'HUI! — Au RIVOLI, LAVAL et GREENFIELD

LAVAL: Sam., dim. 12:30, 4:00, 5:50, 7:35. Sem. 7:35. GREENFIELD: Sam., dim. 1:00, 4:25, 6:10, 7:40. Sem. 6:10, 7:40.
PARISIEN: 12:20, 2:10, 4:00, 5:50, 7:40, 9:35. Sam. dernier spectacle 11:25. RIVOLI: 12:40, 4:05, 5:50, 7:35.

Le PARISIEN 2 — 486 ST-CATHERINE W. 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 3 — GREENFIELD PARK PL. 671-6129

★ ★

GRAND PRIX DES AMÉRIQUES
Montréal (1979)

★ ★

14 ANS

1+1=3

«Les règles du jeu ne sont plus les mêmes entre l'homme et la femme»
Version originale allemande avec sous-titres français.

Un film de HEIDI GENÉE
Avec ADELHEID ARNDT • DOMINIK GRAF • CHRISTOPH QUEST



2e SEMAINE!

ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053

SAM., DIM.: 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:45, 9:30. SEM.: 6:00, 7:45, 9:30.

2 GRANDS FILMS en PRIMEUR



DÈS AUJOURD'HUI!

CHATEAU 1 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — GREENFIELD PARK PL. 671-6129
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

CHÂTEAU: 12:40, 4:10, 6:05, 7:40. GREENFIELD: Sam., dim. 1:00, 4:20, 7:40. Sem. 6:20, 7:40. LAVAL: Sam., dim. 12:40, 4:15, 6:10, 7:50. Sem. 6:10, 7:50. VERSAILLES: Sam., dim. 12:45, 4:15, 6:10, 7:45. Sem. 6:10, 7:45.

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
CANNES 1980

POUR TOUS

MON ONCLE D'AMÉRIQUE

RÉALISATION ALAIN RESNAIS — SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT

KENT 2 — 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
Sam., dim.: 12:20, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40. Sem.: 7:20, 9:40.

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

4e MOIS!

Paramount présente — 14 ANS

des gens comme les autres
Ordinary People



UN FILM PARAMOUNT

LAVAL: Sam., dim. 12:15, 2:25, 4:40, 6:55, 9:10. Sem. 6:55, 9:10. P. Ville-Marie: 12:10, 2:20, 4:35, 6:50, 9:05.

PLACE VILLE-MARIE — CINEMA-1 866-2644
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776

LES IMPRESSIONS DE FELLINI SUR LA FEMME...
Non pas son *FEMINISME*, mais sa *FEMINITE*.

14 ANS



ELYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
SAM., DIM.: 1:10, 3:45, 6:20, 9:00. SEM.: 6:20, 9:00.

...et la tuerie continue!

A PARAMOUNT PICTURE



18 ANS
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

LOEWS 5 — 954 a., Ste-Catherine - 861-7437 PEEL

FORGÉE PAR UN DIEU.
ANNONCÉE PAR UN SORCIER.
TROUVÉE PAR UN ROI!

14 ANS



EXCALIBUR

AVENUE: 6:25, 9:00. LA CITÉ & FAIRVIEW: 6:15, 9:00. DOLLARD: OUVERTURE 7:30. RADIO AM REQUIS.

AVENUE — 1224 AVE GREENE 937-2747
LaCité 1 — 3575, AV. DU PARC 844-2829
FAIRVIEW 2 — TRANS-CAN. S. 52 697-8095
Cineparc DOLLARD 1 — TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

"Un film à voir absolument."
— Andrew Sarris, Village Voice

"'LOULOU' est un film touchant, passionnant et excitant."
— Bernard Drew, Gannett News Service

loulou

GERARD DEPARDIEU
ISABELLE HUPPERT
un film de MAURICE PIALAT

18 ANS Adultes

avec GUY MARCHAND
scénario ARLETTE LANGMAN et MAURICE PIALAT
Distribué par PAN-CANADIEN, Montréal

4e SEMAINE DE SUCCÈS!

Le PARISIEN 3 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25. Samedi, dernier spectacle à 11:25.

D'UNE RARE BEAUTÉ — *Daily Mirror*
BRILLIANT ET FASCINANT — *The Observer*
d'après le BEST-SELLER de MORRIS WEST
16 MILLIONS VENDUS EN LIVRE DE POCHE

POUR TOUS



KARIM présente

L'AVOCAT du DIABLE

STEPHANE AUDRAN
LEIGH LAWSON vedette de "TESS"
JOHN MILLS • un film de GUY GREEN

Le PARISIEN 5 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:50, 2:55, 5:00, 7:05, 9:10. Sam. dernier spectacle 11:15.

ILS REVIENNENT DANS DE NOUVELLES AVENTURES

14 ANS

MICHEL SERRAULT — UGO TOGNAZZI



LA CAGE AUX FOLLES II

un film de EDOUARD MOLINARO
avec la participation de Michel GALABRU

4e MOIS

Le PARISIEN 4 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:10.

UN FILM D'HORREUR ET DE SUSPENSE!

THE HAND

14 ANS

An ORION PICTURES Release — Panavision®
Thru WARNER BROS. A Warner Communications Company
©1981 ORION PICTURES COMPANY ALL RIGHTS RESERVED — Technicolor®

LOEWS: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. Sam. dernier spectacle 11:15.
CINE-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 7:30, radio AM requis.

LOEWS 2 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
Cineparc DOLLARD 4 — TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

Sur la lune de Jupiter il est la seule loi.

14 ANS



SEAN CONNERY in "OUTLAND"
PETER BOYLE
FRANCES STERNHAGEN JAMES B. SIKKING KIKA MARKHAM
Produced by RICHARD A. ROTH Executive Producer STANLEY O'TOOLE
Music by JERRY GOLDSMITH Written and Directed by PETER HYAMS
PANAVISION® TECHNICOLOR® 70MM DOLBY STEREO
READ THE WARNER BOOK
SOUNDTRACK AVAILABLE ON WARNER BROS. RECORDS AND TAPES
A LADD COMPANY RELEASE THROUGH WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

2e SEMAINE! 12.30, 2.45, 5.00 7.15 et 9.35

YORK — 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978 Guy

18 ANS Adultes



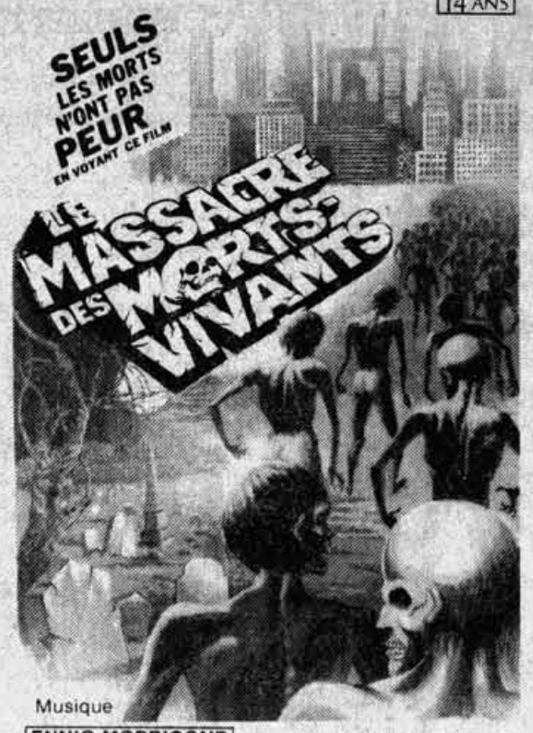
2e SEMAINE!

LAVAL: Sam., dim. 12:50, 3:20, 5:50, 7:05, 8:20. Sem. 7:05, 8:20. RIVOLI: 1:00, 3:50, 6:40, 8:00. EROS: 10:00, 12:35, 3:15, 5:50, 8:30.

RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
EROS — 59 STE-CATHERINE E. 288-5513 St-Laurent

14 ANS

SEULS LES MORTS N'ONT PAS PEUR EN VOYANT CE FILM



Musique ENNIO MORRICONE (V.F. de DON'T OPEN THE WINDOW)
RAY LOVELOCK • ARTHUR KENNEDY • PAUL BENSON
un film de GEORGE GRAU — Distribution ACTION FILM

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur

2e SEM.! CHÂTEAU: 12:45, 7:10, 7:35. VERSAILLES: Sam., dim. 1:30, 5:30, 7:15. Sem. 7:15.

CHATEAU 2 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

14 ANS

Six des meurtres les plus bizarres que vous aurez jamais vus!



LOEWS: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sam. dernier spectacle 11:30. MONKLAND: Sam., dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sem. 7:00, 9:00. CINÉ-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 7:30, radio AM requis.

LOEWS 3 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
MONKLAND — 5504 AVE MONKLAND 484-3579
Cineparc DOLLARD 3 — TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

Je suis tellement fière de mes gars — Ils n'oublient jamais leur douce maman!



MOTHER'S DAY • Produced by MICHAEL KRAVITZ & CHARLES KAUFMAN
Directed by CHARLES KAUFMAN • Starring NANCY HENDRICKSON • DEBORAH LUCE
TIANA PIERCE • HOLDEN McQUIRE • BILLY RAY McQUADE • ROSE ROSS
Executive Producer ALEXANDER BECK • Production Executive RAY SUNDLIN
Associate Producers LLOYD KAUFMAN & MICHAEL HERZ
Director of Photography JOE MANGINE • Color by TVC • Equipment by Cinecam, Inc.
Released by United Film Distribution Co.

DÈS AUJOURD'HUI!

LOEWS 1 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 2 — 260 AVE DORVAL 631-8586

LOEWS: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sam. dernier programme 11:00. DORVAL: Sam., dim. 12:50, 2:30, 4:10, 5:50, 7:35, 9:20. Sem. 7:35, 9:20.

DEUX MINISTRES À LEUR CONGRÈS

Producteurs de films face au renouveau

■ Vendredi prochain commence le neuvième congrès annuel de l'Association des producteurs de films du Québec qui promet d'être passionnant. Déjà le Secrétaire d'Etat et ministre des communications fédéral, M. Francil Fox, a laissé savoir qu'il fera une déclaration d'intérêt national. Remettra-t-il en question la politique des abris fiscaux? Sans doute pas, mais il annoncera vraisemblablement des modifications sérieuses à cette loi à la fois très discutée et fondamentale pour l'industrie cinématographique canadienne. Le nouveau ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, sera aussi du congrès, qui s'ouvre à l'aube d'une nouvelle ère. Nouvelle ère parce que des techniques nouvelles de production et de diffusion vont ranimer une industrie trop chancelante au goût des producteurs.

«Le congrès sera très suivi, prévoit le président de l'association, Claude Godbout. En dehors des deux réunions générales réservées aux membres pour faire le point, adopter des résolutions, changer des règlements et élire un nouvel exécutif, nous attendons un certain nombre de distributeurs, des représentants syndicaux, etc.»

La télévision à péage et les vidéo-disques intéressent singulièrement les producteurs québécois.

«Nous allons voir comment nous pourrons nous adapter aux changements technologiques et quel produit en sortira. Nous assistons actuellement au mariage entre la vidéo et le film.»

Les Plouffe vont bien, merci. Et Gilles Carle ne s'est pas assis sur ses lauriers: il besogne à l'Office national du film où la productrice Hélène Verrier lui a proposé de tourner un film sur les joueurs d'échecs amateurs ou professionnels. Camille Coudari qui, jusqu'à tout récemment, était titulaire de la chronique d'échecs à LA PRESSE, sera le conseiller de Carle. Le tournage prendra fin en septembre avec le tournoi Karpov-Korchnoi, qui aura lieu en Italie.

Demain et dimanche aura lieu, au pavillon des Arts visuels de l'Université Concordia, le premier Animathon au monde. Les participants, regroupés en équipes, devront réaliser un petit film d'animation «en un temps record». Cet animathon est organisé par l'Association internationale du film d'animation, l'Office national du film et le groupe Animanie. Groupe dont fait partie, soit dit en passant, André Leduc dont le film Zea, qu'il a réalisé avec son frère Jean-Jacques, a reçu mercredi une mention spéciale du jury du festival de Cannes.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:50 (2) — Hors série
Si vous suivez Les mystères de Paris, vous avez sans doute de grosses difficultés ces temps-ci, à cause des nombreux changements d'heure. Voici tout de même le troisième épisode de cette série.

20:00 (15) (17) (30) — Le monde en guerre
Une excellente série de la BBC sur la deuxième guerre mondiale. Ce soir, le débarquement en Normandie.

20:00 (99) — Au théâtre ce soir
Lady Godiva, une pièce racontant la célèbre chevauchée de cette noble Anglaise du 12ième siècle qui accepta de traverser Coventry toute nue à cheval pour sauver ses compatriotes de l'impôt. Avec Geneviève Casile dans le rôle-titre.

21:00 (12) — «First you cry»
Mary Tyler Moore interprète dans cette reprise le rôle d'une femme qui doit se faire enlever un sein. Émouvant et bien.

21:30 (15) (17) (30) — «Dossier secret»
Un autre film d'Orson Welles, traduction de Confidential Report, avec Robert Arden et Paola Mori. Un homme puissant charge un détective de retrouver des personnes mêlées à son passé.

21:39 (2) — «Diabolo Menthe»
Un délicieux film de Diane Kurys sur l'adolescence féminine. À siroter avec autant de plaisir que cette curieuse boisson rafraichissante.

À CANNES

Prix aux frères Leduc pour leur maïs soufflé

■ CANNES (PC) — «Nous n'y serions pas arrivés si nous n'avions pas introduit une blague, bien qu'il s'agisse d'une blague élégante», a déclaré M. André Leduc, de Montréal, au

INA WARREN

cours d'une interview durant le dernier jour du festival du film de Cannes, mercredi.

Cette blague, c'est «Zea», un court-métrage de cinq minutes et 38 secondes réalisé par deux frères montréalais, André et Jean-Jacques Leduc.

Avec «Le rat», d'Elisabeth Huppert, «Zea» a reçu une mention spéciale du jury au 34e festival du film de Cannes dans la catégorie des courts-métrages. Le gagnant de cette catégorie est «Moto Perpetuo» du cinéaste hongrois Bela Vajda.

«Zea», ce petit film élégant et amusant sur le maïs soufflé, a été produit par l'Office national du film et s'est mérité la seule distinction recueillie par le Canada cette année à Cannes.

Il s'agit du premier film que les deux frères aient fait ensemble. André travaille comme scénariste à la pige à Radio-Canada et Radio-Québec, tandis que son jeune frère Jean-Jacques fait des courts-métrages depuis 10 ans.

Le titre du film, «Zea», vient du nom générique donné en botanique à la famille de céréale dont font partie le maïs, et le maïs soufflé.

Les frères Leduc ont pensé que le film idéal qui pouvait précéder un long-métrage serait un film sur le maïs soufflé.

«Les exploitants des salles de cinéma ont le droit de choisir des courts-métrages, a dit André. Ce film est artistique, mais il devrait bien se vendre parce que les exploitants de salles veulent vendre leur maïs soufflé.»

«Zea» a été tourné avec une caméra à haute vitesse et au moyen de la macrophotographie, de façon à capter l'explosion d'un seul grain de maïs, en gros plan.

Ce n'est qu'à la toute fin du film que le spectateur se rend compte que cet objet jaunâtre qui se gonflait sous ses yeux est un grain de maïs soufflé.

L'attribution d'une mention spéciale à «Zea» à Cannes est d'autant plus ironique qu'on ne vend pas de maïs soufflé dans les salles de cinéma européennes, ce qui rendait le lien avec une soirée au cinéma moins évident.

«Zea» a été tourné avec une caméra à haute vitesse, qui enregistrait entre 500 et 5,000 images à la seconde. A ce rythme, 400 pieds de pellicule n'équivalent qu'à trois secondes.

M. Leduc, à qui l'on demandait de commenter les autres courts-métrages en compétition, les a qualifiés de «morbides». «Nous voulons faire une comédie», a-t-il dit.

Une chaîne télé «pour adultes»

■ NEW YORK (AFP) — La télévision américaine va peut-être avoir cet automne sa première chaîne «pour adultes», spécialisée dans les films érotiques et les débats sur des questions sexuelles, a annoncé, jeudi, à New York M. Bob Guccione, propriétaire du magazine érotique Penthouse.

Ces programmes, qui incluraient également des adaptations cinématographiques des photos de nus des pages centrales du magazine, serait disponible par l'intermédiaire du réseau de télévision par câble, fonctionnant selon le principe des abonnements.

M. Guccione a indiqué qu'en raison de ce système de distribution, il ne s'attendait pas à rencontrer de problèmes légaux. Il a tenu à souligner que les programmes présentés n'auront rien à voir avec les spectacles pornographiques projetés dans les salles spécialisées, et qu'ils seraient également «éducatifs et intellectuellement stimulants».

NEW YORK NEW YORK
TOUS
aussi
Generation Proteus
New York: tous les soirs 7h15
Generation: tous les soirs 9h35
Cinéma 7e Art
727-3322
3180, rue BELANGER

LES FRÈRES BLUES
LE PLUS SECRET DES AGENTS SECRETS
2e FILM
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

NORMA RAE
SALLY FIELD
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Au delà du bien et du mal
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

A PERFECT COUPLE
ST-FRANCAIS
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

LA VIE CLANDESTINE D'UNE MÉNAGÈRE
CANDICE CECILIE
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141

JULIA
JANE FONDA VANESSA REDGRAVE
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

émilienne
2e FILM DES FILLES LIBRES
bijou
5030 RUE PAPINEAU 527-9131

18 ANS Adultes
ELLES NE SONT PAS SI INNOCENTES QU'ON PEUT LE CROIRE
LES ÉCOLIÈRES
Couleur
PLUS
MAÎTRESSE POUR COUPLES
PAPINEAU 1
omega 2

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Dim. à Jeu. - Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs !
3e film aux ciné-parcs ven. & sam.
Les moins de 14 ans Gratis aux Ciné Parcs

Tous les jeunes ont un jour rêvé d'avoir leur propre garde du corps, pour mater le gang de durs de l'école qu'ils fréquentent.
14 ANS
Audacieux ! Captivant ! On a tous un héros, mais peut-on espérer qu'il devienne son meilleur ami ... ?
VERSION FRANÇAISE
VEUX-TU ÊTRE MON GARDE DU CORPS My Bodyguard
CHRIS MAKEPEACE · RUTH GORDON · MATT DILLON · JOHN HOUSEMAN
2e FILM
GENE WILDER JILL CLAYBURGH RICHARD PRYOR
«TRANS-AMERICA EXPRESS»
BERRI 3 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
JEAN-TALON 2 RUES à l'E. de P.-E.-X. 725 7000
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465 5906
CINE-PARC BOUCHERVILLE-2 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655 5515
CINE-PARC CHATEAUGUAY 3 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659

JERRY LEWIS
APRÈS 3 GRANDES SEMAINES DE RIRE... LES QUÉBÉCOIS SONT D'AVIS QUE JERRY LEWIS EST LE ROI INCONTESTABLE DE LA BOUFFONNERIE!
"SON NOUVEAU FILM!"
POUR TOUS
AU BOULOT... JERRY!
"HARDLY WORKING"
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
CHAMPLAIN 1 STE CATHERINE PAPINEAU 524 1685
CREMAZIE ST DENIS CREMAZIE 388 4710
LONGUEUIL-2 PLACE LONGUEUIL 679 7451
ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 5207
CINE-PARC ODEON 1 Transcanadienne sortie St Bruno 98 655 0692 - 655 0697
CINE-PARC LAVAL-4 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622 5555
CINE-PARC VAUDREUIL 1 TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455 5154 - 861 0659
CINE-PARC ST-JÉRÔME 2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436 4773

STATIONNEMENT $2.00 ENTREE RUE CHRISTIN 1ère RUE AU SUD DU CINEMA BERRI

WOLFGUAR né en Allemagne: Profession TERRORISTE INTERNATIONAL
DICK DA SILVA (Sylverter Stallone) 35 ans né et élevé à New York: 52 MORTS A SON ACTIF profession "AGENT très SPÉCIAL"
14 ANS
LES FAUCONS DE LA NUIT
Un seul homme peut mettre le monde à genoux et un seul homme peut l'en empêcher.
SYLVESTER STALLONE
LES FAUCONS DE LA NUIT BILLY DEE WILLIAMS
LINDSAY WAGNER · PERSIS KHAMBATTA · NIGEL DAVENPORT · RUTGER HAUER
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
LONGUEUIL-1 PLACE LONGUEUIL 679-7451
ODEON 2-LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 5207
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
ST-JÉRÔME REX
CINE-PARC LAVAL-2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINE-PARC BOUCHERVILLE-1 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655 5515
CINE-PARC CHATEAUGUAY 2 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310-861 0659

"LE MEILLEUR FILM JAMAIS TOURNÉ SUR LE PHÉNOMÈNE DES LOUPS-GAROUS" LOS ANGELES MAGAZINE
14 ANS
Voyez de vos propres yeux les scènes de TRANSFORMATION uniques qui ont stupéfait des millions de spectateurs
HURLEMENTS (V.F. THE HOWLING)
Quand ils vous tiendront n'attendez aucun secours
UNE PRODUCTION DE DANIEL H BLATT avec DEE WALLACE · PATRICK MACNEE
DENNIS DUGAN · CHRISTOPHER STONE · BELINDA BALASKI · KEVIN McCARTHY · JOHN CARRADINE
SLIM PICKENS et ELISABETH BROOKS Producteurs Exécutifs DANIEL H. BLATT et STEVEN A. LANE
Scénario de JOHN SAYLES et TERENCE H. WINKLESS D'après le roman de GARY BRANDNER
Musique de PINO DONAGGIO Produit par MICHAEL FINNELL et JACK CONRAD Réalisé par JOE DANTE
AVCO EMBASSY PICTURES
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
BERRI 1 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
MERCIER STE CATHERINE PIE IX 255 6224
VILLERAY ST DENIS JARRY 388 5577
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465 5906
CINE-PARC ODEON 2 Transcanadienne sortie (St Bruno) 98 655 0692 - 655 0697
CINE-PARC LAVAL-1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310-861 0659
CINE-PARC ST-[illegible] AUTOROUT

WALT DISNEY
TOUS
2 GRANDS DESSINS ANIMÉS RÉUNIS
LE LIVRE DE LA JUNGLE
aussi BERNARD et BIANCA
BIANCA: sam. et dim: 12h45 - 4h15 - 7h30 sem.: 7h30
JUNGLE: sam. et dim.: 2h30 - 6h sem.: 6h
Cinéma Lumière
1313 est, rue Belanger
TÉL.: 272-1080 Métro Jean-Talon Autobus 95

FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM * FORUM
KENNY ROGERS
en première partie SUSAN ANTON avec GALLAGHER
DIMANCHE 7 JUIN — 20:00 H
FORUM DE MONTRÉAL
Billets 15.00$ et 12.50$ en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron
Présenté par: C.K. SPURLOCK & NORTH AMERICAN
Gérance: KEN KRAGEN
Une production: DONALD K. DONALD

RADIO-CANADA: INTERVENTION ULTIME D'OTTAWA?

Fox: le conflit pourrait durer inutilement tout l'été

OTTAWA — Le secrétaire d'État et ministre des Communications, M. Francis Fox, a dit craindre hier que la grève ne se poursuive «inutilement» tout l'été au service français des nouvelles de Radio-Canada, ajoutant que le gouvernement «devra décider s'il veut intervenir» si ce conflit de travail devait persister.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

M. Fox, qui s'est abstenu de porter un jugement sur l'attitude des parties en cause dans cette grève, a toutefois déclaré que les journalistes devront comprendre qu'ils ne peuvent compter obtenir de meilleures conditions salariales que celles qui ont été acceptées par leurs collègues des autres provinces il y a un mois. «Il y a une chose qui devrait être claire pour le syndicat, c'est que Radio-Canada n'offrira pas plus aux journalistes du Québec que ce qui a été consenti ailleurs. Il faudra du réalisme des deux côtés, sans quoi la grève va durer et perdurer», a-t-il lancé. «Ce que je crains, c'est qu'à l'occasion de la période morte de l'été, il y ait une perte d'intérêt à l'endroit de ce conflit et que la grève ne se poursuive inutilement tout l'été».

Le ministre a fait ces déclarations aux journalistes à la suite de son témoignage, hier matin, devant le comité sur la Culture et les communications, où il n'a été à peu près pas question des problèmes de relations de travail de la société d'État. Tout au plus, le comité a-t-il adopté la résolution du député de Louis-Hébert, M. Dennis Dawson, demandant au vérificateur général du Canada de faire une étude sur l'administration de Radio-Canada.

M. Dawson a été pris à partie par le néo-démocrate Mark Rose, qui a signalé qu'il y a déjà beaucoup trop de gens qui n'attendent qu'une occasion pour se lancer dans une chasse aux sorcières contre Radio-Canada. M. Dawson s'est défendu de vouloir faire de la politique avec cette question, en ajoutant qu'il désire simplement faire la lumière sur les allégations voulant que la Société d'État accorde un traitement différent aux réseaux anglais et français, en ce qui a trait à l'administration, aux relations de travail, et à l'information.

Le ministre Fox a refusé de commenter cette déclaration. Questionné par les journalistes, il est également demeuré très vague lorsqu'on lui a demandé quels critères devraient être réunis pour amener le gouvernement à intervenir dans la grève de Radio-Canada.

Il a déclaré qu'une telle intervention n'est jamais la meilleure solution, et que ce n'est en général que lorsque la sécurité de l'état est en jeu ou lorsque l'intérêt des citoyens est menacé que le Parlement intervient dans les conflits ouvriers. Il a expliqué que c'est justement pour éviter les interventions politiques que l'on crée des sociétés de la Couronne.

Il a ajouté que comme Radio-Canada n'a pas de monopole sur l'information, les services essentiels à la population sont maintenus. Il a fait savoir qu'il n'est pas question pour le moment d'intervenir.

Ce n'est qu'à la fin de sa rencontre avec la presse, en évoquant sa crainte de voir le conflit durer trop longtemps, qu'il a déclaré que le gouvernement devrait dans cette éventualité décider s'il veut intervenir.

PERMIS D'EXPLOITATION POUR TÉLÉ-2/CBC-2

Johnson se dit consterné devant le refus du CRTC

OTTAWA (PC) — Le président de Radio-Canada, M. Albert Hohnson, a commenté le refus du CRTC d'accorder à la société d'État le permis nécessaire à la mise en oeuvre d'un second réseau de télévision, en se déclarant «consterné par le fait que le CRTC ne soit pas prêt à faire le bond vers une programmation réellement canadienne que représenterait l'octroi immédiat d'un permis d'exploitation pour Télé-2/CBC-2».

«Ce qui m'attriste», a précisé M. Johnson, «c'est que le Conseil n'ait pas pris de décision positive et audacieuse et n'ait pas dit: 'Oui, nous croyons en Télé-2/CBC-2 et en l'expansion des productions canadiennes originales à Radio-Canada en général, et nous croyons que le gouvernement devrait fournir les crédits supplémentaires nécessaires, ou trouver de nouvelles sources de financement pour Radio-Canada'. Je trouve très décevant également que le CRTC n'ait pas dit: 'Oui, nous croyons en Télé-2/CBC-2 et, pour en assurer la distribution optimale, nous demandons aux câblodistributeurs de distribuer les deux chaines en priorité'. C'est là le genre de décision audacieuse dont nous avaons besoin aujourd'hui dans ce monde de la télévision, où les deux-tiers de toutes les émissions à la télévision anglaise sont étrangères, et qui est menacé par un nombre d'émissions américaines toujours plus élevé. C'est également au CRTC qu'imcombe la responsabilité de recanadianiser le système».

le projet n'est pas à l'eau

La décision du CRTC concernant la deuxième chaine de télévision que se proposait de créer Radio-Canada ne signifie pas que ce projet doive être abandonné.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, devant le comité des Communes qui étudie les activités de son ministère.

M. Fox a démenti du même coup la rumeur voulant que, devant ce rejet d'un projet qui lui tenait à coeur, le président de Radio-Canada, M. Albert Johnson, ait décidé de démissionner.

«Peut-être ce projet pourra-t-il être envisagé de nouveau lorsque Radio-Canada bénéficiera d'un budget suffisant», a indiqué par ailleurs le ministre, qui a précisé que c'était la responsabilité du CRTC de prendre des decisions de ce genre.

FPJQ et FNC: des pressions sur Radio-Canada

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec et la Fédération nationale des communications (CSN) ont concrétisé pour la première fois, hier, leur désir de rapprochement, en annonçant, au cours d'une conférence de presse, qu'elles allaient inviter leurs affiliés à exercer des pressions sur Radio-Canada afin de trouver rapidement une solution au conflit qui oppose la société d'État à ses 180 journalistes.

Lors d'une conférence de presse commune, la FPJQ et la FNC ont dénoncé la longueur du conflit (sept mois) qu'elles considèrent comme un véritable scandale. Selon les deux organismes, «Radio-Canada ne donne pas l'impression de vouloir régler cette dispute, pas plus, d'ailleurs, que le Parlement, auquel incombe finalement la responsabilité de la bonne gestion de cette entreprise». Les deux organismes estiment que les demandes du SGCT ne sont pas déraisonnables et qu'au contraire, elles correspondent à la moyenne de ce qui est acquis ailleurs dans le milieu de la presse au Québec. «À notre avis, la démarche des journalistes a pour objet d'obtenir des conditions de travail modernes, tout en respectant les droits de gérance de Radio-Canada», ont-ils affirmé.

Par ailleurs, l'Alliance des professeurs de Montréal considère comme extrêmement sérieux le fait que les citoyens soient actuellement privés de deux importantes sources d'information — Radio-Canada et Le Devoir.

Dans le cas de la grève du Devoir, l'Alliance trouve normal que les journalistes veuillent avoir une certaine liberté dans la rédaction de leurs textes, et surtout, un droit de contrôle sur l'utilisation de ces textes. Aussi appuie-t-elle le Syndicat des journalistes du Devoir et, comme premier geste concret en ce sens, a-t-elle décidé de lui faire parvenir aujourd'hui même une contribution.

Nouvelles offres aux techniciens

TORONTO (d'après CP) — Les techniciens en grève de Radio-Canada attendaient hier une nouvelle offre de contrat de l'administration de la société d'État, sans entretenir toutefois beaucoup d'optimisme quant à un règlement prochain du conflit.

Bryon Lowe, principal négociateur des 2,100 techniciens, a précisé que «la société était censée nous faire parvenir quelque chose en fin d'après-midi ou en début de soirée; mais, d'après ce que nous avons pu comprendre, ce ne sera pas grand-chose, même si nous ne possédons encore aucune information précise sur ce document».

Aucun commentaire n'a pu être obtenu de la CBC.

Les techniciens, membres de l'Association nationale des employés et techniciens de radiodiffusion, ont entrepris leur grève actuelle il y a une semaine, à la suite de plusieurs débrayages antérieurs, d'un lock-out et de diverses perturbations de la programmation. Les pourparlers ont été de nouveau interrompus en fin de semaine dernière.

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Dim. à Jeu. - Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs!
3e film aux ciné-parcs ven. & sam.
Les moins de 14 ans Gratis aux Ciné Parcs

LA MENACE RÔDE... Personne n'échappe à leur vengeance...
Des fantômes surgissent pour se venger. Quelqu'un doit mourir!
LE BROUILLARD
PRIX DE LA CRITIQUE FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE AVORIAZ 1980
ADRIENNE BARBEAU, JAMIE LEE CURTIS, JOHN HOUSEMAN
CINÉ-PARC ST-MATHIEU — ROUTE 15 SUD VERS PLATTSBURG (SORTIE 28) 659-3445 - 651-0659 — À 3 MILLES DE LA PRAIRIE
CINÉ-PARC VAUDREUIL 2 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 21) 455-5154 - 861-0659
Le Bateau de la MORT — ASTRAL FILMS

TOUT RACONTER À SA FEMME? NON, TROP DANGEREUX!
METTRE DE L'ARSENIC DANS SON CAFÉ? NON, TROP RISQUÉ!
LE JETER PAR LA FENÊTRE? NON, TROP FORÇANT!
TENTER DE LE COMPROMETTRE? TROP HASARDEUX!
MAIS ALORS...
JANE FONDA / LILY TOMLIN / DOLLY PARTON
COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON
BERRI: 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.35 (complément de programme au ciné-parc)
BERRI 4 — CINÉ-PARC LAVAL-3 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 — 622-5555
2e MOIS!

Les Films Mutuels présentent
"Le Dernier Métro nous fait vibrer à une déchirante histoire d'amour."
— Richard Guay / LE DEVOIR
Un grand film d'amour sur l'Amour
LE DERNIER MÉTRO
CATHERINE DENEUVE — GÉRARD DEPARDIEU — FRANÇOIS TRUFFAUT
4e MOIS! — 1e DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 — Sem.: 7.00, 9.30 — Sam., Dim.: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30

4e MOIS! ROBERT REDFORD
BRUBAKER
1e DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 — Semaine 7.00, 9.30 — Sam. dim. 2.00, 4.30, 7.00, 9.30

Elle était née dans un monde où la séduction remplaçait le viol
Un film de ROMAN POLANSKI
NASTASSIA KINSKI — PETER FIRTH — LEIGH LAWSON
'TESS' 4e MOIS!
(version française) Toute la sem.: 2.00, 5.15, 8.30 — BERRI 5 — ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
(version anglaise) BONAVENTURE Sem. 5.15, 8.30 — Sam. dim. 1.30, 5.00, 8.30 — BONAVENTURE 2 — PLACE BONAVENTURE 861-2726

2 DES PLUS GRANDS FILMS D'AMOUR RÉUNIS! UNE SOIRÉE INOUBLIABLE...
TIM — Un Amour impossible...
Un film d'amour d'une beauté exquise.
Laura — LES OMBRES DE L'ÉTÉ de DAVID HAMILTON
BERRI 2 — ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115 — BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5506

AU 31e SIÈCLE... L'HOMME CRÉA UNE MACHINE QUI AVAIT DES SENTIMENTS!
GALAXINA
STEPHEN MACHT - AVERY SCHREIBER - JAMES DAVID HINTON
DOROTHY R. STRATTEN - GALAXINA — PLAYBOY PLAYMATE OF THE YEAR
Neiges: sem.: 7.15 - 9.15 — Bonaventure: sem.: 5.15 - 7.15 - 9.15 — sam. dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CÔTE-DES-NEIGES 1 — PLAZA CÔTE DES NEIGES 735-5521
BONAVENTURE 1 — PLACE BONAVENTURE 861-2726

«UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE»
Breaker Morant
Les Films Mutuels présentent
Gagnant au FESTIVAL de CANNES — «MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN»
2e MOIS!
Charles Tingwell - Terence Donovan - Ray Meagher — Edward Woodward - Jack Thompson — John Waters - Bryan Brown
ALTITUDE TROIS
Sem. 5.15, 7.15, 9.15 — Sam. dim. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
PLAZA ALEXIS NIHON 3 — 931-3313

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE LA BUREAUCRATIE D'ÉTAT?
Alan Arkin and Mariette Hartley in IMPROPER CHANNELS
PARAGON MOTION PICTURES PRESENTS — A JON SLAN — ALFRED PARISER PRODUCTION
Plaza: sem.: 5.30 - 7.30 - 9.30 — sam. dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
PLAZA ALEXIS NIHON 1 — NIVEAU DU MÉTRO 935-4246
SQUARE DECARIE 1 — DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190 — Decarie: sem.: 7.15 - 9.15 — sam. dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

UN «TOAST» À NOS AMIS... ET À LA FORCE DE POUVOIR LES ENDURER!
ALAN ALDA — CAROL BURNETT
MARTIN BREGMAN Production
the Four Seasons
Place du Canada: sem.: 7.00 - 9.10 — sam. dim.: 12.40 - 2.45 - 4.50 - 7.00 - 9.10
PLACE DU CANADA — VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595
SQUARE DECARIE 2 — DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190
Decarie: sem.: 7.00 - 9.05 — sam. dim.: 12.40 - 2.45 - 4.55 - 7.00 - 9.10

THE WHO — TOUS
TOMMY — Tous les soirs 9h15
Cinéma Lumière — 1313 est, rue Bélanger — TÉL.: 272-1080 — Métro Jean-Talon — Autobus 95

BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT
18 ANS Adultes
CALIGULA
VERSION ANGLAISE
Horaire: ven. & sam.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00 - minuit — dim. à jeudi.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00
Aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'or acceptés — Admission générale $7.00
Cinéma DE PARIS
896 STE CATH O. — MANSFIELD 875-1882
A CÔTÉ DU RESTAURANT DUNN'S

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE — 18 ANS
Bella
pussycat — 4015 St-LAURENT 845-5215
GUY — MAISONNEUVE
PICCADILLY — 5025 SHERBROOKE W. 486-2811
3AM
LE BEAVER — 5117 PARK 844-1932
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

Un homme hors du commun affronte un général en quête de gloire ...une aventure spectaculaire où s'opposent deux mondes séculaires.
POUR TOUS
MOUSTAPHA AKKAD
ANTHONY QUINN · OLIVER REED
LION OF THE DESERT
IRENE PAPAS — RAF VALLONE — ROD STEIGER AND JOHN GIELGUD
PRODUCED AND DIRECTED BY MOUSTAPHA AKKAD
LOEWS: 12:30, 3:20, 6:10, 9:00. Sam. dernier spectacle 11:45.
SNOWDON: Sam., dim. 12:20, 3:10, 6:00, 9:00. Sem. 6:00, 9:00.
LOEWS 4 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 — PEEL — SNOWDON — 5225 DECARIE 482-1322

Sears

VENTE D'UN JOUR

le Samedi 30 mai 1981, de 9h à 17h.
Place Vertu seulement
Magasinage en personne seulement
Quantités limitées

AU RESTAURANT

Petit déjeuner servi de 9h à 10h45
Deux oeufs, bacon, roties, confiture et café. **1.49 ch.**

Diner. Servi de 11h à 15h. Lasagne servie avec salade du chef. **2.99**

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR DAMES, FILLETTES ET BAMBINS; CHAUSSURES

Robe de chambre blanche, garnie de dentelle. Eponge de coton.
Val. $35. **19.99 ch.**

Peignoir en ratine bouclé avec glissière devant. Tailles et couleurs assorties.
Val. $40. **19.99 ch.**

Assortiment de robes de nuit longues. En nylon ou coton, repassage permanent. Tailles et couleurs assorties.
Rayon 38 **6.99 ch.**

Assortiment de robes.
Rayon 31 **9.99 ch.**

Pantalons en polyester et acrylique. Tailles 5 à 15. Choix de 5 teintes pastel.
Ord. 19.99 **12.99 ch.**

Jupes indiennes porte-feuille et blouses.
Ord. 4.99 à 9.99 **8.99 ch.**
Rayon 19

Très bel assortiment d'imperméables. Tailles 8 à 14. Marine, rouge, gris, beige.
Val. 29.97 à $50. **14.99 ch.**

Pour tout achat de jean "Road-Runner" à 9.99, un sac de plage "Roadrunner" vous sera offert. Jeans, tailles 7 à 14. 100% coton.
Val. 18.98 à 19.98 **9.99 ch.**

T-shirt "Roadrunner" avec manches courtes. Encolure ras de cou. 100% coton. Bleu, blanc, rose.
Ord. 4.98 **3.49 ch.**

Liquidation de pantalons en velours côtelé 100% coton. Marine, brun. Tailles 8 à 14.
Ord. 15.98 **6.99 ch.**
Rayon 77

Sweatshirts à manches longues. Encolure ras du cou. 100% acrylique. Tailles 8-14. Couleurs: bleu/blanc, rose/blanc.
Ord. 6.99 **4.99 ch.**
Rayon 77

Rabais 50% sur un assortiment de sacs.
Ord. $22. à $34. **10.99 à 16.99 ch.**

Porte-monnaies en cuir pour dames.
Ord. $19. **12.99 ch.**
Rayon 88

Pantalons 'Grand confort'. **6.99 ch.**

Rabais de 33-1/3% à 50% sur un assortiment de coordonés.
7.99 à 39.99 ch.

Assortiment de blouses et chandails.
Rayon 7 **9.99 ch.**

Ensemble 2 ou 3 pièces pour dames.
9.99, 14.99, 29.99 ch.
Rayon 17

Rabais 50%. Liquidation de soutien-gorge. Tailles et couleurs assorties.
Ord. 6.50 à 23.50 **3.25 à 11.75 ch.**
Rayon 18

Combinaison 100% nylon Antron III. Tailles assorties. Blanc. **10.50 ch.**

Jupon et camisole en polyester-coton. Tailles assorties. Blanc. **4.99 ch.**

Culotte à la taille et bikini. Polyester-coton et Antron III. Tailles et couleurs assorties.
Ord. 1.55 **.99 ch.**

Gaine culotte à jambes longues 18 hres de Playtex. Blanc. Tailles 28-30. No 19452.
Ord. 21.95 **15.95 ch.**
Tailles 32-34. No 19453.
Ord. 23.95 **17.95 ch.**
Rayon 18

Pantoufles. Qté 200. **1.99 ch.**

Bas aux genoux. Qté 50.
Ord. $4. **1.99 ch.**

Bas-culotte Caméo. Qté. 300.
Rayon 75 **1.99 ch.**
Val. 3.50

Sandales d'été pour dames. Pointures et couleurs assorties. Qté. 250.
Val. 12.99 à 31.99 **5.99 à 18.99 pr**

Sélection de chaussures 'Tender Tootsies'. Pointures et couleurs assorties. Qté. 130.
Val. $14. à $23. **8.99 à 15.99 pr**

Assortiment de chaussures 'Naturalizer' pour dames. Pointures et couleurs assorties. Qté. 100.
Val. $32. à $46. **17.99 à 24.99 pr**

Chaussures habillées pour dames. Pointures et couleurs assorties. Qté. 200.
Val. $13. à $36. **5.99 à 9.99 pr**

Pantoufles en velours pour dames. Pointures et couleurs assorties. No. 26700, 26701, 26631. Qté 180.
Ord. 6.99 **4.99 pr**
Rayon 54

Siège d'auto pour enfant. Inclinable 5 positions. No 27272. Qté. 3.
Ord. 74.98 **49.99 ch.**

Parc en filet à monture en acier. 27 x 40. No 67155. Qté. 5.
Ord. 35.99 **24.99 ch.**

Poussette-canne pliante. Siège filet nylon. Jaune. No 66142. Qté. 9.
Ord. 29.99 **21.99 ch.**

Couches jetables Sears. Epaisseur jjour. 11 à 22 lbs. Paq. de 30. No 10081. Qté 200. Limite: 2 paquets par client.
Ord. 3.59 **1.99 ch.**

Liquidation de vêtements pour enfants. Tailles 2 à 6x.
Lot **1.99 ch.**
Rayon 29 Lot **2.99 ch.**

Rabais 50%. Chaines en or 10K. Modèles et longueurs assortis.
Ord. $66. à $155. **$33. à 77.50 ch.**

Rabais 50%. Boucles d'oreilles en or 10 et 14 K.
Ord. $35. à 109.50 **17.50 à 54.75 pr**

Rabais 50%. Horloges de qualité. Choix de deux modèles.
Ord. 54.98 et 64.99 **27.49 et 32.49 ch.**

Bagues et pendentifs en or jaune 10K. Avec diamant, rubis ou émeraude. Qté. 8. Bague.
Val. $285. et $295. **199.99 ch.**

Pendentif.
Val. $225. et $235. **149.99 ch.**

Montres Phasar pour hommes et dames. Avec ou sans chrono. Tons blanc et jaune. Qté. 114.
Val. 29.99 à 59.99 **19.99 ch.**
Rayon 4

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR HOMMES ET GARÇONS; CHAUSSURES

Sous-vêtements pour hommes. Maillots et caleçons. Tailles et couleurs assorties. Qté. 400.
Ord. 1.59 à $6. **1.12 à $4. ch.**

Gilets en velours, manches courtes. Tailles et couleurs assorties. Qté. 150.
Ord. 14.99 et 27.99 **9.99 et 19.99 ch.**

Chemises habillées pour hommes. Manches longues. Qté. 250.
Ord. $23. à $30. **16.99 ch.**

Gilet avec col en V et manches longues. No. 15515. Qté. 100.
Val. 24.99 **9.99 ch.**

Chemise pour hommes, manches courtes. Tailles et couleurs assorties. No. 24907. Qté. 300.
Val. 7.99 **4.99 ch.**

Chemises 'BVD. Tailles et couleurs assorties. **9.99 ch.**

Chapeaux de style western, en paillé. Couleur naturelle. No. 78315. Qté. 40.
Ord. 5.99 **3.99 ch.**
Rayon 33.

T-shirt pour garçons. Choix de modèles et de couleurs. Tailles 8 à 18. No. 91008. **3.49 ch.**

Sweatshirt avec imprimé 'Runner'. 100% acrylique. Tailles 8 (7-8), 12 (14-16), 18 (18). No. 77000. **8.99 ch.**

Chaussettes sport pour garçons, paquet de 3. No. 68075. **3.49 paq**

Polojamas pour garçons, avec pantalons courts. Tailles 8 à 18. **5.99 ch.**

Jeans en denim. Tailles assorties. No. 11434. Qté. 100.
Ord. 12.99 **7.99 ch.**

Sélection de pantalons. Tailles et couleurs assorties. Qté. 80. **9.99 ch.**

Pantalons en velours côtelé. Coupe ample. Beige, brun. Tailles 38-40 seulement No 11761. Qté. 70.
Val. 23.98 **8.99 ch.**
Rayon 41.

Complets de détente. Beige, brun moyen. Tailles 36 à 44. No. 4201-06. Qté. 80.
Ord. $75. **59.99 ch.**

Modèles variés de vestes à la taille. Taille et couleurs assorties. Qté. 75. **9.99 ch.**

Blouson en cuir. Longueurs variées. Noir. Tailles assorties.
Ord. $125. à $195. **$109. à $149. ch.**

Imperméables pour hommes. Beige, noir. Tailles assorties. No. 1014-16. Qté. 75.
Val. $80. **29.99 ch.**
Rayon 45.

Jeans Levi's. Coupe spéciale pour le port de la botte. Tailles assorties.
Ord. 18.99 **14.99 ch.**

Chemise sport pour jeune homme. Tailles et couleurs assorties.
Ord. 12.99 à 14.99 **7.99 ch.**
Rayon 48.

Veste à carreaux. Bleu, beige. Tailles assorties. No. 38036. Qté. 70.
Val. 19.99 **8.99 ch.**

Assortiment de chemises en coton ou en flanelle. Tailles et couleurs assorties. Qté. 60. **5.99 ch.**

Chapeaux de l'Ouest. En denim. Tailles assorties. No. 22036-49. Qté. 70.
Ord. 17.98 **11.99 ch.**

BAS EN RATINE

20% nylon. Tailles assorties. No. 55002. Qté. 400.
Rayon 51. **.69 pr.**

Chaussure tout aller en suède, de marque North Star. Modèle pour homme. Pointures et couleurs assorties. Qté. 70.
Val. 29.99 **16.99 pr.**

Rabais 50%. Grand solde de fourre-tout. Ex. No. 57211.
Ord. 14.99
Rayon 14 **7.49 ch.**

Pantalons habillés. 55% polyester et 45% laine. Beige, brun, gris. Tailles assorties. No. 48046. Qté. 200. Val. 37.98
Rayon 41. **22.99 ch.**

Complets 3 pièces. Choix de tailles et de couleurs. Qté. 200.
Rayon 45. **59.99 ch.**

Beige. Qté. 1. 71 x 110"
Ord. 112.60 **56.30 ch.**
Blanc. Qté. 1. 89-3/4 x 63"
Ord. 105.75 **52.38 ch.**
Vert avocat. Qté. 1. 85-1/2 x 60".
Ord. $121. **60.50 ch.**
Bali Beige. Qté. 1. 111 x 56"
Ord. 250.95. **125.49 ch.**
Beige. Qté. 1. 87-1/4 x 57".
Ord. 208.95 **104.49 ch.**
Blanc. Qté. 1. 93-1/4 x 59-1/2".
Ord. $224. **$111 ch.**

Store à lamelles verticales.
Blanc disco. Qté. 1. 28-3/4 x 79-1/2".
Ord. 100.88 **50.44 ch.**
Blanc disco. Qté. 1. 40-3/4 x 79-1/2".
Ord, 126.64 **63.32 ch.**
Blanc disco. Qté. 1. 37-1/4 x 79-1/2".
Ord. 126.64 **63.32 ch.**
Blanc disco. Qté. 1. 77-1/4 x 51".
Ord. 176.10 **88.05 ch.**
Siesta ivoire. Qté. 1. 79-1/2 x 84".
Ord. $232. **$116 ch.**

Liquidation de couvre-lits. Motifs 'Patchwork' et 'Paisley'.
Val. 44.98 à 59.98 **19.99 ch.**

Rideaux bonne femme et tentures. 142 x 63", 142 x 81" **Tentures.** 75 x 63" ou 75 x 84". Modèles et couleurs variées.
Rayon 24. **19.99 ch.**

Rabais 50% sur tentures et couvre-lit 'Contempo'. Brun/noir/ivoire, marine/bourgogne/beige. No. 75552. Lit 54".
Ord. 99.98 **49.99 ch.**
No. 75553. Lit 60".
ord. 119.98 **59.99 ch.**

Couvre-oreillers matelassés. No. 75555.
Ord. 17.98 **8.99 ch.**

Stores en bambou, ton naturel. Pour l'intérieur seulement. 60 x 60"
Val. 32.99 **21.95 ch.**
Rayon 24.

Assortiment de serviettes 100% coton. No 36800.
De bain **2/4.90**
De toilette **2/2.80**
Débarbouillette **2/1.40**

Télécouleur 20" à syntonisation électronique 'Sensor Touch'. No. 14988. Qté. 10. Ord. 819.98
Rayon 57. **599.97 ch.**

Solde de cartouche de cigarettes canadiennes.
Reg. 9.21 8.89 ch.
King. 9.31 8.99 ch.
Limite de 2 par client.
Rayon 87f

Spécial à notre service de l'auto. Balancement des 4 roues.
Pour **9.99 ens**
Installation amortisseurs. **$4. ch.**
Rayon 28-95

LIQUIDATION DE TAPIS DECORATIFS

Rabais 40% sur ces échantillons

Tapis tissé en Belgique. Pure laine vierge. Les motifs sont des reproductions de l'extrême Orient'.
No. 24240. 170 x 263 cm. Qté. 7. Ord. 239.98 **143.98** ch.
No. 24241. 250 x 353 cm. Qté. 3. Ord. 449.98 **269.98** ch.
No. 24174. 250 x 353 cm. Qté. 1. Ord. 899.98 **539.98** ch.
Tapis fabriqué au Japon. 100% modacrylique. Reproduction Aubusson.
No. 26100. 167 x 257 cm. Qté. 2. Ord. 399.98 **239.98** ch.
No. 26101. 259 x 348 cm. Qté. 2. Ord. 749.98 **449.98** ch.
Tapis tissé à la main en allemagne. 100% laine. Style moderne.
No. 25470. 170 x 240 cm. Qté. 1. Ord. 499.98 **299.98** ch.
Tapis crocheté à la main au Japon. 100% nylon. Style moderne.
No. 26014. 259 x 350 cm. Qté. 1. Ord. 599.98 **359.98** ch.
Tapis de style oriental. 100% polypropylène.
No. 24271. Qté. 4. 170 x 263 cm. Ord. 179.98 **107.98** ch.
Tapis R37

RABAIS 50% sur outils remis à neuf. Garantie Limitée. Qté. 50.
Rayon 09

Liquidation d'amortisseurs. Modèles de fin de série. Ce spécial est offert sur les modèles qui ne figurent plus sur nos listes. **Supermatics.** Ord. 7.99 **3.99** ch.
Rayon 28-95.

RABAIS 25% sur notre sélection de figurines 'Royal Doulton'. Rayon 21.

Economisez 37.99. Barbecue-grill au gaz et rotisserie. 30 000 B.T.U. Bouteille et briquettes incluses. Coute sep. 307.98. No. 33220/803. **269.99** ch.
Rayon 11.

Chaussure pour homme, dessus en cuir. Modèle à la dernière mode. Pointures et couleurs assorties. Qté. 40.
Val. $60. **34.99 pr.**

Chaussures en toile pour homme. Pointures et couleurs assorties. Qté. 80.
Val. 19.99 **4.99 pr.**

Chaussure tout aller pour homme, modèle en suède. Pointures et couleurs assorties. Qté. 40.
Ord. $40. **14.99 pr.**

Chaussures de marque 'Crayon' pour jeunes hommes. Pointures et couleurs assorties. Qté. 30.
Val. $40. **14.99 pr.**
Rayon 67.

TENTURES, COUVRE-LIT, MERCERIE

Sélection d'accessoires de rangement pour robes, souliers et autres.
Ord. 10.99 à 19.99 **7.99 à 14.99 ch.**

Sélection de supports pour robes, pantalons, chaussures.
Ord. 1.19 à 6.99 **.69 à 4.99 ch.**

Rabais 20% sur la laine Sayelle bébé et Sayelle Cristal. Choix de 4 couleurs. Pelote de 25g. No. 69178-69179.
Ord. .85 **.69 ch.**

Rabais 25% sur une sélection de tapis Aronelle. L'ensemble comprend la laine précoupée, le canevas et les instructions.
Ord. 9.99 à 74.99 **7.49 à 55.99 ch.**
Rayon 25.

Rabais 50% sur stores faits sur mesure.
Toile Exlite De luxe
Beige. Qté. 1. 69 x 110"
Ord. 112.60 **56.30 ch.**

Rabais 25%. Draps "Paradise" en polyester-coton. Pas de repassage. No 51430.
Lit 1 place.
Ord. 8.49 **6.37 ch.**
Lit 2 places.
Ord. 10.49 **7.87 ch.**
Grand lit 2 places.
Ord. 13.99 **10.49 ch.**
Taies
Ord. 5.99 **4.49 pre**
Douillettes
Lit 1 place
Ord. 30.99 **23.24 ch.**
Lit 2 places
Ord. 37.99 **28.49 ch.**
Grand lit 2 places.
Ord. 43.99 **32.99 ch.**
Couvre-oreillers.
Ord. 7.99 **5.99 ch.**

Lavettes à vaisselle. No 18000. Qté. 500.
Rayon 96 **3/1.59**

MEUBLES, TELEVISEURS, LAMPES, ACCESSOIRES MAISON-CUISINE

Rabais 50%. Liquidation de lampes. Modèles fin de série.
Rabais de 20% à 50%. Liquidation de petits appareils ménagers remis à neuf.
Rayon 34

Tables d'appoint pour salon. No 35113-166. Qté. 12.
Valeur 139.98 et 149.98
Vente **89.98 ch.**

Economisez $215. Mobilier de salon 4 pièces. Comprend: canapé, causeuse, fauteuil et tabouret. No 51188. Qté. 6.
Valeur 614.98
Vente **399.98 ens**

Economisez $400. Ensemble modulaire de style colonial. 3 pièces. No 50458. Qté. 4.
Valeur 1349.98
Vente **949.98 ens**

Economisez $80. Fauteuil inclinable. Brun seulement. No. 41800.
Valeur 199.98
Vente **119.98 ch.**

Ensemble bibliothèque 3 pièces. Style moderne. Comprend: petite bibliothèque, bibliothèque vitrée et b bibliothèque bar. No 31720-1-2. Qté. 12.
Ord. 699.94
Vente **499.94 ens**

Mobilier de cuisine style colonial. Comprend: table et 4 chaises. No 25806. Qté. 8.
Ord. 299.98 **219.98 ens**

Mobilier 2 pièces pour salon. Style contemporain. Comprend: canapé et fauteuil. No 51291-3.
Ord. 638.98
Vente **438.98 ch.**

Causeuse. No. 51292. Qté. 3.
Ord. 319.98
Vente **219.98 ch.**

Ensemble modulaire canapé et causeuse. Style contemporain. Motif floral brun. No 51741-2.
Ord. 869.98
Vente **629.98 ens**

Ecobomisez $500. Mobilier de chambre à coucher 4 pièces. En pin. Par Broyill. Comprend: miroir, chiffonier, bureau triple, lit et longerons. No 63794. Qté. 6.
Ord. 1499.98
Vente **999.98 ens**
Rayon 01

Téléviseur 12" noir/blanc. Fonctionnement AC/CC. No. 13920. Qté. 10.
Ord. 109.98 **99.97 ch.**

Lecteur de cassette avec système Dolby. No 29659.
Ord. 349.98 **249.98 ch.**

Economisez $80. Radio AM/FM, FM stéréo, magnétophone à cassette, gamme pour ondes courtes. No 19888.
Ord. 279.98 **199.97 ch.**

Rabais de 40%. Orgues 'Bontempi'. Modèles en montre. Vendus tels qu'ils sont.
Ord. 169.98 à 899.98
101.97 à 539.97 ch.

Economisez $60. Correcteur graphique. No 29800. Qté. 6.
Ord. 229.98 **169.97 ch.**
Rayon 57

Café 'Melitta'. Première qualité 1 lb.
Ord. 4.59 Limte 2 par client
Spécial. **3.49 ch.**

Economisez $8. Détergent à lessive Sears. 18 L. (36 lb). No 54218.
Ord. 27.99 **19.99 ch.**

Barbecue avec grille réglable et tournebroche. 366 po. ca. No 33857.
Ord. 52.99
Spécial **45.99 ch.**
Rayon 11

Economisez $60. Appareil "Powerspray" pour tapis. Démonstrateurs. Qté. 7. No 78899.
Ord. 199.98 **139.88 ch.**

Rabais 50%. Aspirateur vertical avec accessoires. No 30720. Qté 10.
Ord. 189.98 **94.99 ch.**

Economisez $40. à l'achat d'un aspirateur sec-et-humide. No 31007.
Ord. 109.98 **69.88 ch.**

Aspirateur "Powermate". Premier choix 1980. No 32999. Qté 10.
Ord. 359.98 **329.88 ch.**

Machine à coudre. Démonstrateur
Ord. 139.99 à 599.99
Rayon 20 **119.88 à 449.88 ch.**

Economisez $150. Réfrigérateur 3 portes. Vertical. Blé doré, $10. en sus. No 80580. Qté. 10
Ord. 989.98 **849.98 ch.**

Economisez $50. Réfrigérateur 10' cu. Dégivrage manuel. Couleur $10. en sus. No 30900.
Ord. 559.98
Rayon 46 **509.98 ch.**

Economisez $70. Lave-vaisselle encastré. No 70300. Qte 10.
Ord. 339.98 **269.98 ch.**

Economisez $70. Lave-vaisselle mobile. No 70421. Qté. 10. Blanc seulement.
Ord. 369.98 **299.98 ch.**

Laveuse compacte. No 20900. Couleur $10. en sus.
Ord. 539.98 **489.98 ch.**

Sécheuse compacte. No 60300. Couleur $10. en sus.
Ord. 329.98
Rayon 26 **299.98 ch.**

Economisez $50. Cuisinière 24". No 50010. Couleur $10. en sus.
Ord. 389.98
Rayon 22 **339.98 ch.**

SPORT, TABAGIE, BONBON, VALISES, CENTRE DU JARDINAGE

Chaussures de golf. No 90144-5. Qté. 30.
Ord. 49.99 - 59.99 **39.99 pr.**

Assortiment de sacs de couchage. No 4000. Qté. 36. **19.99 ch.**

Economisez $2. Jeu de fléchettes pour pelouse. No 71900. Qté. 24.
Ord. 4.99 **2.99 ch.**

Economisez $6. Coffret de pêche. Qté. 20.
Ord. 19.99 **13.99 ch.**

Economisez $20. Bicyclette genre moto-cross. No 27645. Qté. 40.
Ord. 169.98 **139.98 ch.**

Economisez $25. Bicyclette 10 vitesses. Pour hommes et dames. No 27710-11-12. Qté. 50.
Ord. 144.98 **119.98 ch.**
Rayon 06.

Calculatrice imprimante NS300P. No 41525.
Ord. 74.98 **59.98 ch.**

Jumelle 8 x 30 Zip. Avec étui. Qté. 12. No 25230.
Ord. 49.98 **24.98 ch.**

Téléphone 'Contempra'. Cadran rotatif. Couleurs assorties. No 26526.
Ord. 99.98 **69.98 ch.**

Appareil 110 Sears. Film inclus. No 11515. Qté. 24.
Ord. 16.98 **11.98 ch.**

Appareil 'Canon AE-1' à réflex automatique. No 11336. Qté. 6.
Ord. 359.98
Rayon 03. **339.98 ch.**

Ensemble 3 pièces de valises. Comprend: pullman, weekend et fourre-tout. No 55763, 876, 785, 866, 653.
Ord. 59.99 et 79.97
Rayon 14 **44.99 et 59.97 ens**

Cric hydraulique. Capacité 1 tonne 1/2.
Ord. 79.99 **64.99 ch.**

Cric 3 tonnes.
Ord. 14.99 **9.99 ch.**

Rampe d'auto, modèle de luxe. No 18654.
Ord. 64.98 **44.98 ch.**

Garde-boue. No 87477.
Ord. 4.95 **2.99 ch.**

Housse pour siège auto, imitation renard. No 98450.
Ord. $30.
Spécial **19.99 ch.**

Analyseur. No 45207.
Ord. 249.98 **199.98 ch.**
Rayon 28

Arachides fraîches en sac d'une livre. No 24007. **1.99 sac**
Ord. 2.19
Rayon 87c

Pulvérisateur à goulot entonnoir. 1.7 gallons.
Ord. 21.99 **16.99 ch.**

Tue-insectes électronique.
Ord. 99.98 **69.98 ch.**

Litière Hartz pour chats. Sac de 25 livres.
Ord. 6.99 **3.99 sac**

Conifères en pot de 1 gallon.
Ord. 4.49
Spécial **2.49 ch.**

Rabais de 50% sur nos produits insecticides Green Cross.
Rayon 71

PRODUITS DE BEAUTÉ, CADEAUX, JOUETS

Produit de traitement de marque réputée. Format double. **3.49 ch.**

Ensemble complet de maquillage "Fabuleux". **3.99 ch.**

Assortiment de cosmétiques. **3/3.99**

Glassis à lèvres. **10/.99**

Savons 'Irish Spring'. Paquet de 4. **.89 paq**

Lames jumelées Track II. Paquet de 10. **1.99 paq**

Pâte dentifrice Crest. 150 ml. **1.59 ch.**
Rayon 8

Rabais 33-1/3% sur accessoires de cristal taillé à la main. Motifs 'Pinwheel' et Croix et olive'.
Ord. 19.98 à 58.98 **12.99 à 38.89 ch.**

Choix de deux modèles de coutellerie. Jeu de 24 pièces. Qté. 75.
Ord. 12.99 **9.99 ch.**

Choix de plusieurs modèles de tasses et soucoupes en porcelaine.
Ord. 9.98 **5.98 ch.**

Rabais 50%. Vaisselle "Cottage Rose", ensemble 20 pièces. Qté. 24.
Ord. 63.98 **31.98 ch.**

Rabais 50% sur 40 pièces en ironstone. Motif Rosedale. Qté. 20.
Ord. 63.98 **31.99 ch.**

Photo avec encadrement simili-bois. Qté. 10.
Ord. 19.99 **14.99 ch.**
Rayon 21

Robuste tricycle "Dukes of Hazard" en polyéthylène moulé. Pour 4 à 8 ans.
Ord. 34.99 **29.99 ch.**

Piscines "Winnie l'Ourson" à entourage en polyéthylène. No 25095. 6' x 15" prof.
Val. 24.99 **19.99 ch.**
No 25096. 8' x 18" prof.
Val. 39.99 **29.99 ch.**
Rayon 49

QUINCAILLERIE, PEINTURE, PLOMBERIE, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Economisez $40. Ponceuse à ruban 3". Défile 1300 pi/mn. Roulement à billes. 1 hp. No 24367. Qté. 20.
Ord. 139.98 **99.98 ch.**

Rabais 50%. Toupie 7/8 hp. 25,000 tr/mn. Roulement à billes. No 24017. Qté. 25.
Ord. 59.98 **29.99 ch.**

Economisez $40 à l'achat d'une tronçonneuse 14". Moteur 2.3 po. cu. Huileur automatique et manuel. No 59894. Qté. 40.
Ord. 239.98 **199.98 ch.**

Economisez 110.55. Jeu de mèches. 11 pièces à pointe carburée. No. 24185. Qté. 40.
Ord. 219.65 **108.99 ens**

Economisez $197. à l'achat d'un jeu de mèches. A pointe carburée. No 24152. Qté. 60.
Ord. 394.95 **197.47 ens**

Economisez $23. à l'achat d'une scie circulaire 7-1/4". Moteur 1-1/2 hp. 4,800 tr/mn. Coupe 2-1/4 d'épais. No 22856. Qté. 25.
Ord. 72.98 **49.98 ch.**

Economisez $50. à l'achat d'une ponceuse à ruban 4". Défile 1500 pi/mn. Moteur 1-1/2 hp. Roulements à billes/rouleaux. No 24355. Qté. 20.
Ord. 169.98 **119.98 ch.**
Rayon 09

Piscine ronde, diamètre de 18". Rebord 4-1/4" avec filtre 1/2 hp. Ecumoir mural compris. Qté. 6.
Rayon 42 **749.98 ch.**

Economisez $60. Porte patio avec vitre thermale. Cadre en pin et moustiquaire inclus. Qté. 4. 5' large. No 25440.
Ord. 659.98 **599.98 ch.**

6' large. No 25441.
Ord. 719.98 **659.98 ch.**

Economisez $30. - $50. à l'achat d'une remise de jardin. Qté. 4. No 58663. 10' x 9'.
Ord. 359.98 **329.98 ch.**

No 58061. 12' x 15'.
Ord. 699.98 **649.98 ch.**

Economisez $10. Porte d'aluminium 2" d'épaisseur. 32 x 80", 34 x 80", 34 x 82". Blanc ou brun. No 21807.
Ord. 169.98 **159.98 ch.**
Rayon 64

Peinture pré-mélangée. Non disponible dans le blanc.
Gal. Ord. 14.49-23.49 **6.99 ch.**

Pintes.
Ord. 5.19 - 7.69 **1.99 ch.**

Compresseur 1 hp. No 71717. Qté. 2.
Ord. 409.99 **339.99 ch.**

Escabeau à plate-forme. No 61164.
Ord. 38.99 **32.99 ch.**

Papier peint fin de série.
Ord. 7.99-13.97
Rayon 30 **1.99 - 9.99 ch.**

SEARS PLACE VERTU SEULEMENT

Magasinage en personne seulement